

27
OCT
25

EOO By Logi BUSINESS

www.lodj.ma

PME TPE STARTUP

IMAGE GÉNÉRÉE PAR L'IA

PLF 2026

Des promesses qui ne valent que par leurs exécutions

@lodjmaroc



EDITO

PLF 2026 : Des promesses qui ne valent que par leurs exécutions

Hypothèses macro et cadrage budgétaire 2026 : croissance à 4,6 %, déficit à 3 % du PIB

Recettes 2026 : où l'État trouve ses 366,5 Mds DH

PLF 2026 — Impôt par impôt : où en est la réforme ?

PLF 2026 — Dépenses : fonctionnement, investissement, intérêts et compensation passés au crible

PLF 2026 — Investissement public et territorialisation : où vont les 380 milliards ?

PLF 2026 — Dette publique : soutenabilité, coût et résilience sous la loupe

PLF 2026 — Pouvoir d'achat & inclusion : que finance vraiment le budget social ?

PLF 2026 — Compensation : sucre, blé, butane... un filet social resserré à 13,9 Mds DH

PLF 2026 — Commerce extérieur & « métiers mondiaux » : où en est la machine à exporter ?

PLF 2026 — Douanes & impôts indirects : une « protection intelligente » au service de la souveraineté productive

PLF 2026 — Recettes non fiscales & EEP : le vrai levier de soutenabilité budgétaire

PLF 2026 — Gouvernance, règle d'endettement et exécution : le budget sous pilotage serré

**Les Controverse :
Opposition (55 questions) / Majorité (55 questions) / 33 Q/R citoyennes**

Entretien : Question à Adnane Benchakroun.

PLF 2026 : Première lecture entre les chiffres et les lignes

PLF 2026 : ce qui change, impôt par impôt

**ECO
BUSINESS**

LODj



Imprimerie Arrissala

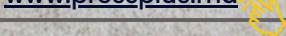
27
OCT | 2025

DIRECTEUR DE PUBLICATION : ADNANE BENCHAKROUN
ÉQUIPE DE RÉDACTION : BASMA BERRADA - SALMA LABTAR
NISRINE JAOUADI - AICHA BOUSKINE - SOUKAINA BENSAID - MAMOUNE ACHARKI
KARIMA SKOUNTI - MAMADOU BILALY COULIBALY
INSÉRSSION ARTICLES & MISE EN PAGE : MAMOUNE ACHARKI & IMAD BENBOURHIM
MAQUETTES / QUOTIDIENS 7DAYS : RIM KHAIROUN
ALIMENTATION & MISE EN PAGE : IMAD BEN BOURHIM
WEBDESIGNER / COUVERTURE : NADA DAHANE
DIRECTION DIGITALE & MÉDIA : MOHAMED AIT BELLAHCEN

L'ODJ Média – Groupe de presse Arrissala SA

Retrouver tous nos anciens numéros sur :

www.pressplus.ma





L'ODJ WEB TV - EN DIRECT

INFO & ACTUALITÉS NATIONALES ET INTERNATIONALES
EN CONTINU 24H/7J

REPORTAGES, ÉMISSIONS, PODCASTS, CONFÉRENCES, CHRONIQUES VIDÉOS..

+150.000 TÉLÉSPECTATEURS PAR MOIS | +20 ÉMISSIONS | +1000 ÉPISODES

LIVE STREAMING

lastique : recette du shampoing solide maison: Écologique, économique et naturel, le shampoing solid

www.lodj.ma - www.lodj.info - pressplus.ma +212 666-863106 @lodjmaroc

**REGARDEZ NOTRE CHAÎNE LIVE
ET RECEVEZ DES NOTIFICATIONS D'ALERTE INFOS**



SCAN ME!



PLF 2026 : DES PROMESSES QUI NE VALENT QUE PAR LEURS EXÉCUTIONS

Il y a, dans tout projet de loi de finances, un moment où les chiffres cessent d'être des colonnes et deviennent une histoire. Celle du PLF 2026, telle que la racontent nos douze articles, tient en trois verbes : assainir, investir, protéger. Assainir une trajectoire budgétaire pour revenir à un déficit de l'ordre de 3 % du PIB.

Investir massivement pour accrocher la prochaine marche industrielle et logistique. Protéger les ménages par un impôt plus juste et un filet social mieux ciblé. Sur le papier, l'architecture tient. La vraie question n'est plus « quoi », mais comment – et à quelle vitesse.

Assainir, d'abord. 2026 marque un retour à une grammaire budgétaire plus lisible : effort sur le solde primaire, charge d'intérêts contenue, règle d'endettement en vue. Le cadrage n'est pas austéritaire ; il est prosaïque. Il assume que la soutenabilité se gagne mètre après mètre, par des élasticités de recettes crédibles (IS, IR, TVA), des retenues à la source qui sécurisent la collecte et un refus des « mauvais tours » (retarder des remboursements de TVA, geler l'entretien, étirer les délais de paiement). La sincérité n'est pas un supplément d'âme ; c'est un coût du capital moindre pour tous.

Investir, ensuite. L'effort d'équipement de l'État et des EEP demeure élevé, parce que c'est la seule façon d'abaisser durablement les coûts – eau, énergie, logistique, numérique – et d'ouvrir de nouveaux bassins d'emploi. Les chiffres d'enveloppes impressionnent moins que les questions simples : les projets sont-ils prêts (études, foncier, autorisations) ? Les calendriers sont-ils crédibles ? Les réserves de précaution, utiles pour piloter la trésorerie, seront-elles libérées au bon moment vers les chantiers mûrs ? Un investi mal phasé coûte double : aujourd'hui, en immobilisations stériles ; demain, en crédibilité perdue.

Protéger, enfin. Le PLF 2026 ne promet pas la lune : il allège l'IR là où le dirham compte, exonère les pensions de base, neutralise la TVA sur l'essentiel, resserre la compensation au sucre, au blé et au butane, et cible les transferts via registres sociaux.

On ne corrige pas toutes les inégalités par l'impôt ; on corrige les plus urgentes et on finance des services publics qui réduisent les dépenses contraintes des ménages. Le test n°1 ne sera pas dans un PDF : il se jouera au magasin, au centre de santé, dans la salle de classe.

La partie recettes est, sans fard, la plus délicate. Oui, l'État peut mobiliser davantage sans taxer plus, grâce aux retenues à la source (prestations au secteur financier, grandes entreprises, loyers professionnels), au marquage fiscal des carburants, à la digitalisation et à des délais de restitution tenus. Mais la conformité n'est pas un décret : c'est un contrat. Il suppose une administration qui paye à l'heure (TVA), répond vite (rescrit), contrôle mieux (données) et sanctionne justement. La recette pérenne est une relation de confiance.



Sur l'extérieur, le pari est assumé : métiers mondiaux (automobile, aéronautique, dérivés de phosphates), voyages et MRE doivent garder la balance des paiements dans une zone de confort pendant que l'investissement tire l'import d'équipements. Le commerce mondial n'est ni un cadeau, ni une fatalité : il récompense les pays qui apportent capacité, qualité, délais. Ce n'est pas qu'une question d'usines ; c'en est une de ports, d'aéroports, de rail, et de talents.

Reste la douane. L'angle choisi – protection intelligente – est le moins idéologique et le plus opérationnel : relever quelques droits là où la concurrence est manifestement déséquilibrée (monofilaments, électroménager de base, résine PVC), alléger un intrant industriel (profilés pour ventilation), continuer la « chirurgie » pharmaceutique pour concilier sécurité d'approvisionnement et montée en gamme. Le critère de réussite est trivial : plus d'ateliers occupés, pas de pénuries, pas d'inflation artificielle à la caisse. Et la lucidité de revenir en arrière si les effets de bord dépassent l'intention.

Le chapitre « recettes non fiscales & EEP » dit, à lui seul, la maturité d'un État : remonter des dividendes quand c'est soutenable, valoriser des actifs quand c'est pertinent, vendre quand c'est opportun – et jamais pour boucher des trous. Le propriétaire public du XXI^e siècle n'est pas un rentier ; c'est un gestionnaire. S'il réussit ce virage, le budget gagne un troisième pilier de stabilité, moins volatile que l'impôt seul.

Tout cela, enfin, repose sur une gouvernance qui ne se contente pas d'objectifs, mais publie des tableaux de bord : libération de la réserve d'investissement, taux d'engagement/paiement par ministère, remboursements de TVA, effets IR par déciles, prix/volumes de la compensation, écarts d'exécution régionaux, calendrier d'émissions de dette, stress tests. Le Parlement doit s'en saisir, non pour rejouer le débat d'orientations, mais pour arbitrer en cours de route. Dans la vie d'un budget, l'ennemi nº1 n'est pas l'opposition : c'est le temps.

Notre position, au terme de ce dossier, est simple. Le PLF 2026 est cohérent dans ses priorités et honnête dans ses contraintes. Il n'a rien d'une fuite en avant ; il n'a pas non plus les pleins pouvoirs : il dépend d'une exécution rapide, lisible, mesurée. Le Maroc n'a pas besoin d'un budget « héroïque » ; il a besoin d'un budget tenu. Si, d'ici l'été, la machine à investir tourne, la trésorerie des entreprises respire, les ménages voient l'IR allégé et la TVA ne surtaxe pas l'essentiel, la promesse aura commencé à se réaliser. Si, au contraire, les retards s'accumulent, les remboursements glissent et les chantiers patinent, la confiance se paiera plus cher.

Un bon PLF se juge moins à sa littérature qu'à ses livraisons. À partir de maintenant, tout est affaire de discipline, de transparence et de vitesse d'exécution. C'est la condition pour que la consolidation budgétaire ne soit pas un frein, mais un accélérateur de développement. Et pour que les chiffres, enfin, racontent une histoire qui se vit.



PRÉAMBULE : LE PLF, MOMENT DE VÉRITÉ

Chapeau : Entre reprise fragile et exigences sociales, le PLF 2026 tranche : investissement public maintenu, déficit en baisse, dette stabilisée, pari de croissance à 4,6 %. Reste l'épreuve du réel : exécution, gouvernance et hiérarchisation des priorités dans un contexte international semé d'incertitudes.

1) Pourquoi ce PLF 2026 est un test

2026 est un moment charnière : l'économie mondiale se normalise sans retrouver pleinement son élan (3,1 % en 2026), dans un climat géopolitique nerveux et des chaînes de valeur plus fragmentées. Le Maroc, lui, revendique une trajectoire relancée et crédible, adossée à un policy-mix plus lisible.]

2) Ce que disent les chiffres (et ce qu'ils taisent)

Le cadrage est clair : déficit à 3 % du PIB (55,4 MMDH), dette du Trésor stabilisée à 65,8 % du PIB, croissance 4,6 % en 2026 après 4,8 % en 2025, avec le retour à l'"Investment Grade" confirmé par S&P. Hypothèses sectorielles : production céréalière 70 M qx et VA agricole +7,9 %.

Côté politique budgétaire, l'État maintient l'effort d'investissement : 114,8 MMDH au Budget général (6,3 % du PIB, +8,8 % vs LF 2025). La compensation reculerait à 13,9 MMDH (0,8 % du PIB), ce qui libère des marges pour les chantiers prioritaires tout en gardant un coussin social.

À l'échelle para-publique, le levier EEP demeure décisif : 179,7 MMDH d'investissements prévus en 2026 (+6 % vs 2025), concentrés sur huit groupes (OCP, ONCF, SRM, ONEE, HAO, ONDA, CDG, AREF). Ici se joue une part de la productivité future.

Côté social, l'addition du dialogue social est réelle (effort cumulé 49,25 MMDH d'ici 2027) et s'ajoute aux dispositifs ciblés (énergie, transport, intrants). Le défi : tenir ce cap sans éroder la trajectoire du déficit ni la crédibilité de la règle budgétaire à venir.

3) Les arbitrages : pouvoir d'achat, investissement, soutenabilité

Le cadrage 2026 met l'accent sur trois curseurs :

- Pouvoir d'achat : poursuite des mesures sociales et filet de prix sur produits essentiels, mais avec une charge de compensation en baisse.
- Investissement : l'État maintient la pompe (BG 114,8 MMDH, EEP 179,7 MMDH), avec un pari assumé sur l'effet d'entraînement privé (IDE, PPP, FM61).
- Soutenabilité : déficit 3 %, dette 65,8 % ; l'effort repose sur l'exécution et une nouvelle règle LOF centrée dette/MT.

4) L'État-stratège à l'épreuve de l'exécution

Le talon d'Achille n'est plus le cadrage, c'est l'exécution. Trois noeuds : i) la qualité de sélection des projets et le phasage, ii) la gouvernance (EEP/CST/SEGMA) et la sincérisation des soldes reportés, iii) l'absorption territoriale (répartition régionale, accès au foncier, eau/énergie). La nouvelle règle budgétaire (réforme LOF) et la révision des processus doivent verrouiller cohérence et traçabilité.

5) Moment de vérité

Le PLF 2026 est crédible si trois conditions tiennent : Hypothèses : 70 M qx et 4,6 % sont atteignables avec une campagne agricole normale et un environnement externe sans choc majeur.

Exécution : 114,8 MMDH (BG) + 179,7 MMDH (EEP) doivent se traduire en taux de réalisation élevés, sinon l'output-gap persistera.

Soutenabilité : 3 % de déficit n'est soutenable que si la désinflation se prolonge et si la règle LOF discipline l'endettement.

Verdict : le cadrage 2026 se défend. Son vrai test ne sera pas l'annonce, mais la capacité à délivrer : piloter, prioriser, et rendre compte.



CONJONCTURE NATIONALE 2026 (CROISSANCE, INFLATION, EMPLOI, PRODUCTIVITÉ)

Chapeau : Le cadrage 2026 table sur 4,6 % de croissance, une désinflation qui se confirme, un investissement public élevé (BG + EEP) et un pari sur la productivité. La question-clé n'est plus l'annonce, mais l'exécution et l'emploi des jeunes et des femmes.

Après un cycle 2023–2025 heurté, le PLF 2026 opte pour un atterrissage "maîtrisé" : une croissance 4,6 %, tirée par l'investissement public, l'agriculture sur hypothèse 70 M qx, et l'accélération des métiers mondiaux (automobile, aéronautique, électronique, offshoring).

La trajectoire combine déficit 3 % du PIB, dette stabilisée et baisse graduelle de l'inflation. Le nerf de la guerre : convertir l'effort d'investissement en productivité mesurable et en emploi (jeunes/femmes), tout en traitant les goulets d'étranglement (eau/énergie, foncier, compétence numérique/IA).

Contexte

La désinflation internationale, la détente monétaire et le maintien d'un niveau élevé d'investissement public offrent une fenêtre 2026 propice au rattrapage. Le cadrage prévoit une consommation mieux tenue grâce aux gains de pouvoir d'achat (ciblage social, compensation en baisse), une FBCF soutenue par BG et EEP, et une demande externe plus stable. Le talon d'Achille reste l'exécution (délai, phasage, qualité des projets) et la capacité à activer l'emploi par la montée en gamme des compétences (digital/IA) et la participation féminine, encore faible.

Facts & Figures

Croissance 2026 : 4,6 % (hypothèse centrale PLF).

Hypothèse agricole : 70 M qx ; VA agricole en hausse (base météo normale).

Déficit : 3,0 % du PIB (\approx 55,4 MMDH).

Dette du Trésor : \approx 65,8 % du PIB (stabilisation).

Investissement Budget général : 114,8 MMDH (\approx 6,3 % du PIB).

Investissement EEP : 179,7 MMDH (concentré sur grands opérateurs).

Compensation : 13,9 MMDH (\approx 0,8 % du PIB), baisse des charges.

Balance externe : stabilisation, dépendance prix énergie/produits alimentaires.



CONJONCTURE MONDIALE 2026 & RISQUES

Chapeau : 2026 s'annonce en demi-teinte : croissance mondiale 3,1 %, désinflation graduelle et détente monétaire, mais un monde fragmenté et volatile. Entre marges retrouvées et chocs possibles, le Maroc doit piloter serré pour transformer l'accalmie en opportunité.

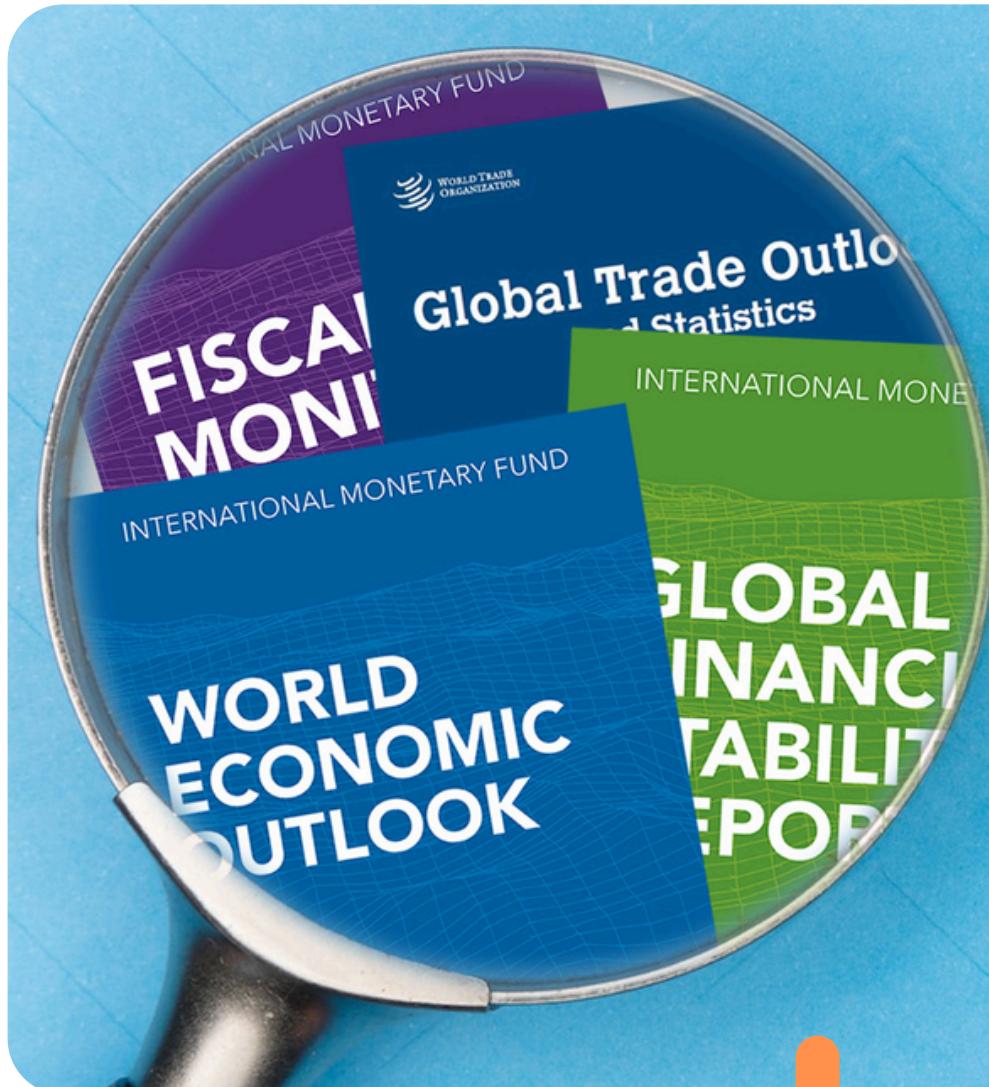
L'économie mondiale se normalise sans euphories : la croissance retomberait à 3,1 % en 2026, après un cycle post-pandémique heurté par l'inflation et la géopolitique. L'assouplissement monétaire graduel ouvre des marges, mais la fragmentation des chaînes de valeur, les prix de matières premières sensibles au climat et les risques de chocs énergétiques imposent de la prudence. Pour un pays ouvert comme le Maroc, la conjoncture 2026 reste gérable à condition d'adosser les ambitions d'investissement à une gestion active des risques externes.

Décryptage

La désinflation mondiale s'enracine, les banques centrales desserrent progressivement les taux, le commerce reste bridé par le protectionnisme et des tensions régionales persistantes. Les prix agricoles paraissent modérés à l'horizon 2026 mais restent météo-sensibles ; l'énergie demeure un pass-through clé. Pour le Maroc, l'onde de choc passe surtout par l'Europe (croissance molle), les conditions financières globales et la demande pour les "métiers mondiaux" (automobile, aéronautique, électronique, offshoring).

Facts & Figures

- Croissance mondiale projetée 3,1 % en 2026 (3,2 % en 2025).
- Désinflation en 2025 avec détente monétaire prudente.
- Prix alimentaires globalement modérés à l'horizon 2026, avec risques climatiques.
- Fragmentation des chaînes de valeur : reconfiguration régionale des échanges et politiques industrielles actives.
- Compte courant Maroc en 2024 : déficit 1,2 % du PIB (stabilité externe robuste).
- Hypothèse agricole interne PLF : 70 M qx en 2026, moteur de l'output.



HYPOTHÈSES MACRO ET CADRAGE BUDGÉTAIRE 2026 : CROISSANCE À 4,6 %, DÉFICIT À 3 % DU PIB

Le Projet de loi de finances (PLF) 2026 est adossé à un scénario macroéconomique plus porteur qu'en 2024 et plus discipliné que 2025. Il table sur une croissance réelle du PIB de 4,6 % en 2026 (après 4,8 % projeté en 2025), avec une valeur ajoutée non agricole en hausse de 4,0 % et une agriculture en rattrapage (+7,9 %) sous hypothèse de campagne meilleure que l'an passé. Ces paramètres se lisent noir sur blanc dans le tableau de cadrage du Rapport économique et financier (REF) 2026 : « PIB : 3,7 (2023), 3,8 (2024), 4,8 (2025), 4,6 (2026) ; VA non agricole 4,0 % ; VA agricole 7,9 % ».

Côté demande, la dynamique repose sur une consommation des ménages à +3,7 % en volume en 2026, soutenue par l'amélioration du revenu disponible (ajustements IR, salaires) et par le crédit, et sur un flux d'investissement (FBCF) encore robuste grâce aux chantiers structurants (ports, rail, énergie, logement). Le REF précise que la consommation contribue pour +2,2 points à la croissance 2026, tandis que le PIB non agricole progresse de 4,3 %, porté par des activités secondaires +3,7 % et tertiaires +4,2 %.

Ce cadrage est cohérent avec une économie qui a prouvé sa résilience en 2024 (croissance 3,8 % malgré la sécheresse et un déficit hydrique historique) grâce à un moteur d'investissement redevenu dominant (FBCF +12,8 % en 2024, contribution :+3,2 pts) et à la bonne tenue des métiers mondiaux (automobile, aéronautique, phosphates).

Sur le plan extérieur, la contribution des échanges reste négative en 2024 à -2,5 pts (contre -1,8 pt en 2023), mais la stabilité extérieure demeure assurée, avec un déficit courant qui se stabilise à 1,2 % du PIB en 2024 ; la projection de moyen terme pointe un déficit courant d'environ 2,8 % du PIB à l'horizon 2027-2028.

La trajectoire budgétaire devient plus crédible : déficit à 3,0 % du PIB en 2026 (après 3,5 % en 2025), grâce à une hausse attendue des recettes ordinaires de +9,5 % et à une maîtrise graduelle des charges. Le REF est explicite : « Le déficit budgétaire devrait se situer à 3 % du PIB en 2026... les recettes ordinaires devraient augmenter de 9,5 % par rapport à la LF 2025. »

En face, les dépenses totales (y compris SEGMA et CST) atteindraient 488,2 Mds DH (26,8 % du PIB), dont dépenses ordinaires 379,4 Mds (20,9 % du PIB) et investissement de l'État 114,8 Mds (+8,8 % vs LF 2025, 6,3 % du PIB). La charge d'intérêts reculerait légèrement à 41,6 Mds (2,3 % du PIB) et la compensation à 13,9 Mds (0,8 % du PIB).

Du côté de la masse salariale, la programmation 2026 retient 195,3 Mds DH (10,7 % du PIB) – légère décrue en points de PIB malgré les coûts du dialogue social – au sein d'un agrégat « biens et services » d'environ 324 Mds (17,8 % du PIB).

Enfin, le PLF s'inscrit dans une phase de transformation (hydrogène vert, gaz naturel, infrastructures aéroportuaires, ferroviaires, autoroutières et portuaires), tout en renforçant santé, protection sociale (RSU/RNP) et emploi, avec un effort cumulé de dialogue social proche de 47,8 Mds DH à fin 2026 (IR, SMIG, etc.).

Lecture économique : le cadrage 2026 se tient. Les moteurs de demande sont diversifiés, la consolidation budgétaire est visible (-0,5 pt de déficit), et la qualité de la croissance repose davantage sur l'investissement et les exportations qu'en 2023-2024. Le risque météo (agriculture), le contexte géopolitique et les chaînes d'approvisionnement demeurent, mais la combinaison « investissements publics + réformes fiscales + ciblage social » soutient un atterrissage du déficit vers 3 % tout en gardant l'impulsion sur les infrastructures et les secteurs porteurs.



Recettes 2026 : architecture, montants et moteurs (IS, IR, TVA, TIC, douane)

Le PLF fixe les recettes ordinaires nettes à 432,8 Mds DH (hors part de TVA pour les collectivités), dont 366,5 Mds DH de recettes fiscales, soit environ 20,1 % du PIB. C'est le cœur du financement de l'État et une hausse nette par rapport à la LF 2025.

Impôts directs (IS, IR)

Le bloc « impôts directs » totaliserait 164,2 Mds DH (9 % du PIB, 44,8 % des recettes fiscales). Il repose principalement sur :

- IS : 94,5 Mds DH (5,2 % du PIB).
- IR : 64,5 Mds DH (3,5 % du PIB).

La dynamique IS reste liée au redressement des résultats 2024-2025, à la normalisation des filières exportatrices et à la poursuite de la réforme engagée depuis 2023 (taux unique 20 % pour la majorité des PME, rehaussement des taux pour banques/assurances à 40 % et grands groupes 35 %). Ces jalons de réforme, amorcés avant 2026, figurent dans la note de présentation.

Impôts indirects (TVA, TIC)

Les impôts indirects pèseraient 159,7 Mds DH, tirés par une TVA à 114,4 Mds – TVA intérieure 43,3 Mds (2,4 % du PIB) et TVA à l'import 71 Mds (3,9 % du PIB) – et une TIC à 45,4 Mds (2,5 % du PIB), dont 23,1 Mds sur produits énergétiques et 17,7 Mds sur tabacs manufacturés.

La réforme TVA « pro-pouvoir d'achat » se poursuit (généralisation de l'exonération pour des produits de base, retenue à la source anti-fraude déjà amorcée en 2024), ce qui renforce le rendement potentiel sans pénaliser les biens essentiels.

Douane, droits d'enregistrement et recettes non fiscales

Les droits de douane sont projetés à 18,5 Mds (\approx 1 % du PIB, 5,1 % des recettes fiscales) ; droits d'enregistrement et timbre à 24 Mds (\approx 1,3 % du PIB).

Au-delà du fiscal, les recettes non fiscales atteindraient 62,7 Mds, dont 27,5 Mds de versements des EEP, 20 Mds d'ingénierie financière (mécanismes innovants) et 6 Mds de cessions. C'est un pivot de diversification des ressources de l'État en 2026.

Lecture économique : l'architecture 2026 est équilibrée – 44,8 % des recettes fiscales viennent des impôts directs, 31 %+ de la TVA, et \approx 12 % de la TIC. La consolidation s'appuie sur la lutte contre la fraude (retenues à la source, contrôle renforcé), la stabilisation du tissu productif, et des mesures pro-équité (IR salariés/retraités). L'ensemble permet de financer la montée en charge de l'État social et de contenir le déficit à 3 % sans casser la demande.

Impôt par impôt : où en est la réforme ? (IS, IR, TVA, retenues à la source, TIC)

IS : barème stabilisé, rendement consolidé

Depuis 2023, la réforme a simplifié et rééquilibré l'IS : 20 % pour la grande majorité des PME, 35 % pour les grandes entreprises et 40 % pour le secteur bancaire/assurance, avec réduction à 10 % de la retenue à la source sur dividendes et baisse progressive de la cotisation minimale (2023-2026). Le PLF 2026 est dans la continuité, ce qui entretient la visibilité pour l'investissement.



IR : pouvoir d'achat et ciblage social

Le volet IR a été recalibré en 2025 (dialogue social) : seuil exonéré relevé de 30 000 à 40 000 DH, élargissement des tranches et taux marginal abaissé de 38 % à 37 % ; les pensions de retraite et rentes de base sont totalement exonérées à compter du 1er janvier 2026 (réduction 50 % en 2025). Impact direct : +5,2 Mds DH injectés dans le pouvoir d'achat des actifs en 2025 et +1 Md chez les retraités — un effet qui se prolonge en 2026.

TVA : pro-pouvoir d'achat, anti-fraude

Deux axes : (i) protection du pouvoir d'achat via la généralisation de l'exonération pour des produits de base, et (ii) lutte contre la fraude par retenue à la source TVA (déjà amorcée) et sécurisation des exonérations sur biens d'investissement (garanties), y compris une meilleure prise en compte de l'e-commerce.

Le PLF 2026 élargit en outre le périmètre des retenues à la source :

- En IS et TVA : aux prestations rendues par des personnes morales au secteur financier (banques, assurances) et aux entreprises ≥ 50 M DH de CA — un levier anti-factures fictives et de sécurisation du recouvrement.

- Sur les loyers : une RAS de 5 % s'applique aux produits de location versés aux sociétés (IS) et aux professionnels (IR RNR/RNS), imputable avec droit à restitution ; exclusions prévues pour hors-champ/exonérés permanents.

À noter, plusieurs dispositions d'application sont échelonnées : certaines s'appliquent aux opérations réalisées à compter du 1er juillet 2026 (le corps du PLF fixe ce jalon temporel pour des articles modifiés du CGI et pour l'enregistrement).

TIC : marquage fiscal et énergie

Le marquage fiscal est étendu au gasoil et au supercarburant à compter du 1er janvier 2026 — outil d'assainissement du marché (fraude, mélanges) et de traçabilité.

Côté rendement, la TIC devrait générer 45,4 Mds DH dont 23,1 Mds sur les énergies et 17,7 Mds sur tabacs, ce qui illustre la sensibilité des recettes aux volumes et aux comportements.

Dépenses fiscales (niches) : qui en bénéficie ?

Le Rapport sur les dépenses fiscales 2026 montre qu'en 2025, ménages (46,5 %) et entreprises (44,8 %) cumulent 91,3 % des dérogations évaluées (32,0 Mds DH).

Le trio sectoriel de tête (2025) est : sécurité/prévoyance sociale 23,3 %, immobilier 17,3 %, électricité/gaz 16,4 %.

Lecture économique : 2026 consolide une stratégie « équité-rendement ». La RAS élargie (prestataires au « grand » secteur et loyers) devrait améliorer l'assiette et lisser la trésorerie sans sur-imposer les contribuables réguliers (imputation et restitution). L'IS reste prévisible ; l'IR protège la demande (ciblage bas/milieu de la distribution et retraités) ; la TVA privilégie les produits de base. Le risque principal réside dans l'exécution : la capacité administrative à traiter les restitutions TVA et IR et à sécuriser la chaîne RAS sera déterminante pour que l'objectif (lutte anti-fraude + neutralité pour les réguliers) soit atteint.

Dépenses 2026 : fonctionnement, investissement, dette et compensation (synthèse chiffrée)

- Total dépenses 2026 : 488,2 Mds DH (26,8 % du PIB), dont ordinaires 379,4 Mds (20,9 %) et investissement 114,8 Mds (6,3 %). Intérêts : 41,6 Mds (2,3 %). Compensation : 13,9 Mds (0,8 %).

- Biens & services : env. 324 Mds (17,8 % du PIB). Masse salariale : 195,3 Mds (10,7 % du PIB).

- Crédits de paiement d'investissement ministériel : 136,11 Mds (+5,9 %), pour 228,61 Mds de crédits totaux mis à disposition (avec engagements et reports).



LODj

W W W . P R E S S P L U S . M A



LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA

SCAN ME



PRESSPLUS EST LE KIOSQUE %100 DIGITAL & AUGMENTÉ
DE L'ODJ MÉDIA GROUPE DE PRESSE ARRISALA SA
MAGAZINES, HEBDOMADAIRE & QUOTIDIENS...

QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC

RECETTES 2026 : OÙ L'ÉTAT TROUVE SES 366,5 MDS DH

Chapô. Le PLF 2026 parie sur un socle de recettes fiscales robuste, 366,5 Mds DH ($\approx 20,1\%$ du PIB), épaulé par 62,7 Mds DH de recettes non fiscales. Le mix repose à la fois sur l'IS (94,5 Mds), l'IR (64,5 Mds), la TVA (114,4 Mds) et la TIC (45,4 Mds), avec des compléments en droits d'importation (18,5 Mds) et en droits d'enregistrement & timbre (24,0 Mds). Anatomie, moteurs et points de vigilance pour l'exécution 2026.

Les chiffres clés 2026 (PLF)

- Recettes fiscales (hors part de TVA aux collectivités) : 366,5 Mds DH ($\approx 20,1\%$ du PIB).
- Impôts directs : 164,2 Mds DH, dont IS 94,5 Mds et IR 64,5 Mds.
- Impôts indirects : 159,7 Mds DH, dont TVA 114,4 Mds (intérieur 43,3 ; import 71,0) et TIC 45,4 Mds (énergie 23,1 ; tabacs 17,7).
- Droits d'importation : 18,5 Mds DH.
- Droits d'enregistrement & timbre (DET) : 24,0 Mds DH.
- Recettes non fiscales : 62,7 Mds DH (dont 27,5 Mds versements EEP ; 20,0 Mds ingénierie financière ; ≈ 6 Mds cessions).

Méthodologie : les montants ci-dessus sont exprimés au périmètre budgétaire État, en niveau brut pour chaque ligne, et hors part de TVA affectée aux collectivités territoriales (ce qui explique des écarts apparents avec d'autres agrégats « consolidés »).

D'où viennent les 366,5 Mds DH ?

La structure 2026 est équilibrée entre impôts directs ($\approx 45\%$) et impôts indirects ($\approx 44\%$), avec des « ceintures » formées par les droits de douane ($\approx 5\%$) et les DET ($\approx 6\%$). Cette architecture a trois atouts : (1) elle diversifie les sources (moins de dépendance à une seule assiette), (2) elle tire profit du rebond de l'activité formelle (IS/IR/TVA), et (3) elle internalise mieux la conformité (retenues à la source, marquage, digitalisation) sans hausse massive de taux.

1) Impôts directs : 164,2 Mds DH

IS (94,5 Mds DH). Le rendement attend de la normalisation des marges dans l'automobile, l'aéronautique, la chimie/phosphates et les services export, ainsi que de l'assainissement de la chaîne de facturation (échange de données, retenues à la source côté grands donneurs d'ordre).

La stabilisation du barème (taux de référence 20 % sur la majorité des PME ; 35 % pour les grandes ; 40 % pour banques/assurances) apporte de la visibilité aux plans d'investissement.

IR (64,5 Mds DH). Malgré l'allègement ciblé opéré en 2025 (ajustement des tranches et baisse du taux marginal, relèvement du seuil exonéré), l'IR progresse grâce à la poursuite de la formalisation, à la tenue de l'emploi salarié et à l'élargissement de l'assiette du travail indépendant via des mécanismes de collecte plus simples et plus traçables.

Ce qui fera la différence en exécution

- La masse salariale privée (pouvoir d'achat, emploi, SMIG, conventions collectives) irrigue l'IR.
- Les résultats 2024–2025 des entreprises et la tenue des exportations conditionnent l'IS.
- La sécurité juridique (rescrit, doctrine publiée) et la rapidité des restitutions crédit d'IS/IR consolident la conformité.

2) Impôts indirects : 159,7 Mds DH

TVA (114,4 Mds DH), décomposée en TVA intérieure (43,3) et TVA à l'import (71,0), capte à la fois la demande domestique (consommation des ménages, investissement) et la valeur des importations (prix/volumes). Deux mouvements de fond soutiennent le rendement :

- Neutralité et pouvoir d'achat : poursuite de la logique « produits de base » protégés (exonérations ciblées) pour ne pas surtaxer l'essentiel ;
- Conformité : retenue à la source TVA étendue aux grands payeurs (banques, assurances, entreprises ≥ 50 M DH de CA) pour sécuriser la collecte et réduire la fraude à la facturation.



TIC (45,4 Mds DH) dont énergie 23,1 et tabacs 17,7. La traçabilité joue : le marquage fiscal étendu en 2026 aux carburants (et programmé plus tard au butane/propane) limite les circuits informels et les mélanges frauduleux. Sur le tabac, le calibrage (prix, structure de marché, lutte anti-contrebande) explique l'essentiel du gain attendu.

Points de vigilance

- Importations & change : un choc de prix (énergie, céréales) ou de change gonfle la TVA import mais pèse sur la demande ;
- Délais de remboursement : pour l'investissement/export, des SLA clairs évitent d'asphyxier la trésorerie.

3) Droits d'importation : 18,5 Mds DH

Le PLF intègre une recette de douane prudente. Même si des ajustements tarifaires (relèvements ciblés à 17,5 % sur certaines lignes) protègent des segments industriels contre le détournement d'origine, l'effet prix/volume des importations domine. En 2026, l'État n'anticipe pas un « jackpot douanier » ; la priorité est la sécurité d'approvisionnement et la cohérence industrielle, pas la maximisation de la recette à court terme.

4) Droits d'enregistrement & timbre : 24,0 Mds DH

Ces recettes « transactionnelles » dépendent de la vitalité des marchés (immobilier, auto, assurances, documents administratifs). Les signaux 2026 sont modérément positifs :

- Immobilier : le soutien au logement (offre/accès au foncier, produits ciblés) et une stabilisation des taux pourraient soutenir les mutations ;
- Marchés publics : nouveau droit proportionnel (0,1 %) sur les actes de passation, à intégrer dans le chiffrage des opérateurs ;
- Assurances/auto : la reprise des immatriculations et l'élargissement de la base assurée jouent en faveur du rendement.

Les 62,7 Mds DH de recettes non fiscales : un troisième pilier à surveiller

Au-delà du fiscal, 62,7 Mds DH complètent le financement :

- Versements des EEP : 27,5 Mds DH. Les entreprises publiques rentables contribuent directement au budget (dividendes, redevances, excédents).
- Ingénierie financière : 20,0 Mds DH. Il s'agit d'opérations de structure (affectations, recyclage d'actifs financiers, mécanismes de financement innovants) qui ne doivent pas masquer la performance « organique » des recettes.
- Cessions : ~6 Mds DH. À considérer comme non récurrentes : elles apportent de l'oxygène de trésorerie, pas une base durable.

Lecture : ce troisième pilier crée de la souplesse mais appelle à la prudence. Pour juger la soutenabilité, on distinguera bien la recette « stock » (one-off) de la recette « flux ». Le suivi infra-annuel devra expliciter ce partage.

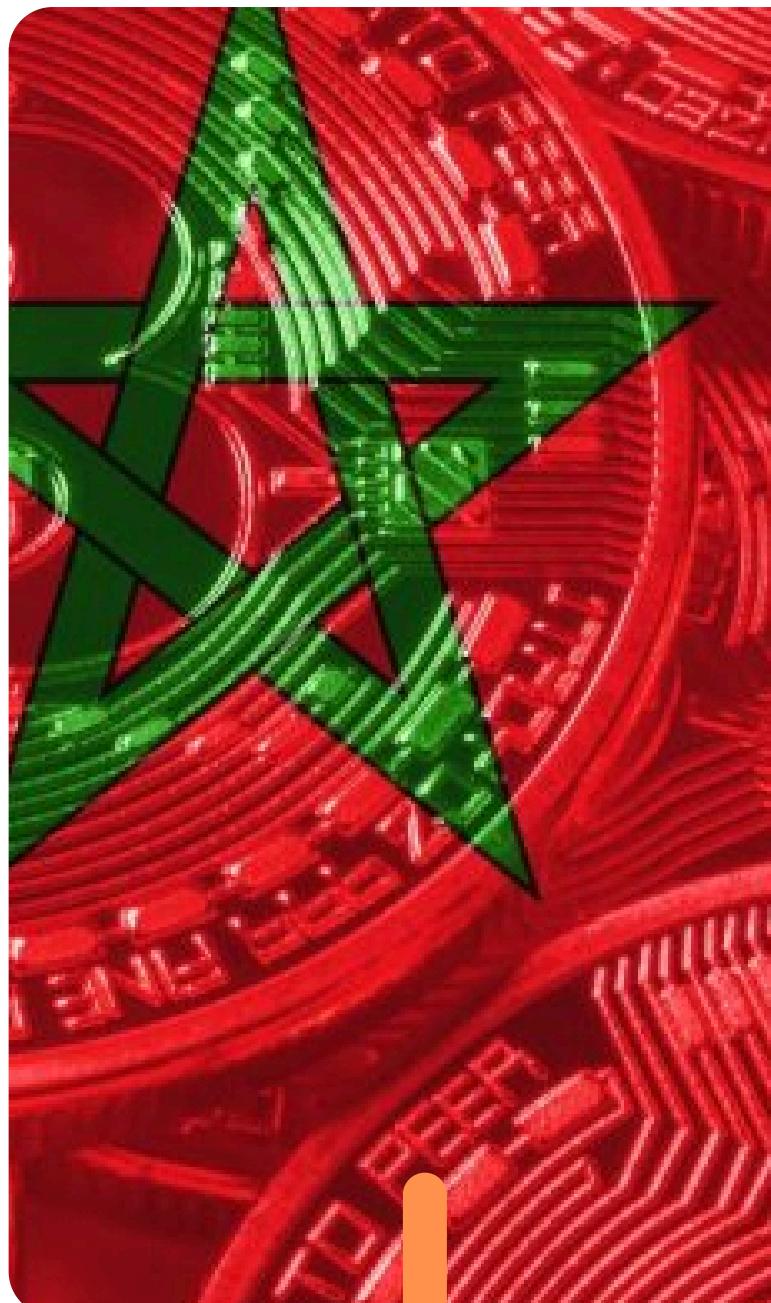
Recettes 2026 : quels moteurs réels ?

Croissance taxable : le cadrage macro (croissance ≈ 4,6 %) est « pro-recettes » tant qu'il s'appuie sur l'industrie export, les services à valeur ajoutée, l'investissement (public et privé) et une agriculture moins erratique.

Conformité : l'extension des retentions à la source (IS/TVA/loyers B2B), la traçabilité énergétique, l'e-procurement et la déclaration dématérialisée améliorent le taux de collecte sans alourdir les taux nominaux.

Qualité de service fiscal : des remboursements TVA rapides (export/invest) et des rescrits opposables entretiennent la confiance et élargissent l'assiette.

Stabilité des règles : un barème IS lisible, un IR cohérent avec l'emploi et une TVA plus neutre réduisent l'arbitrage « informel ».



TIC (45,4 Mds DH) dont énergie 23,1 et tabacs 17,7. La traçabilité joue : le marquage fiscal étendu en 2026 aux carburants (et programmé plus tard au butane/propane) limite les circuits informels et les mélanges frauduleux. Sur le tabac, le calibrage (prix, structure de marché, lutte anti-contrebande) explique l'essentiel du gain attendu.

Points de vigilance

- Importations & change : un choc de prix (énergie, céréales) ou de change gonfle la TVA import mais pèse sur la demande ;
- Délais de remboursement : pour l'investissement/export, des SLA clairs évitent d'asphyxier la trésorerie.

3) Droits d'importation : 18,5 Mds DH

Le PLF intègre une recette de douane prudente. Même si des ajustements tarifaires (relèvements ciblés à 17,5 % sur certaines lignes) protègent des segments industriels contre le détournement d'origine, l'effet prix/volume des importations domine. En 2026, l'État n'anticipe pas un « jackpot douanier » ; la priorité est la sécurité d'approvisionnement et la cohérence industrielle, pas la maximisation de la recette à court terme.

4) Droits d'enregistrement & timbre : 24,0 Mds DH

Ces recettes « transactionnelles » dépendent de la vitalité des marchés (immobilier, auto, assurances, documents administratifs). Les signaux 2026 sont modérément positifs :

- Immobilier : le soutien au logement (offre/accès au foncier, produits ciblés) et une stabilisation des taux pourraient soutenir les mutations ;
- Marchés publics : nouveau droit proportionnel (0,1 %) sur les actes de passation, à intégrer dans le chiffrage des opérateurs ;
- Assurances/auto : la reprise des immatriculations et l'élargissement de la base assurée jouent en faveur du rendement.

Les 62,7 Mds DH de recettes non fiscales : un troisième pilier à surveiller

Sensibilités et risques à surveiller

- Énergie & change : +10 USD/baril ou un dirham plus faible gonflent la TVA import/TIC mais mordent le pouvoir d'achat et la marge des entreprises.
- Demande interne : si l'inflation repart, la TVA peut grimper en nominal mais reculer en volume net ; l'IR dépend du marché du travail (emploi net, masse salariale).
- Délais de paiement publics : une tension de trésorerie chez les fournisseurs (retards, remboursements différés) finit par éroder la base fiscale.
- Contentieux & fraudes : des plans de contrôle ciblés, appuyés sur la data plutôt que sur des redressements massifs indifférenciés, maximisent le rendement sans casser l'activité.

Ce que l'on demandera à l'exécution 2026

Tableau de bord trimestriel des recettes par grande ligne (IS, IR, TVA intérieure/import, TIC énergie/tabac, douane, DET) avec écarts vs trajectoire.

Publication des élasticités observées (recettes/PIB sectoriel) et explication des écarts.

SLA publics sur les remboursements TVA (invest/export) ;

Suivi des retenues à la source (montants collectés, restitution/credit, litiges) pour prouver l'effet conformité.

Transparence sur la composition des 62,7 Mds non fiscaux (part EEP, part ingénierie, part one-off).

En bref

Le PLF 2026 bâtit ses 366,5 Mds DH sur un trépied solide : IS/IR bien orientés par la reprise formelle, TVA/TIC soutenues par la demande et la conformité, non fiscal utilisé avec mesure. La clé sera l'exécution : neutralité des règles, simplicité des procédures, vitesse des remboursements, prévisibilité pour les entreprises. Si ces quatre conditions sont tenues, l'objectif de déficit à 3 % du PIB devient crédible sans étrangler l'activité — et les chiffres 2026 cesseront d'être une promesse pour devenir une trajectoire.





SCAN ME!

**REJOIGNEZ NOTRE CHAÎNE WHATSAPP
POUR NE RIEN RATER DE L'ACTUALITÉ !**

PLF 2026 — IMPÔT PAR IMPÔT : OÙ EN EST LA RÉFORME ?

Au Maroc, la réforme fiscale n'est plus un slogan : elle structure désormais l'architecture du Projet de loi de finances (PLF) 2026. Troisième volet de notre série, cet article passe en revue, impôt par impôt, ce qui change (ou se consolide) cette année : IS, IR, TVA, retenues à la source et TIC. À la clé, des ajustements techniques mais décisifs pour la transparence, l'équité et la mobilisation de recettes pérennes.

Impôt sur les sociétés (IS) : l'atterrissement de la nouvelle grille et l'offensive anti-fraude

La réforme de l'IS, ouverte en 2023, arrive à maturité. Sa logique : un taux « cœur » à 20 % pour la grande majorité des PME, un relèvement ciblé de la contribution des grandes entreprises à 35 % et un effort particulier demandé au secteur bancaire et assurantiel (40 %). En parallèle, pour fluidifier la distribution des résultats, la retenue à la source (RAS) sur les dividendes a été abaissée de 15 % à 10 %, tandis que la cotisation minimale est en cours de réduction sur 2023-2026. Le PLF 2026 « poursuit » explicitement cette trajectoire, signe de stabilité réglementaire autant que de prévisibilité pour l'investissement.

Au-delà des taux, 2026 accentue la lutte contre les fausses factures et l'érosion de l'assiette via un élargissement du mécanisme de RAS sur les prestations de services : dès qu'un prestataire (personne morale) facture des établissements de crédit/assurances ou des entreprises réalisant au moins 50 millions de dirhams (MDH) de chiffre d'affaires, une retenue s'appliquera à la source, côté IS (et TVA, voir plus bas). L'objectif est double : tracer les flux et sécuriser l'encaissement.

Cette stratégie s'inscrit dans un continuum de réformes « pro-conformité » assumé par l'exécutif : rationalisation des incitations, renforcement des contrôles et recentrage des avantages sur les priorités publiques.

Impôt sur le revenu (IR) : barème allégé, pensions exonérées et pouvoir d'achat

Côté IR, 2026 est l'année où les ménages « voient » la réforme adoptée en 2025. La révision du barème (seuil exonéré relevé de 30 000 à 40 000 DH, élargissement des tranches et baisse du taux marginal de 38 % à 37 %) se combine à des mesures familiales et — surtout — à l'exonération totale de l'IR pour les pensions de retraite et rentes viagères des régimes de base à compter du 1^{er} janvier 2026 (après une réduction transitoire de 50 % en 2025).

L'impact n'est pas théorique : le gouvernement chiffre à 5,2 MMDH l'injection dans le pouvoir d'achat des salariés et à 1 MMDH celle des retraités, entre 2025 et 2026, via cette séquence de baisse d'IR.

Autre volet très concret : la sécurisation des revenus locatifs et la mise au pas des « zones grises ». Le PLF 2026 étend la RAS aux loyers versés aux sociétés et aux professionnels (régime RNR/RNS). Le prélèvement, fixé à 5 % du loyer brut, est imputable sur l'IS ou l'IR dû, avec droit à restitution. Certaines entités restent explicitement hors champ (exonérations permanentes liées à l'objet). En pratique, cela transformera un flux longtemps « peu capté » en recette sécurisée, sans bouleverser la trésorerie nette des bailleurs en règle.

Enfin, le gouvernement annonce une révision des modalités de versement de l'IR sur les profits de capitaux mobiliers (intérêts, dividendes, cessions, etc.), toujours dans l'esprit d'une collecte plus régulière et traçable — un chantier technique mais structurant pour la qualité du recouvrement.



TVA : cap sur la généralisation de l'exonération des produits de base et extension de la RAS

Côté TVA, le cap politique est clair : généraliser l'exonération pour les produits de base de large consommation afin de soutenir le pouvoir d'achat. Cette direction a déjà été enclenchée et demeure un objectif central de la réforme.

Dans le même temps, l'arsenal « anti-fraude » s'est enrichi : en 2024, un dispositif de retenue à la source TVA a été institué, des garanties sont requises pour bénéficier de l'exonération des biens d'investissement et le champ de la taxe a été adapté pour mieux couvrir le commerce électronique. En 2026, la mécanique s'approfondit : la RAS TVA est élargie aux prestations facturées aux banques/assurances et aux entreprises de CA \geq 50 MDH (même logique que pour l'IS), afin de couper court aux fausses factures et d'assainir les chaînes de déduction.

Ce recentrage se conjugue à la rationalisation des dépenses fiscales TVA : l'État maintient les exonérations à fort impact social/sectoriel (énergies, transports, agroalimentaire, investissement) tout en évaluant plus systématiquement leur coût et leur efficacité. (Voir, à titre d'illustration, les exonérations sur équipements ferroviaires, panneaux photovoltaïques, etc.)

Retenues à la source (IS, IR, TVA) : une clé de voûte assumée – et des dates d'entrée en vigueur

La RAS, fil directeur du PLF 2026, poursuit trois objectifs : tracer les transactions, réduire les délais de recouvrement et inciter la mise en conformité. Trois briques se dégagent :

Prestations de services : extension de la RAS IS/TVA aux prestations rendues à des banques/assureurs et à des entreprises \geq 50 MDH CA.

Revenus locatifs : extension de la RAS IR/IS aux loyers versés aux sociétés et aux professionnels, au taux de 5 %, imputable (avec restitution).

Calendrier : plusieurs dispositions fiscales du PLF précisent leur date d'application, dont certaines à compter du 1^{er} juillet 2026 – une précision utile pour les directions financières et les commissaires aux comptes qui devront préparer la bascule opérationnelle.

Ce socle « DAS-like » renforce la qualité de la TVA (moins de déductions indues), sécurise l'IS (réduction du « cash economy ») et formalise des flux IR (foncier et capitaux mobiliers).

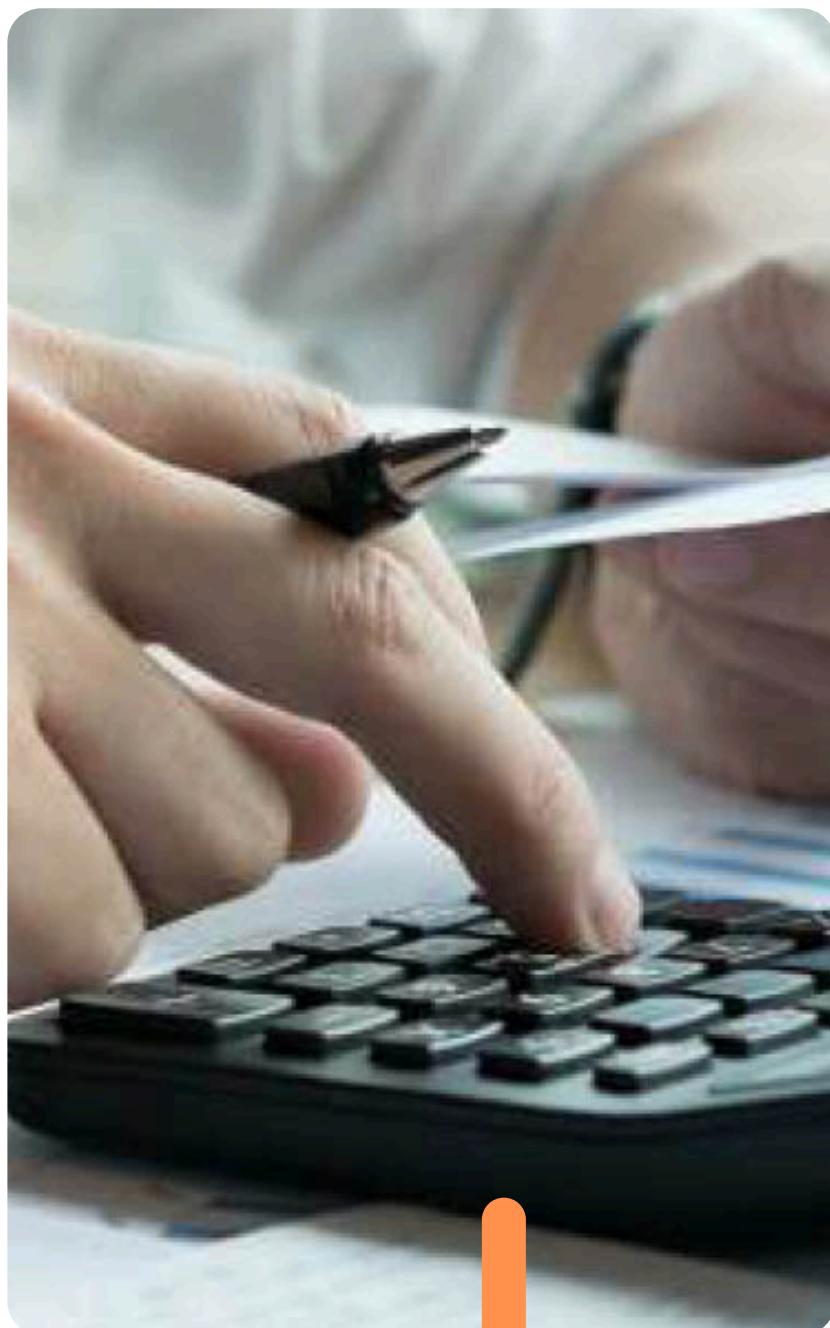
Taxes intérieures de consommation (TIC) : marquage fiscal et contrôle des carburants

Sur les TIC, 2026 est l'année du marquage fiscal des carburants : l'obligation, déjà prévue par la loi, est étendue au gasoil et au supercarburant à compter du 1^{er} janvier 2026.

Concrètement, l'État complète l'arsenal de traçabilité pour lutter contre la fraude, les mélanges illicites et les pertes de recettes. Les opérateurs devront intégrer les coûts et processus associés (calendriers techniques, conformité logistique, systèmes d'identification), mais le gain attendu en termes d'équité et de recettes est substantiel.

Ce que disent les chiffres : l'assiette s'élargit et le mix se rééquilibre

La philosophie du PLF 2026 – élargir l'assiette, réduire les taux « distorsifs », assainir la collecte – se retrouve dans la trajectoire des recettes fiscales. Hors part de TVA versée aux collectivités, les recettes ordinaires nettes sont projetées à 432,8 MMDH, dont 366,5 MMDH de recettes fiscales (\approx 20,1 % du PIB). Dans ce total, les impôts directs atteindraient 164,2 MMDH (\approx 9 % du PIB), animés par l'IS (94,5 MMDH, \approx 5,2 % du PIB) et l'IR (64,5 MMDH, \approx 3,5 % du PIB). Côté impôts indirects, 159,7 MMDH sont attendus, tirés par une TVA à 114,4 MMDH (dont 43,3 MMDH à l'intérieur).



Ce « mix » fiscal — davantage d'IS grâce au ciblage sectoriel et à l'élargissement de l'assiette, une IR allégée mais sécurisée sur certains revenus, et une TVA assainie — s'imbrique avec la trajectoire macro-budgétaire : déficit prévu à 3 % du PIB en 2026 (55,4 MMDH), stabilisation de la dette et maintien d'un effort d'investissement public (114,8 MMDH, +8,8 %/LF 2025). Autrement dit, la réforme fiscale nourrit la consolidation sans « étrangler » la reprise.

Lignes de force : équité, transparence, compétitivité

Plus qu'une addition de mesures, le PLF 2026 assume une stratégie :

- Équité : désarmement fiscal ciblé sur les produits de base (TVA) et sur les pensions de base (IR), afin de soutenir le pouvoir d'achat.
- Transparence : généralisation des retenues à la source (IS/IR/TVA) aux maillons « structurants » de l'économie (banques, assurances, grandes entreprises) et aux revenus locatifs professionnels, pour casser les circuits d'opacité.
- Compétitivité : stabilité des taux IS, WHT dividendes à 10 %, réduction graduelle de la cotisation minimale et sécurisation de la TVA sur l'investissement (garanties), pour un environnement pro-investissement et pro-export.

Le gouvernement revendique d'ailleurs un effet global de la réforme fiscale et du dialogue social de 47,8 MMDH à fin 2026, combinant baisse d'IR (salariés, retraités) et hausse du SMIG — un pari de cohésion sociale autant que de relance par la demande.

À surveiller en exécution

Trois points d'attention s'imposent pour les directions financières et les parlementaires :

Calendrier et systèmes : la bascule RAS (prestations, loyers) et le marquage TIC exigent d'anticiper paramétrages comptables, interfaces ERP et procédures de remboursement (droit à restitution). Les textes fixent des dates précises — par exemple des mesures applicables dès le 1^{er} juillet 2026 — qui conditionneront le cut-off mi-exercice.

Qualité des crédits de TVA : l'extension de la RAS doit assainir la chaîne de déduction. La réussite dépendra du couple contrôle-numérisation et de la capacité à accélérer les restitutions légitimes.

Effet net IR : la combinaison « allègement du barème + RAS loyers + versement des RCM » doit produire un IR plus juste et mieux réparti. Le suivi fin, par déciles et par territoire, dira si l'objectif d'équité est atteint.

En synthèse, le PLF 2026 consolide un compromis : baisser là où l'impôt pèse sur le pouvoir d'achat et resserrer là où l'assiette fuit. L'IS devient plus lisible, l'IR mieux ciblé, la TVA plus propre et les TIC plus traçables. La réforme n'est pas spectaculaire ; elle est structurelle. Et si elle tient ses promesses — recettes fiscales 366,5 MMDH et déficit 3 % du PIB — elle contribuera à financer l'État social sans casser la dynamique d'investissement. Le vrai test, désormais, se jouera dans l'exécution : compliance des opérateurs, digitalisation des processus et capacité de l'administration à rendre la réforme tangible pour les ménages et les entreprises.





DISPONIBLE SUR
Google Play



SCAN ME!

WEB RADIO DES MAROCAINS DU MONDE

+750.000 AUDITEURS PAR MOIS | ÉMISSIONS, PODCASTS & MUSIC



PLF 2026 DÉPENSES : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT, INTÉRÊTS ET COMPENSATION PASSÉS AU CRIBLE

Chapô. Le PLF 2026 présente une architecture des dépenses plus lisible et assumée : 488,2 Mds DH, soit 26,8 % du PIB, avec une priorité à l'investissement public et à l'État social, tout en maîtrisant la charge d'intérêts et la compensation. Décryptage chiffré — poste par poste — et points de vigilance pour l'exécution.

1) Le cadrage : 488,2 Mds DH, dont 379,4 Mds en dépenses ordinaires

L'enveloppe totale des dépenses de l'État (Budget général + SEGMA + Comptes spéciaux) atteindrait 488,2 Mds DH en 2026 (26,8 % du PIB). Les dépenses ordinaires représenteraient 379,4 Mds DH (20,9 % du PIB) ; l'effort vise à poursuivre les grands chantiers tout en consolidant l'État social, conformément au programme gouvernemental.

Au sein des dépenses ordinaires, le bloc biens et services pèserait 324 Mds DH (17,8 % du PIB), dont une masse salariale de 195,3 Mds DH (10,7 % du PIB, -0,2 pt de PIB vs LF 2025) et des autres biens et services estimés à 128,7 Mds DH. L'accent est mis sur l'éducation, la santé et la protection sociale.

Lecture. Le cadrage traduit un arbitrage : préserver le pouvoir d'achat des politiques publiques (santé/éducation/protection sociale) et soutenir l'investissement, tout en gardant le fonctionnement sous contrôle — ceci malgré le coût du dialogue social (salaires/IR). Le gouvernement chiffre d'ailleurs à 47,8 Mds DH l'effort cumulé du dialogue social à fin 2026 (barème IR salariés et retraités, revalorisation du SMIG).

2) Investissement : 114,8 Mds DH en 2026, +8,8 % vs LF 2025

C'est l'axe fort du PLF : 114,8 Mds DH d'investissement de l'État (soit 6,3 % du PIB), en progression de +8,8 % par rapport à la LF 2025. L'objectif est clair : soutenir des projets intégrés, réduire les inégalités territoriales, poursuivre les chantiers structurants et accompagner les stratégies sectorielles (eau, énergie, transport, industrie, logement).

Sur le plan opérationnel, les crédits de paiement (CP) 2026 s'élèvent à 136,11 Mds DH (+5,90 % vs 2025).



En ajoutant 79,51 Mds de crédits d'engagement pluriannuels et 13 Mds de reports (engagés en 2025 non ordonnancés au 31/12/2025), le total des crédits mis à disposition des administrations pour l'investissement atteint 228,61 Mds DH.

À noter : le PLF encadre mieux la gestion des reports et prévoit l'annulation des CP 2025 non engagés au 31/12/2025 (hors fonds de concours), avec un assouplissement ciblé du plafond de report (article 63 de la LOF) pour les projets financés par fonds de concours. Objectif : accélérer l'exécution et éviter l'empilement de reliquats.

Lecture. Entre CP en hausse, encadrement des reports et priorités sectorielles, l'investissement 2026 vise un effet d'entraînement sur le privé et un rattrapage territorial. La clé, désormais, est l'absorption : maturité des projets (études, foncier), phasage des marchés et maîtrise des délais.

3) Fonctionnement : masse salariale pilotée, matériels en hausse, filets de sécurité

Masse salariale

La masse salariale atteindrait 195,3 Mds DH (10,7 % du PIB), en légère décrue relative malgré la création de postes ciblés, les promotions et les effets du dialogue social. Cette trajectoire « stabilise » le poids du personnel tout en finançant les priorités RH (éducation, santé).

Le PLF crée 36 895 postes budgétaires en 2026, dont 19 000 pour les AREF (professeurs), 500 « au Chef du gouvernement » (mobilisables inter-ministères, dont 200 pour personnes en situation de handicap) et 600 pour la régularisation de docteurs lauréats vers le corps des enseignants-chercheurs. C'est un signal fort en ressources humaines pour les secteurs sociaux.

Matériels et « autres biens et services »

Les dépenses de matériel et diverses sont prévues à 93,674 Mds DH (+16,77 % vs 2025). Ce poste, couplé aux transferts sectoriels, soutient notamment l'éducation, la santé et la mise en œuvre des réformes, dont la protection sociale.

Charges communes, imprévus et remboursements fiscaux

Les charges communes – fonctionnement s'élèvent à 45,453 Mds DH (-5,53 % vs 2025). Elles couvrent notamment compensation, régimes de retraite/prévoyance, allocations/rentes/pensions et la contribution du budget général au financement de la protection sociale. Les dépenses imprévues et dotations provisionnelles sont fixées à 3,4 Mds DH (élections 2026 incluses). Les crédits pour remboursements/dégrèvements/restitutions fiscaux atteignent 9,633 Mds DH – un indicateur clé pour la prévisibilité de trésorerie des entreprises (TVA, etc.).

Lecture. Le fonctionnement 2026 cherche l'équilibre : RH là où c'est critique, matériels/transferts pour soutenir la qualité de service, dotations de sécurité pour absorber les imprévus, et remboursements fiscaux provisionnés pour ne pas asphyxier l'investissement/export par des retards.

4) Intérêts de la dette : 41,6 Mds DH (2,3 % du PIB), en légère baisse

La charge d'intérêts est projetée à 41,6 Mds DH en 2026 (2,3 % du PIB), en recul global, avec une baisse de 0,9 % sur la dette intérieure et de 6,9 % sur la dette extérieure. La ventilation budgétaire crédite 44,051 Mds DH au chapitre « intérêts et commissions », dont 10,285 Mds pour la dette extérieure et 33,766 Mds pour la dette intérieure (logique budgétaire vs constat macro de charge « nette »).

Lecture. Cette détente des intérêts (en part de PIB) libère de l'espace pour l'investissement et les politiques sociales. Elle suppose une gestion active de la dette (profil d'échéances, part fixe/variable, couverture devise) et un environnement de taux moins tendu.

5) Compensation : 13,9 Mds DH (0,8 % du PIB), recentrée et mieux objectivée

La charge de la compensation est fixée à 13,9 Mds DH (0,8 % du PIB), sur base « charges dues » (et non paiements), témoignant d'un recentrage du dispositif. En miroir, les rapports thématiques détaillent l'évolution des postes sensibles : sucre (subvention rehaussée depuis avril 2023), blé (importations et restitution à l'import), etc.



Lecture. Le cadrage 2026 maintient un filet social sur des produits sensibles, tout en améliorant la traçabilité (et donc la prévisibilité budgétaire) des charges. Les données infra-annuelles (quantités, cours internationaux, coûts logistiques) seront déterminantes pour rester dans l'enveloppe.

6) SEGMA et Comptes spéciaux : enveloppes encadrées, rôle opérationnel

Les SEGMA affichent des dépenses 2026 prévisionnelles de 1,995 Md DH (exploitation 1,738 Md, investissement 0,257 Md). Pour mémoire, le taux de couverture par recettes propres a atteint 103,81 % en 2024 (autonomie renforcée). Les Comptes spéciaux du Trésor poursuivent leur rôle de financement ciblé (ex. compte MSF pour remboursements fiscaux et modernisation de l'administration fiscale ; fonds anti-fraude douanière).

Lecture. Le recentrage sur des missions « cœur » et la discipline d'exécution (taux d'émission) restent des conditions pour que ces outils apportent une vraie valeur ajoutée à l'action publique.

7) Ce qui fera la réussite en exécution

Absorption de l'investissement : pipeline de projets « prêts », foncier, passation des marchés, suivi des délais.

SLA sur remboursements fiscaux : tenir l'enveloppe (9,633 Mds DH) et des délais courts pour ne pas brider l'export/l'investissement.

Discipline des reports : appliquer l'annulation des CP 2025 non engagés (hors fonds de concours) et le régime de report encadré.

Pilotage RH : concrétiser les recrutements (36 895 postes) là où l'impact est immédiat (salles de classe, soins).

À retenir

- Dépenses totales 2026 : 488,2 Mds DH (26,8 % PIB) ; ordinaires : 379,4 Mds ; biens & services : 324 Mds ; masse salariale : 195,3 Mds ; autres B&S : 128,7 Mds.
- Investissement de l'État : 114,8 Mds (6,3 % PIB, +8,8 % /LF 2025) ; CP : 136,11 Mds ; crédits mis à disposition : 228,61 Mds.
- Intérêts : 41,6 Mds (2,3 % PIB) ; Compensation : 13,9 Mds (0,8 % PIB).
- Remboursements/dégrèvements/restitutions fiscaux : 9,633 Mds ; charges communes-fonctionnement : 45,453 Mds ; imprévus/provisionnels : 3,4 Mds.

Verdict. Le PLF 2026 propose un mix « pro-investissement / pro-État social » crédible, avec une mécanique d'exécution (reports, CP, remboursements fiscaux) mieux outillée. La réussite tiendra à trois choses : qualité de préparation des projets, discipline de paiement, transparence infra-annuelle. Sur ces trois sujets, tout retard coûte – en croissance potentielle comme en confiance.



LODj

沿途 JEUNE



www.lodj.ma



SCAN ME

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'OPINION DES JEUNES

POLITIQUE, ÉCONOMIE, SANTÉ, SPORT, CULTURE, LIFESTYLE, DIGITAL, AUTO-MOTO
ÉMISSION WEB TV, PODCASTS, REPORTAGE, CONFÉRENCES, CHRONIQUES VIDÉOS

Au-delà des mesures fiscales et de l'équilibre budgétaire, la crédibilité d'un PLF se joue sur l'investissement public : son volume, sa gouvernance, sa répartition entre porteurs (État, EEP, collectivités, fonds) et, surtout, sa territorialisation effective. Le PLF 2026 livre une trajectoire volontariste : 380 MMDH d'investissements publics agrégés, ventilés entre EEP, Budget général (incluant CST et SEGMA, nets des transferts), FM6I et collectivités. Voici, impôt par impôt... pardon : dirham par dirham, comment se structure l'effort, avec les chiffres officiels.

1) Le cadrage chiffré : 380 MMDH, cap maintenu

Le volume global d'investissement public atteint 380 MMDH en 2026, répartis ainsi : EEP 179,7 MMDH, Budget général + CST + SEGMA (nets des transferts) 132,8 MMDH, Fonds Mohammed VI pour l'Investissement (FM6I) 45 MMDH et collectivités territoriales 22,5 MMDH. Côté Budget général, les crédits de paiement (CP) destinés à l'investissement s'établissent à 136,11 MMDH (contre 128,53 MMDH en 2025, +5,90 %), auxquels s'ajoutent 79,51 MMDH de crédits d'engagement 2026 suivants et 13 MMDH de reports, portant le total des moyens mis à disposition des administrations à 228,61 MMDH.

PLF 2026 - INVESTISSEMENT PUBLIC ET TERRITORIALISATION : OÙ VONT LES 380 MILLIARDS ?

Dans le Rapport économique et financier (REF), les dépenses d'investissement de l'État (agrégat REF) sont évaluées à 114,8 MMDH en 2026, soit 6,3 % du PIB, en progression de 8,8 % par rapport à la LF 2025. Ce chiffrage confirme la volonté de préserver l'effort d'équipement malgré la normalisation budgétaire.

2) Gouvernance de l'effort : prudence active et règle budgétaire

Le texte de la loi autorise en 2026 une « mise en réserve » de précaution à hauteur de 15 % sur les crédits d'investissement du Budget général, instrument de pilotage classique pour lisser l'exécution face aux aléas de trésorerie et de préparation des projets. Sur le cadre de soutenabilité, le REF rappelle l'introduction (via la réforme annoncée de la LOF) d'une règle budgétaire axée sur la trajectoire d'endettement à moyen terme, avec un déficit cible à 3 % du PIB en 2026 et une dette stabilisée autour de 65,8 %. Cette discipline renforce la crédibilité de l'effort d'investissement, tout en cadrant l'endettement nécessaire pour le financer.

3) Qui investit quoi ? L'hégémonie des EEP, l'effet de levier du FM6I

Le « bloc EEP » reste la locomotive : 179,7 MMDH en 2026, principalement dans l'énergie, l'électricité et l'eau, les transports (ferroviaire, aériens, maritimes, autoroutes), les télécoms, l'habitat et l'agriculture. Surtout, l'effort 2026 est concentré : huit groupes totalisent plus de 75 % des investissements EEP (OCP 52.545 MDH ; ONCF 20.559 MDH ; Sociétés régionales multi-services 19.554 MDH ; ONEE 17.186 MDH ; Holding Al Omrane 7.624 MDH ; ONDA 6.204 MDH ; CDG 5.971 MDH ; AREF 5.780 MDH).

Le FM6I, doté d'un programme 2026 de 45 MMDH dans l'agrégat global, intervient via des fonds thématiques (industrie, agriculture, infrastructures durables, transition énergétique, innovation, tourisme, PME), avec une sélection de 14 sociétés de gestion mobilisant 19 MMDH (dont 4,5 MMDH du FM6I) et un effet multiplicateur >4x.

Pour mémoire, l'ONEE déploie parallèlement un plan d'équipement 2025-2030 de 72,3 MMDH (49,9 MMDH pour l'électricité, 22,4 MMDH pour l'eau), auquel s'agrègent les investissements privés et MASEN dans la production électrique — un socle qui ancre la résilience énergétique.



4) Territoires : où se concentrent les dirhams ?

La note de présentation donne la photo macro, mais c'est le rapport EEP qui met en lumière la géographie réelle : en 2026, trois régions captent la majorité de l'effort EEP — Casablanca-Settat (31,2 %), Rabat-Salé-Kénitra (14,6 %) et Marrakech-Safi (14,6 %). D'autres régions restent sous les 3 %, malgré des améliorations ponctuelles (Oriental, Béni Mellal-Khénifra, Fès-Meknès).

Pour objectiver la territorialisation, on peut descendre au niveau projets. Exemple en Béni Mellal-Khénifra : construction du barrage Sidi Ammar (coût 450 MDH, CP 2026 : 22 MDH) et un paquet éducation-jeunesse (réhabilitation et construction d'établissements, complexes socio-sportifs) avec des CP étalés 2026-2028.

Autre zoom en Laâyoune-Sakia El Hamra : OCP (laverie, mine Phosboucraa, complexe d'engrais PFC), port de Laâyoune et projets MASEN Noor (Noor Atlas, Noor PV) avec des CP 2026 significatifs (ex. PFC Chimie : CP 2026 3.579 MDH ; Port Laâyoune : CP 2026 1.833 MDH).

Ces « planches-projets » montrent deux réalités : (1) la montée en puissance des chantiers structurants au Sud (industrie phosphatière, énergies renouvelables, portuaire), (2) la poursuite de la mise à niveau sociale dans les régions du Centre et de l'Intérieur (eau, éducation, jeunesse, justice).

5) Transports et hubs : aéroports, rail, ports, routes

Dans l'aérien, l'ONDA programme près de 22 MMDH 2026-2028 pour de nouveaux terminaux (Casablanca Mohammed V, Tanger Ibn Battouta) et l'extension/réaménagement des aéroports Marrakech Ménara, Agadir Al Massira et Fès-Saïss. Les investissements prévus s'élèvent à 6.204 MDH en 2026, 7.380 MDH en 2027 et 8.396 MDH en 2028.

Côté ports, le plan pluriannuel de l'ANP 2026-2028 totalise 3,3 MMDH (1.040 MDH en 2026), majoritairement pour des infrastructures ; Tanger Med poursuit ses extensions avec des performances opérationnelles en hausse.

Sur le rail, l'ONCF accroît fortement ses dépenses d'investissement (et prépare la prochaine vague d'infrastructures, y compris LGV et nœuds logistiques), avec un poids 2026 de plus de 20,5 MMDH dans l'agrégat EEP.

Pour le réseau autoroutier, le programme 2026-2028 est positionné comme levier de compétitivité ; les investissements prévus atteignent 2.850 MDH en 2026 (puis 3.157 MDH en 2027 et 948 MDH en 2028).

6) Secteurs sociaux et résilience : eau, santé, éducation

Le PLF 2026 insiste sur les « piliers sociaux » : territorialisation des groupements sanitaires, modernisation et digitalisation des services, montée en capacité éducative et formation professionnelle. Les tableaux budgétaires détaillent des dotations d'investissement hospitalier à l'échelle nationale, illustrant la diffusion territoriale des efforts (centres hospitaliers provinciaux et régionaux).

Sur l'eau, l'État et les EEP poursuivent le déploiement du PNAEPI 2020-2027, tandis que l'ONEE aligne des investissements d'ampleur pour la sécurité hydrique et énergétique.



7) Comptes spéciaux et « instrumentation » budgétaire

Les CP d'investissement du Budget général (136,11 MMDH) s'articulent avec les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les SEGMA. Les CST financent notamment des programmes territoriaux, routiers, agricoles, audiovisuels, justice, culture, sports et actions socio-éducatives. Les SEGMA, plus modestes, participent à la maquette (investissement 257,13 MDH en 2026) avec une exécution historiquement hétérogène selon les domaines.

8) Une carte d'investissement encore polarisée : quel risque d'inégalités ?

Le diagnostic régional montre une polarisation persistante : les trois grandes régions urbaines concentrent l'essentiel de l'investissement EEP (plus de 60 % en 2026 pour Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Marrakech-Safi), là où d'autres territoires restent sous 3 %. Cette configuration « héritée » traduit la localisation des hubs (ports, aéroports, ferroviaire, industrie exportatrice) mais pose la question de l'effet d'entraînement sur les régions à faibles parts.

La note de répartition régionale montre toutefois une montée de projets structurants au Sud (Laâyoune-Sakia El Hamra, Dakhla-Oued Ed-Dahab), et des paquets eau-éducation-jeunesse dans l'Atlas et le Centre : signaux d'une « territorialisation » plus inclusive, à suivre dans l'exécution.

9) Exécution : la vraie bataille

L'expérience rappelle que la crédibilité de la territorialisation se joue dans les taux d'engagement et de paiement. D'où l'intérêt de la réserve de 15 % (pilotage fin) et du séquencement CP/CE (136,11 MMDH de CP, 79,51 MMDH de CE) pour sécuriser les mises en chantier et limiter les restes à payer.

Dans les secteurs « capex-intensifs », les maîtres d'ouvrage EEP (ONDA, ONCF, ANP, ONEE, HAO...) affichent des trajectoires 2026-2028 claires et chiffrées, gage d'absorption : ONDA (~22 MMDH sur 2026-2028), ANP (3,3 MMDH), ONEE (72,3 MMDH sur 2025-2030), autoroutes (profil 2026-2028 détaillé).

10) Lecture d'ensemble : cap sur la compétitivité et l'inclusion

En 2026, l'État assume un double objectif : soutenir la compétitivité (logistique, hubs, énergie) et accélérer l'inclusion (eau, santé, éducation, habitat), sous discipline macro (déficit 3 %, règle d'endettement). La carte des projets illustre une transition : poursuite des pôles moteurs, émergence de nouveaux fronts (Sud), et densification des services publics dans le Centre. Reste à converger, exécuter et évaluer.

En bref : 380 MMDH « tous porteurs confondus », des CP BG à 136,11 MMDH et des dépenses d'investissement État à 114,8 MMDH (6,3 % du PIB). Une réserve de 15 % garantit un pilotage prudent. Les EEP entraînent l'ensemble (8 groupes > 75 % des capex), avec un biais géographique à corriger par la montée de projets structurants hors des « trois grands ». La réussite du PLF 2026 se mesurera aux chantiers livrés... région par région.



LODJ

W W W . P R E S S P L U S . M A



LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA

PRESSPLUS EST LE KIOSQUE %100 DIGITAL & AUGMENTÉ DE L'ODJ
MÉDIA GROUPE DE PRESSE ARRISALA SA

MAGAZINES, HEBDOMADAIRE & QUOTIDIENS...

QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC



PLF 2026 — DETTE PUBLIQUE : SOUTENABILITÉ, COÛT ET RÉSILIENCE SOUS LA LOUPE

Chapô. La vraie question n'est pas « dette ou pas dette », mais à quel coût, sur quelle maturité, dans quelle devise et avec quels risques. Le PLF 2026 promet une charge d'intérêts contenue (41,6 Mds DH, 2,3 % du PIB) et une trajectoire de déficit à 3 % du PIB. Radiographie chiffrée et points de vigilance pour juger, en professionnel, la soutenabilité de la dette marocaine en 2026.

1) L'instantané : encours, structure et dynamique

Fin 2024, l'encours de la dette du Trésor ressort à 1 081,6 Mds DH. Au 30 juin 2025, il atteint 1 124,2 Mds DH (+42,6 Mds, +3,9 % en six mois), répartis en 828,6 Mds de dette intérieure et 295,6 Mds de dette extérieure. En parallèle, le besoin de financement brut du premier semestre 2025 culmine à 113,2 Mds DH, couvert par 120,2 Mds de financements (80,2 Mds intérieurs ; 40,0 Mds extérieurs). Ces ordres de grandeur fixent le contexte d'entrée dans 2026.

La structure de la dette du Trésor reste dominée par le marché intérieur (autour de trois quarts de l'encours, 75,1 % en 2024), la part extérieure se situant à 24,9 %. Le portefeuille demeure long (près de 57 % à long terme fin 2024) avec une part de court terme limitée (~ 11,7 % fin 2024).

Côté coût et risques, l'apparent de la dette du Trésor se situe à 4,0 % en 2024, pour une durée de vie moyenne de 8 ans et 2 mois (stabilité à 8 ans et 1 mois à fin juin 2025). La part du court terme remonte légèrement à 12,3 % mi-2025 (contre 11,7 % fin 2024). Lecture. Le Maroc aborde 2026 avec un stock de dette gros mais étalé, une domination du dirham et une exposition modérée au court terme — trois ancrages favorables.

2) Coût 2026 : la promesse d'une charge d'intérêts contenue

Le PLF 2026 projette une charge d'intérêts de 41,6 Mds DH (2,3 % du PIB). Cette détente est attribuée à un repli de 0,9 % sur la dette intérieure et de 6,9 % sur la dette extérieure, traduisant à la fois l'effet des conditions de marché et les arbitrages d'échéances. En 2024, à titre de repère, la charge d'intérêts du Trésor s'élevait à 39,8 Mds (dont 29,3 Mds sur l'intérieur ; 10,5 Mds sur l'extérieur).

Côté marché intérieur, la courbe s'est détendue en 2024, avec des taux adjugés en baisse sur l'ensemble des maturités ;

l'indicateur TMP à l'émission recule de 3,649 % (fin 2024) à 2,742 % (fin juin 2025), signe d'une normalisation progressive du coût de financement domestique.

Lecture. Si la détente se confirme, 2026 doit permettre de stabiliser la charge, libérant de l'espace pour l'investissement tout en évitant un effet « boule de neige » sur la dette.

3) Devise, taux et investisseurs : des amortisseurs structurels

Devises et type de taux

Le portefeuille du Trésor reste massivement en dirham, et l'externe est majoritairement en euro au niveau du secteur public élargi (57,3 % euro ; 33,8 % USD). La part à taux fixe domine : environ 89,5 % pour la dette du Trésor (grâce à la part intérieure), et ≈ 71,8 % fixée pour la dette extérieure publique (le flottant, surtout en euro, 77,5 % des taux variables, est relativement bon marché).

Base d'investisseurs

Les BDT sont portés par les banques (38,3 %) et les OPCVM (33,3 %) fin 2024, le reste revenant aux caisses de retraite, assureurs et autres investisseurs — base profonde et réactive. Côté externe, le Trésor sollicite principalement des multilatéraux (56,6 % de la dette extérieure du Trésor), complétés par marchés et bilatéraux.

Lecture. Dirham, fixed-rate et investisseurs domestiques solides : trois « coussins » qui limitent l'exposition aux chocs de change et de taux.

4) Dette extérieure publique : taille, coût et calendrier

L'encours de dette extérieure publique (Trésor + EEP + CT + IFP + IUP) s'établit à 468,2 Mds DH fin 2024 (29,3 % du PIB). Le coût moyen atteint 3,9 % (durée résiduelle ≈ 9 ans), avec une hausse en 2024 liée à la normalisation internationale des taux. Les tombées les plus significatives au cours de la décennie concernent des Eurobonds Trésor (notamment 2026-2033) et des émissions OCP (2025, 2031, 2034). Hors Eurobonds, l'échéancier reste lissé et le service décroît en moyenne de 5,1 % sur dix ans.



Lecture. Le risque « mur de dette » se concentre sur quelques échéances de marché ; la dette concessionnelle et multilatérale lisse le profil global.

5) 2026 : besoins, marchés et gestion active

Le premier semestre 2025 donne le ton : besoin net \approx 46 Mds ; financement brut \approx 113,2 Mds, mobilisés à \approx 80 Mds sur le marché intérieur et \approx 40 Mds à l'extérieur. À l'émission domestique, la réouverture des maturités longues (20-30 ans) a été significative en 2024 (plus de 27,4 Mds sur 30 ans), élément clé pour étirer la DV. La gestion active (échanges, rachats opportunistes) contribue à lisser les pics d'amortissement.

Lecture. Pour 2026, la combinaison intérieur + multilatéral + fenêtres de marché international reste le mix optimal pour minimiser le coût et sécuriser la courbe.

6) soutenabilité : le triangle d'or « coût-maturité-déficit »

La soutenabilité se lit au croisement de trois variables :

Coût : cap sur 41,6 Mds d'intérêts (2,3 % PIB) en 2026 ; la baisse observée au TMP et la domination fixe/dirham rendent plausible le maintien d'un coût sous contrôle.

Maturité : DV \approx 8 ans ; retour des longues maturités en 2024 ; part du court terme autour de 12 % — des paramètres qui limitent le risque de refinancement.

Déficit : cible 3 % du PIB en 2026 et stabilisation de la dette autour de 65,8 % du PIB avec la nouvelle règle budgétaire (endettement à moyen terme) — gage de discipline et de visibilité.

Verdict. Si ces trois curseurs restent alignés, la dette/PIB se stabilise et la charge n'évince pas l'investissement.

7) Risques à surveiller (et parades)

Taux mondiaux : une rechute de l'inflation internationale ou un choc géopolitique pourrait rehausser les rendements.

Parade : prioriser le dirham fixe en domestique, maintenir les fenêtres multilatérales, étaler les réouvertures d'Eurobonds pour lisser le risque.

Change : l'externe est surtout en euro (panier du dirham) ; le flottant est lui-même majoritairement EUR-indexé, limitant l'exposition au USD pur.

Concentration d'échéances : Eurobonds Trésor et OCP concentrent certaines années. Parade : buybacks/échanges et pré-funding.

Besoin brut élevé : nécessité de calendriers d'émission transparents, de SLA de paiement stricts, et de pré-engagements avec investisseurs clés (banques/OPCVM).

8) Ce qu'on attend de l'exécution 2026

Calendrier d'émission trimestriel publié et respecté, avec réouvertures longues régulières.

Gestion active (échanges/rachats) ciblant les pics Eurobonds 2026-2033.

Reportings de coût moyen et DV (mensuels/trimestriels), et stress tests (+200 pb taux, -1 pt de croissance, \pm 5 % de change).

Diversification prudente des sources (multilatéraux, MLT concessionnels) pour amortir la conjoncture.

Coordination Trésor/EEP sur le calendrier des levées pour éviter la cannibalisation.

En bref

- Charge d'intérêts 2026 : 41,6 Mds DH (2,3 % du PIB) ; baisse vs 2024 grâce à la normalisation des taux et au pilotage des maturités.
- Encours Trésor : 1 124,2 Mds DH à fin juin 2025 (828,6 Mds intérieurs ; 295,6 Mds extérieurs). Part extérieure \approx 25 %, DV \approx 8 ans, court terme \approx 12 %.
- Devise et taux : portefeuille dirham et taux fixe dominants ; externe surtout euro et fixe, flottant majoritairement EUR-indexé.
- Règle budgétaire : cap déficit 3 % et dette \sim 65,8 % du PIB ; crédibilité renforcée.

Le PLF 2026 présente une dette soutenable si (et seulement si) le trio coût-maturité-déficit reste aligné. L'équation marocaine — dirham, fixe, investisseurs domestiques profonds, multilatéraux en back-up — est robuste. Reste la clé de voûte : une exécution disciplinée (calendrier d'émission, gestion active, transparence) pour transformer la promesse de 41,6 Mds d'intérêts et 3 % de déficit en réalité mesurable.



PLF 2026 — POUVOIR D'ACHAT & INCLUSION : QUE FINANCE VRAIMENT LE BUDGET SOCIAL ?

Chapô. Le PLF 2026 combine deux leviers pour protéger les ménages : des mesures fiscales ciblées (IR, TVA, loyers, profits mobiliers) et des crédits budgétaires pour la santé, l'éducation et la protection sociale (RSU/RNP, transferts, compensation recentrée). Le pari du gouvernement : soutenir le pouvoir d'achat tout en maintenant la désinflation et l'investissement. Décryptage concret, indicateur par indicateur.

1) Le « paquet pouvoir d'achat » côté impôts : moins d'IR là où ça compte

Barème IR : effet durable après 2025

Le PLF 2026 est la première année pleine de la réforme du barème intervenue en 2025 : relèvement du seuil exonéré (de 30 000 à 40 000 DH), élargissement de tranches et baisse du taux marginal (de 38 % à 37 %). Résultat : un gain d'IR pérenne pour les salariés modestes et moyens, et une pente d'imposition plus douce pour la classe moyenne supérieure. L'exécutif a chiffré l'effet combiné 2025–2026 à environ 5,2 Mds DH en faveur des salariés — un oxygène qui, même en période de désinflation, se sent sur la fiche de paie.

Retraites : exonération intégrale des pensions de base

À compter du 1er janvier 2026, les pensions de retraite et rentes viagères des régimes de base sont exonérées d'IR (après une réduction transitoire de 50 % en 2025). C'est un relief pour les ménages âgés, dont la propension à consommer localement est élevée (santé, alimentation, services de proximité). L'effet budgétaire net est assumé au nom de l'équité intergénérationnelle.

Loyers professionnels : 5 % à la source, sans « tuer » le bailleur régulier
La retenue à la source (RAS) de 5 % sur les produits de location versés aux sociétés (IS) et aux professionnels (IR – résultat net réel/simplifié) entre en vigueur au 1er juillet 2026. Objectif : capturer un flux historiquement peu déclaré, sans alourdir la charge nette des bailleurs en règle (la RAS est imputable, avec restitution du trop-perçu). Indirectement, cette mesure favorise aussi la formalisation des contrats (trésorerie des locataires, preuves de paiement, accès au crédit).

Profits de capitaux mobiliers : paiement rapproché

En cas de cession hors circuits de retenue, l'IR est versé spontanément dans les 30 jours. Là encore, le but est la régularité de collecte (et donc l'équité horizontale) plus que la hausse de pression.

Message économique. Pour le salarié, le retraité ou le petit bailleur formel, 2026 « libère » du revenu disponible. Pour l'État, l'effort est compensé par une assiette mieux tenue et une conformité accrue (retenues, délais de paiement, e-déclaration).

2) TVA & panier du ménage : neutralité fiscale sur l'essentiel

Le cap de la réforme TVA reste double : pouvoir d'achat et assainissement. D'un côté, la tendance à généraliser l'exonération sur les produits de base (alimentaire sensible, intrants agricoles/fertilisants destinés strictement à l'agriculture) limite l'« impôt caché » sur le panier des ménages. De l'autre, l'extension de la retenue à la source TVA aux prestations facturées à des banques/assurances et entreprises ≥ 50 M DH de CA coupe court aux fausses factures et sécurise la chaîne de déduction. Le résultat attendu, c'est une TVA au rendement plus propre, qui finance l'État social sans renchérir l'essentiel.

3) État social : où vont les crédits ?

Santé : capacité, maillage, délais

Le PLF 2026 poursuit la territorialisation (groupements sanitaires, déconcentration des crédits) et la montée en capacité (hôpitaux, CHR/CHU, urgences) avec un accent sur l'équipement et la maintenance. L'objectif tangible à suivre : délais d'attente, lits ouverts, plateaux techniques opérationnels. En pratique, les dotations d'investissement sont réparties sur l'hospitalier régional et provincial, avec une enveloppe d'achats et de maintenance qui doit rester opposable dans l'exécution (éviter les « gels » qui coûtent plus cher ensuite).

Éducation : classes, profs, compétences

Côté ressources humaines, l'État crée 36 895 postes en 2026, dont 19 000 pour les AREF (professeurs). Cet effort RH s'ajoute aux capex (réhabilitation, nouvelles écoles, internats, cantines). À surveiller : taux d'occupation des classes, taux d'achèvement au collège/lycée, résultats aux évaluations nationales — des métriques qui doivent justifier chaque dirham investi.



Protection sociale : ciblage RSU/RNP et transferts

La montée en charge de la protection sociale utilise la brique RSU/RNP (Registre Social Unifié / Registre National de la Population) pour cibler les bénéficiaires de transferts monétaires et de prestations (soins, éducation, logement). L'ambition est double : meilleure couverture des plus fragiles et moindre fuite par rapport à des subventions généralisées. Le PLF articule ces filets avec la compensation recentrée (voir plus bas) et avec le financement d'instruments d'administration (information, contrôle, évaluation).

À retenir. Le budget 2026 ne « saupoudre » pas : il paye des postes (soignants, enseignants) et des équipements (lits, classes), en les territorialisant et en les rendant traçables via des KPI d'outputs (et, à terme, d'outcomes).

4) Compensation : 13,9 Mds DH, filet resserré sans couper la corde

La compensation est calibrée à 13,9 Mds DH (environ 0,8 % du PIB), avec une logique de charges dues et non de paiements. Concrètement, l'État maintient un filet sur des postes sensibles (notamment sucre et blé, via des mécanismes de restitution et d'égalisation) tout en réduisant la dépendance aux subventions « prix » quand des transferts ciblés peuvent mieux faire le travail social, à coût budgétaire maîtrisé. La soutenabilité passe par un pilotage infra-annuel (cours internationaux, fret, volumes) et par l'interaction avec RSU/RNP pour couvrir qui il faut et quand il le faut.

5) Dialogue social : 47,8 Mds DH, pouvoir d'achat et effet demande

Le gouvernement chiffre à près de 47,8 Mds DH l'effort cumulé de la séquence dialogue social + réforme de l'IR à fin 2026 (salariés & retraités, plus SMIG). Au plan macro, cet effort soutient la demande domestique sans relancer l'inflation : d'une part, parce que la hausse de revenu disponible se diffuse surtout dans la consommation de proximité (à plus faible contenu importé) ; d'autre part, parce que la désinflation importée et la normalisation des chaînes de valeur absorbent le choc. Le calibrage par tranches IR évite un « arrosage » inefficace et cible les déciles où la propension à consommer est la plus forte.

6) Marché du travail : amortir le coût de la vie en agissant sur l'emploi

Le meilleur antidote à l'érosion du pouvoir d'achat reste un emploi formel plus dense et mieux rémunéré. Trois chantiers du PLF 2026 y contribuent indirectement :

Investissement public entraîneur (eau, énergie, transport, numérique) → commandes aux entreprises → embauches dans le BTP/industrie/services.

Climat des affaires & trésorerie (remboursements TVA provisionnés à 9,633 Mds DH, délais de paiement publics sous surveillance) → oxygène pour la PME.

Cohérence fiscale (stabilité IS, IR plus lisible, RAS ciblées) → prévisibilité qui encourage les plans de recrutement.

La création nette d'emplois et la progression de la masse salariale privée sont les vrais moteurs de l'IR (et donc du pouvoir d'achat global). C'est aussi ce qui rend la trajectoire budgétaire crédible : plus d'emplois formels, c'est plus de recettes organisées et moins de pression sur les taux.



7) Risques & parades : ne pas perdre le gain en exécution

- Délais de remboursement TVA : s'ils s'allongent, ils étranglent l'investissement/export et finissent par remonter les prix. Parade : SLA publics, digital, enveloppe dédiée (les 9,633 Mds DH inscrits doivent être décaissés pas seulement budgétés).
- Approvisionnements (énergie, céréales) : une flambée renchérit le panier et grignote l'IR « rendu ». Parades : gestion contrats/hedging, diversification des sources, activation ciblée des filets RSU/RNP.
- Marché locatif : mal mise en œuvre, la RAS 5 % peut brider l'offre formelle. Parades : communication sur l'imputation/restitution, guichet de réclamation rapide, simplification documentaire.
- Services publics : sans maintenance ni personnels au bon endroit, l'investissement ne se traduit pas en pouvoir d'achat réel (ex. santé : délais d'attente). Parades : pilotage par résultats (lits, classes, délais).

8) Comment juger, concrètement, l'effet « pouvoir d'achat » en 2026 ?

Trois tableaux de bord simples peuvent (et doivent) être publiés trimestriellement :

IR moyen payé par décile (salariés) et montant de pensions exonérées (retraités) — pour voir si le soulagement profite bien aux cibles.

Panier de base (hors produits déjà exonérés) + coût énergie/logement — pour vérifier que la TVA neutre et la compensation font leur travail.

Accès effectif aux services publics (délais d'attente hospitaliers, densité médicale par 100 000 hab., taux d'occupation des classes, taux de scolarisation) — parce que le pouvoir d'achat, c'est aussi ne pas dépenser quand l'hôpital ou l'école fonctionne.

Verdict

Le PLF 2026 ne traite pas le pouvoir d'achat uniquement par des chèques ou des hausses de salaires généralisées. Il rabote l'IR là où l'euro (le dirham) compte, exonère les pensions de base, neutralise la TVA sur l'essentiel, resserre la compensation et paye des soignants/enseignants et des équipements utiles. L'ensemble tient parce qu'il est adossé à une trajectoire macro crédible (déficit 3 % du PIB), à une dette maîtrisée (intérêts 2,3 % du PIB) et à un investissement qui prépare la baisse des coûts (eau, énergie, logistique). La condition de réussite, désormais, est opérationnelle : exécuter vite (remboursements TVA, recrutements), simplement (retenues à la source bien paramétrées), visiblement (tableaux de bord publics). C'est ainsi que les gains IR et la neutralité TVA se transformeront, chez le ménage marocain, en dirhams qui restent dans la poche — et en services publics qui coûtent moins à vivre.





SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'OPINION DES JEUNES

POLITIQUE, ÉCONOMIE, SANTÉ, SPORT, CULTURE, LIFESTYLE, DIGITAL, AUTO-MOTO,
ÉMISSIONS WEB TV, PODCASTS, REPORTAGES, CONFÉRENCES, CHRONIQUES VIDÉOS...



FEU D'ARTICLES !

FIN JUIN 2025, VOTRE PORTAIL

LODJ.MA FÊTE TROIS JALONS MAJEURS

50 000 ARTICLES PUBLIÉS

10 MILLIONS DE LECTURES

5000 CONTRIBUTIONS

TOUTE L'INFORMATION À L'ORDRE DU JOUR ET EN CONTINU

MERCI DE VOTRE CONFIANCE
POURSUIVONS ENSEMBLE CETTE AVENTURE !

www.lodj.ma



SCAN ME!



L'actualité est sélectionnée et envoyée mensuellement via Newsletter à nos 300000 abonnés.

L'information est également publiée quotidiennement sur Google Actualités.

@lodjmaroc



PLF 2026 - COMPENSATION : SUCRE, BLÉ, BUTANE... UN FILET SOCIAL RESSERRÉ À 13,9 MDS DH

Chapô. En 2026, l'État marocain reconduit sa politique de soutien des prix sur trois postes sensibles — gaz butane, sucre et blé tendre/FNBT — avec une enveloppe de 13,9 Mds DH, soit 0,8 % du PIB. Le cadrage se fait en « charges dues » (et non en paiements) et s'inscrit dans une trajectoire de déficit à 3 % du PIB. Voici, chiffres à l'appui, ce que couvre réellement cette enveloppe et ce qu'il faudra surveiller à l'exécution.

1) Le cadrage 2026 : 13,9 Mds DH, filet social calibré

Le Rapport économique et financier fixe la charge de la compensation à 13,9 Mds DH en 2026 (0,8 % du PIB). Le texte précise qu'il s'agit de charges dues — la bonne métrique pour suivre la soutenabilité budgétaire et l'effort réel de l'État, indépendamment du profil de paiement infra-annuel. Ce calibrage s'insère dans une architecture de dépenses visant la consolidation de l'État social tout en réduisant le déficit à 3 % du PIB.

Lecture. L'enveloppe 2026 part d'une conjoncture internationale plus « normale » (pétrole et butane modérés) et d'un ciblage social qui gagne en précision via le RSU/RNP — ce qui permet de resserrer le filet sans le rompre.

2) Gaz butane : subvention unitaire en baisse, volatilité encore présente

Prix mondiaux et « formule marocaine »

En 2025, les cours du butane ont oscillé mais resté contenus : 548 \$/t en moyenne sur les neuf premiers mois (+1 % vs 2024), avec un plancher à 475 \$/t (mai) et un pic à 550 \$/t (septembre). Cette modération, liée à un marché pétrolier redevenu excédentaire, cadre la dépense 2026.

La « formule marocaine » (référence composite) montre la dynamique sous-jacente : forte au début 2025 côté composante américaine, puis détente au printemps ; côté euroméditerranéen, la tension de début d'année s'est normalisée au fil des mois. Ces cinétiques expliquent la baisse tendancielle de la subvention unitaire.

Subvention unitaire de la bonbonne 12 kg

Sur janvier-août 2025, la subvention mensuelle pour la bonbonne 12 kg est passée de 64 DH (janvier) à 42 DH (juillet) — moyenne : 53,47 DH, soit -14 % vs la même période de 2024 (62,2 DH). La part de la subvention dans le prix réel recule de 56 % (janvier) à 47 % (août). À noter : la réduction de 10 DH appliquée à partir du 20 mai 2024 a contribué à ce repli.

Lecture. Pour 2026, si la modération des cours se prolonge et que la part subventionnée reste proche de la moitié du prix réel, la composante « butane » de l'enveloppe 13,9 Mds DH devrait rester maîtrisée — sous réserve d'éisodes de tension liés au fret, aux arbitrages américains ou à des chocs géopolitiques.

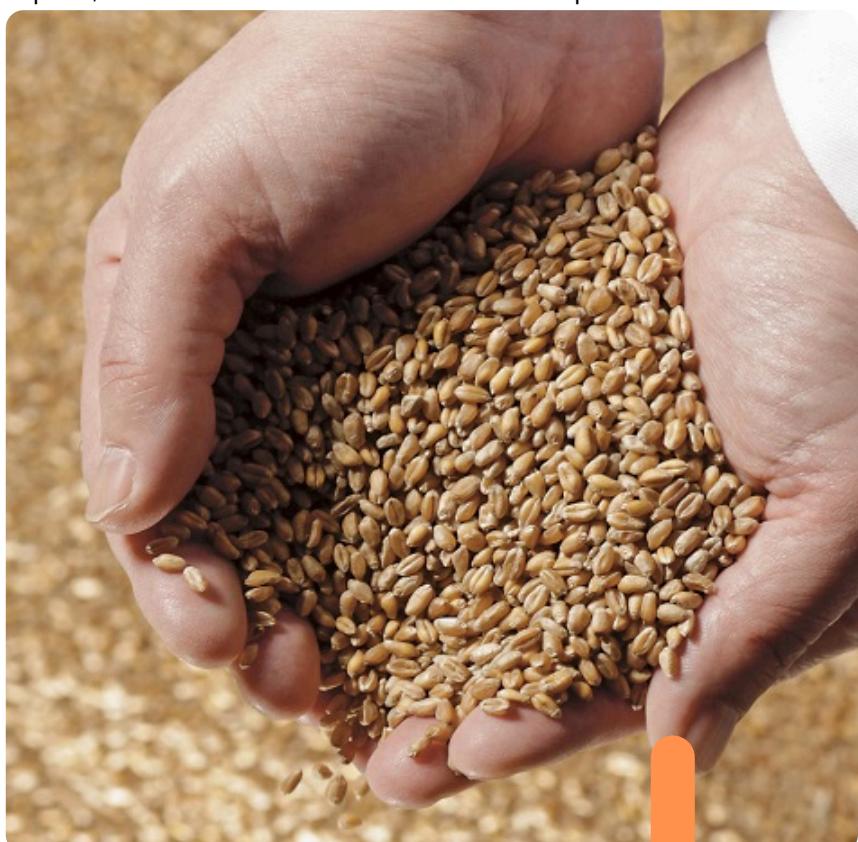
3) Sucre : consommation élevée, production locale affaiblie, subvention relevée depuis 2023

Un soutien rehaussé à la consommation

La charge de compensation du sucre à la consommation est passée d'une moyenne de 3,4 Mds DH avant 2023 à près de 4,4 Mds DH en 2024, conséquence directe de la revalorisation de 27 % de la subvention forfaitaire entrée en vigueur le 14 avril 2023. De janvier à juin 2025, la charge mensuelle a fluctué entre 352 MDH (min, avril) et 417 MDH (max, mai), pour un total 2,292 Mds DH, quasi stable vs 2024 (2,305 Mds).

Une dépendance accrue aux importations

Côté offre, la production nationale de sucre a plongé de 600 kt (2019) à 191 kt (2024) (-68 %), avant un rebond à 280 kt en 2025 ; le taux de couverture par la production tombe à 23 % en 2025. La structure de consommation reste dominée par le sucre granulé (61 %), suivi du sucre en pain (23 %), du lingot (14 %) et du morceau (2 %). Cette dépendance aux importations accroît l'effort de restitution à l'import : 2,52 Mds DH en 2023, puis 1,77 Md DH en 2024 selon la Caisse de Compensation.



Lecture. Même si les cours internationaux restent heurtés, la normalisation relative de 2025 et l'ajustement de la subvention permettent d'inscrire 2026 dans une enveloppe soutenable — à condition de tenir le ciblage et de suivre de près les volumes importés et les coûts logistiques.

4) Blé tendre & FNBT : un socle stabilisateur autour de 1,3 Md DH en 2024

Le soutien au blé tendre et à la Farine Nationale de Blé Tendre (FNBT) a représenté ≈ 1,290 Md DH en 2024 (−4 % vs 2023), ventilé en 986 MDH pour la compensation du contingent FNBT, 230 MDH de frais de transport, 6 MDH de prime de magasinage et 68 MDH pour les appels d'offres destinés à sécuriser l'approvisionnement des minoteries.

Conjoncturellement, la collecte de blé tendre s'est affaiblie ces dernières campagnes, et les importations sont devenues plus erratiques : 49,51 MQx importés en 2024, avec un pic en juillet (9,09 MQx) ; en 2025, la France reste la première origine (≈ 64 % des volumes de blé tendre), devant le Canada et les États-Unis sur l'ensemble des céréales.

Lecture. La ligne « blé/FNBT » n'est pas la plus lourde de la compensation, mais c'est un stabilisateur social clé (prix du pain), sensible aux écrasements de la minoterie et aux droits de douane modulés selon conjoncture — autant de paramètres à suivre pour 2026.

5) Pourquoi 13,9 Mds DH semblent tenables en 2026

Trois raisons plaident pour un risque contenu sur l'enveloppe :

Hydrocarbures modérés. La Banque mondiale anticipe un Brent autour de 60 \$/b en 2026 ; un marché « excédentaire » limite la poussée sur le butane.

Stocks céréaliers confortables. Les stocks mondiaux de céréales 2024/25 sont jugés confortables (ratio stocks/utilisation ≈ 30,2 %), réduisant le risque d'envolée durable des prix.

Ciblage social et gouvernance. Le passage à des charges dues (plutôt que paiements), l'usage du RSU/RNP et la poursuite des restitutions ciblées (sucre brut, blé tendre) améliorent la prévisibilité.

6) Les garde-fous 2026 : que faut-il surveiller concrètement ?

Butane : publier mensuellement la subvention unitaire 12 kg et la part subventionnée (objectif : rester sous 50 % du prix réel), avec note d'explication si dépassement.

Sucre : suivre les quantités consommées (type granulé/pain/lingot/morceau) et la charge mensuelle ; si la production locale reflué, calibrer la restitution pour lisser les chocs d'import.

Blé/FNBT : monitorer les écrasements et la logistique (transport, magasinage), publier les coûts unitaires par quintal livré.

Fret & arbitrages : documenter trimestriellement l'impact du fret VLGC et des arbitrages US/EU-Med sur la facture butane.

7) Ce que révèle l'enveloppe : un filet social plus fin, pas plus faible

Le plafonnement à 13,9 Mds DH ne signifie pas désarmement : il s'agit d'un filet plus fin, rendu possible par :

une subvention butane plus ciblée (baisse unitaire, part subventionnée en recul), un soutien sucre rehaussé depuis 2023 mais suivi de près (consommation, importations),

une ligne blé/FNBT calibrée pour maintenir le prix social du pain tout en contenant les dérives logistiques.

Le tout s'articule avec la montée des transferts ciblés via RSU/RNP, évitant de faire de la compensation généralisée un substitut aux politiques sociales modernes.

8) Verdict : crédible... si l'exécution suit

Crédible, parce que les fondamentaux (cours, stocks mondiaux, structure du soutien) plaident pour une enveloppe tenable en 2026. Mais conditionnel, car trois chocs peuvent vite tendre la ligne :

un rebond durable des cours (énergie ou sucre) ;

des aléas climatiques affectant les campagnes locales (sucre, blé) ;

des goulets logistiques (fret, arbitrages de cargaisons) qui renchérissent le coût « rendu Maroc ».

La réponse se trouve moins dans le montant voté que dans quatre réflexes d'exécution : transparence mensuelle (butane, sucre, blé), SLA de paiement des restitutions, ajustements techniques (droits de douane modulés, appels d'offres ONICL), et coordination avec les dispositifs RSU/RNP. À ce prix-là, les 13,9 Mds DH ne seront pas un pari, mais un engagement tenable au service du pouvoir d'achat.

À retenir : 13,9 Mds DH (0,8 % du PIB) pour butane, sucre, blé/FNBT en 2026 ; subvention butane 12 kg moyenne 53,47 DH (janv.-août 2025), part subventionnée descendue de 56 % à 47 % ; sucre : ≈ 4,4 Mds DH en 2024 après +27 % de la subvention (14/04/2023), 2,292 Mds DH sur janv.-juin 2025 ; blé/FNBT : ≈ 1,290 Md DH en 2024, dont 986 MDH pour le contingent FNBT. Le tout sous l'égide d'une trajectoire macro déficit 3 % et d'un État social mieux ciblé.



PLF 2026 — COMMERCE EXTÉRIEUR & « MÉTIERS MONDIAUX » : OÙ EN EST LA MACHINE À EXPORTER ?

Chapô. La crédibilité du PLF 2026 tient aussi à la vigueur des exportations et à la tenue du compte courant. Après un rattrapage en 2024, porté par l'automobile, l'aéronautique et les dérivés de phosphates, l'Exécutif anticipe en 2026 une accélération des exportations de biens et services de +8,2 % en volume, dans un contexte de commerce mondial redevenu modérément porteur.

Décryptage chiffré — secteurs par secteurs — et ce qu'il faut vraiment surveiller en exécution.

1) Le décor international : commerce mondial en reprise, services au sommet

En 2024, la valeur du commerce mondial de marchandises a progressé de +2,2 % (24,6 trillions \$) après -4,7 % en 2023, un rebond freiné par la baisse des prix moyens (énergie -5 %, produits manufacturés -1,6 %). Les services commerciaux ont continué de croître +9,1 % à 8,4 trillions \$, dopés par le voyage et les services numériques — deux moteurs qui soutiennent aussi l'extérieur marocain (recettes de voyages).

2) 2024-2025 : les « métiers mondiaux » relancent la dynamique export

Un mix export qui redevient tracteur

En 2024, les exportations marocaines globales ont atteint 456,3 Mds DH (+6,1 % vs 2023), avec une inflexion positive sur la chimie-phosphates, les produits finis d'équipement et les consommations. Côté partenaires, l'Union européenne concentre 63,2 % des exportations (Espagne 22,1 %, France 19,1 %).

Au S1-S2 2025, la valeur des expéditions a poursuivi sa normalisation dans l'industrie : dérivés de phosphates +18,4 % à fin août 2025, aéronautique +5,6 %, métallurgie +18,5 %, plastique-caoutchouc +32 %. Côté offre, la capacité industrielle

s'est retendue (TUC 78,3 % fin août 2025, +0,9 pt en g.a.).

Automobile : cap sur 1 million d'unités et l'électrification

Production 559 645 véhicules en 2024 (2^e en Afrique, proche de l'Afrique du Sud 599 755), capacité 700 000 et montée en charge vers 1 million portée par de nouveaux modèles (dont hybrides/électriques). Chiffre d'affaires export record 157,6 Mds DH en 2024 (+6,3 %). Objectif 2030 : hub de batteries (cobalt/phosphates) pour les marchés UE/US.

Phosphates & dérivés : retour de cycle, levier d'export

Après un contre-choc prix en 2023, la ligne Groupe OCP a rebondi en 2024 (+13,5 % après -33,6 %), puis +18,4 % pour les dérivés à fin août 2025 : la normalisation de la demande et l'amélioration des spreads soutiennent la valeur exportée.

Aéronautique : montée continue dans la chaîne de valeur

À fin août 2025, les exportations aéronautiques progressent +5,6 %. Le contenu local et la diversification (aérostructures, câblage, MRO) confortent l'intégration avec les donneurs d'ordre européens.

À retenir. En 2024-2025, les « métiers mondiaux » se réinstallent comme premiers moteurs des exportations, pendant que le tourisme et les transferts MRE stabilisent l'externe. Déficit courant 2024 : 1,2 % du PIB (vs 1 % en 2023), malgré une contribution négative du commerce extérieur à la croissance (-2,5 pts).

3) PLF 2026 : que disent les prévisions d'export ?

Le REF table pour 2026 sur :

- Exportations de biens & services : +8,2 % (volume), tirées par automobile, aéronautique, électronique ; contribution +3,6 pts à la croissance.
- Importations : +8,4 % (volume) ; contribution -4,3 pts, portée par alimentaire +7 %, biens d'équipement +9 %, demi-produits +8,2 %.
- Besoin de financement de l'économie : 2,6 % du PIB (après 2,2 % en 2025).

Traduction macro. La croissance 2026 demeure ouverte (investissement fort → import d'équipements), mais le paquet export compense en partie via la montée des filières mondiales. Le cadre de stabilité reste assuré par les voyages et les transferts MRE, qui ont soutenu l'équilibre en 2024



4) Gouvernance de l'export : une feuille de route 2025–2027 chiffrée

La Feuille de route du commerce extérieur 2025–2027 fixe trois objectifs mesurables : élargir la base exportatrice de 400 entreprises/an, +80 Mds DH d'exportations supplémentaires et 76 000 emplois créés d'ici 2027. Outils : One-Shop-Store Export, assurance publique à l'export, agrégation/exportation, guichets uniques (rationaliser de 5 interfaces à une plateforme), digitalisation (trade.ma, tijaria).

Côté financement externe de l'appareil productif, les IDE nets ont atteint 16,3 Mds DH en 2024 (+52 %), puis 22,95 Mds DH à fin août 2025 (+47,6 % g.a.), renforçant les chaînes export.

5) Pourquoi l'équilibre externe a tenu (et doit tenir) ?

(i) Moteurs structurels

- Automobile : effet volume (capacité, nouveaux modèles) + pivot électrique (batteries), avec un CA export 2024 : 157,6 Mds DH.
- Phosphates/derivés : effet prix-volume reconstitué en 2024–2025 (OCP +13,5 % ; dérivés +18,4 % à fin août 2025).
- Aéronautique/électronique : montée en gamme, viscosité des carnets UE.

(ii) Amortisseurs conjoncturels

- Voyages/MRE : soutiennent la stabilité extérieure malgré la contribution négative des échanges à la croissance en 2024.
- Coût de financement : détente en 2024–2025 (taux primaires en baisse), utile pour financer l'investissement export sans pression excessive sur la balance.

6) Trois risques 2026 à surveiller – et leurs parades

Reflux de la demande finale en Europe

- Risque : l'UE pèse >60 % des débouchés ; une rechute de la demande en biens manufacturés rogne les volumes.
- Parade : diversification géographique (US/Afrique), assurance publique à l'export accrue, activation du One-Shop-Store Export pour accélérer la prospection.

Contraintes d'offre domestique (capacité/qualif/logistique)

- Risque : TUC à 78,3 % ; sans montée en compétences ni logistique fluide, le « +8,2 % » d'export 2026 est difficile à livrer.
- Parade : accélérer les investissements logistiques (ports, rail, hubs) et les compétences (indus 4.0). Le PLF 2026 cite les chantiers aéroports/LGV/ports et la stratégie Maroc Digital 2030 comme leviers de compétitivité-coût.

Prix des intrants & demi-produits

- Risque : import d'équipements/demi-produits en hausse (volumes +8–9 %) peut rogner la marge export si les prix mondiaux se retiennent.
- Parade : clauses d'indexation, sourcing multi-pays, gains de productivité (automation/énergie).

7) Check-list d'exécution (pour « faire » les +8,2 %)

- Pipeline firmes export : +400 exportateurs/an (suivi public du compteur), effet réseau via sociétés d'agrégation.
- Guichet unique : bascule effective des 5 interfaces → 1 plateforme (métriques : délais, coûts).
- Assurance à l'export : capillarité dans les régions (PME-PMI).
- Logistique : aligner l'agenda aéroports/ports/rail avec les pics saisonniers export (auto, agro, chimie).
- IDE : consolider l'attraction (flux 2024 16,3 Mds ; à 22,95 Mds à fin août 2025), condition de la montée en gamme.

8) Verdict

Le PLF 2026 est cohérent avec une économie tirée par ses métiers mondiaux : auto (records d'export, cap sur 1 million d'unités & batteries), aéro (progression régulière), phosphates/derivés (retour de cycle). Les prévisions (export +8,2 % ; import +8,4 % en volume) sont ambitieuses mais atteignables si trois conditions sont remplies : déploiement rapide des outils de la feuille de route export (guichets, assurance, agrégation), synchronisation investissements logistiques/industriels avec la demande externe, stabilité du cadre macro (déficit budgétaire 3 % du PIB, besoin de financement 2,6 % du PIB).

En somme, la « machine à exporter » marocaine est en position de livrer ce que promet le PLF 2026. À condition de transformer la stratégie en logistique, la capacité en livraisons, et les plateformes en contrats – avec, à la clé, une stabilité extérieure préservée et des recettes qui financent l'État social sans dégrader l'équilibre externe



PLF 2026 — DOUANES & IMPÔTS INDIRECTS : UNE « PROTECTION INTELLIGENTE » AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ PRODUCTIVE

Chapô. Le PLF 2026 ne se contente pas d'annoncer des chiffres : il recompose finement le tarif douanier et les taxes intérieures de consommation (TIC) pour protéger des maillons fragiles (balais, électroménager de base, résine PVC), sécuriser les chaînes d'approvisionnement (produits pharmaceutiques) et améliorer la conformité (marquage fiscal des combustibles). En toile de fond, la cible de 18,5 Mds DH de droits de douane ($\approx 1\%$ du PIB) reste modeste mais stratégique dans l'architecture des recettes 2026. Tour d'horizon chiffré et raisonné, mesure par mesure.

1) Pourquoi retoucher le tarif en 2026 ?

D'abord une réalité budgétaire : en 2026, l'État vise 366,5 Mds DH de recettes fiscales ($\approx 20\%$ du PIB), dont TVA à l'importation 71 Mds DH, TIC 45,4 Mds DH (énergie 23,1 Mds, tabacs 17,7 Mds) et droits de douane 18,5 Mds DH. Le poids budgétaire des droits n'est pas massif, mais leur rôle est microéconomique : arbitrer entre protection de filières locales et compétitivité-coût pour le consommateur et l'industrie aval.

Ensuite, une réalité industrielle : l'économie marocaine a besoin d'écrans tarifaires ciblés là où l'asymétrie de concurrence (surcapacités asiatiques, détournements de flux, positions dominantes) menace des maillons productifs encore peu capitalisés. C'est exactement la logique des ajustements 2026.

2) Trois relèvements « boucliers » contre la concurrence déséquilibrée

a) Monofilaments (filière des balais) : de 2,5 % à 17,5 %

Pour préserver la filière nationale des balais face à l'afflux de produits finis importés, le PLF relève le droit d'importation sur les monofilaments de 2,5 % à 17,5 % (avec spécialisation). L'objectif n'est pas de renchérir une matière première par principe, mais d'éviter que des intrants à très bas droit ne fragilisent la fabrication locale quand l'aval importé écrase les marges domestiques.

Lecture. Pour 2026, si la modération des cours se prolonge et que la part subventionnée reste proche de la moitié du prix réel, la composante « butane » de l'enveloppe 13,9 Mds DH devrait rester maîtrisée — sous réserve d'épisodes de tension liés au fret, aux arbitrages américains ou à des chocs géopolitiques.

3) Sucre : consommation élevée, production locale affaiblie, subvention relevée depuis 2023

Un soutien rehaussé à la consommation

La charge de compensation du sucre à la consommation est passée d'une moyenne de 3,4 Mds DH avant 2023 à près de 4,4 Mds DH en 2024, conséquence directe de la revalorisation de 27 % de la subvention forfaitaire entrée en vigueur le 14 avril 2023. De janvier à juin 2025, la charge mensuelle a fluctué entre 352 MDH (min, avril) et 417 MDH (max, mai), pour un total 2,292 Mds DH, quasi stable vs 2024 (2,305 Mds).

Une dépendance accrue aux importations

Côté offre, la production nationale de sucre a plongé de 600 kt (2019) à 191 kt (2024) (-68 %), avant un rebond à 280 kt en 2025 ; le taux de couverture par la production tombe à 23 % en 2025. La structure de consommation reste dominée par le sucre granulé (61 %), suivi du sucre en pain (23 %), du lingot (14 %) et du morceau (2 %). Cette dépendance aux importations accroît l'effort de restitution à l'import : 2,52 Mds DH en 2023, puis 1,77 Md DH en 2024 selon la Caisse de Compensation.

3) Un abaissement ciblé pour baisser le coût des intrants : les profilés pour caissons de ventilation

Le PLF abaisse le DI de 30 % à 17,5 % pour des profilés ($\leq 1\text{ mm}$; $\leq 255\text{ g/ml}$) utilisés dans la fabrication de caissons de ventilation. Ici, la logique est inverse : alléger le coût d'un intrant pour promouvoir l'assemblage local d'un composant industriel. On neutralise un surcoût amont qui minait la compétitivité de l'atelier marocain.



4) Pharmaceutiques (chapitre 30) : continuité d'un travail de « chirurgie tarifaire »

Depuis 2023, le chapitre 30 a été restructuré selon la réalité de production :

2,5 % pour les produits totalement importés ;
10 % / 17,5 % pour les produits à la fois importés et fabriqués localement ;
40 % pour les produits à production locale exclusive. Cet escalier tarifaire vise à favoriser la production nationale sans perturber l'approvisionnement. Des cas ont toutefois vu des spécialités (y compris celles des marchés publics de la Santé) basculer vers des quotités 10–17,5–40 %, alors qu'elles relevaient auparavant de 2,5 %. D'où des réaménagements opérés (décret 2-23-590 du 21/07/2023, LF 2025) et la poursuite de ces correctifs dans le PLF 2026. L'idée : sécuriser les marchés et les prix sans casser la montée en compétences industrielle.

5) TIC & marquage fiscal : conformité d'abord, rendement ensuite

Le marquage fiscal des carburants a été étendu au gasoil et au supercarburant à partir du 1^{er} janvier 2026. Le Gouvernement propose d'étendre le champ au carburateur, aux fuel oils, au propane et au butane... mais en reportant l'entrée en vigueur de cette extension au 1^{er} janvier 2028, ainsi que la sanction liée au défaut de marquage. Pourquoi ? Pour laisser du temps technique aux opérateurs (adaptation des installations) et fiabiliser l'empreinte chimique. Message : mieux vaut une conformité solide qu'une norme précipitée.

Au passage, la TIC 2026 (tous produits) est budgétée à 45,4 Mds DH, dont 23,1 Mds sur les énergétiques : le marquage ne vise pas seulement un rendement, mais la traçabilité et la lutte contre la fraude (volumes non déclarés, dilutions).

6) Bois importé : vers un calibrage plus fin entre matières premières et produits finis

Le document de présentation rappelle la taxe sur les bois importés : 12 % sur le chapitre 44 (hors 44.08) et 6 % sur certains meubles en bois (chap. 94). Problème signalé : la même taxe frappe matières premières et produits finis pour certaines références, ce qui désavantage l'usinage local. Le PLF ouvre le débat de calibrage ; il faudra suivre l'issue réglementaire pour cibler la taxe là où elle protège sans renchérir l'intrant.

Comme chaque année, l'article 2 du PLF habilite le Gouvernement, conformément à l'article 70 de la Constitution, à modifier ou suspendre (par décrets) les quotités tarifaires et autres droits perçus à l'import/export ainsi que les TIC (à l'exclusion de la TVA) – les décrets devant être ratifiés ensuite par le Parlement. Le PLF 2026 liste d'ailleurs des décrets 2025 à ratifier, notamment celui qui suspend le droit d'importation sur les bovins domestiques (29 août 2025). C'est un cadre de souplesse pour réagir à des chocs de prix ou d'offre sans attendre une LF rectificative.

8) Ce que ces choix changent vraiment (2026)

Prix à la consommation.

Électroménager de base : le relèvement à 17,5 % peut modérer la guerre des prix sur l'import et donner de l'air aux fabricants locaux. Sur les modèles importés, un léger renchérissement est possible – à mesurer avec la TVA import (71 Mds DH budgétés en 2026), les marges distributeurs et l'élasticité de la demande.

PVC : le passage à 10 % vise surtout la prévention d'un dumping d'opportunité ; l'impact conso dépendra du poids de la résine dans le coût final des produits (tuyaux, profilés).

Compétitivité amont/aval.

Profilés de ventilation : le relâchement du droit (30 → 17,5 %) baisse le coût d'intrant, argument pro-assemblage local.

Pharmaceutiques : la chirurgie tarifaire continue pour concilier sécurité d'approvisionnement (marchés publics) et montée en gamme locale.

Conformité & traçabilité.

Marquage des combustibles : extension annoncée mais reportée (2028) pour les nouveaux produits – gage de qualité d'exécution.

9) Comment juger objectivement l'« efficacité » de ces mesures en 2026 ?

Volumes importés sur les HS ciblés (monofilaments, lavantes, congélateurs, PVC) : baisse attendue pour les finitions importées quand il existe une offre locale.

Taux d'utilisation des capacités dans les ateliers concernés : progression de quelques points serait un signe de réussite.

Prix départ usine local vs prix CAF import : l'écart doit se resserrer sans basculer dans une rente.

Délais & prix pharmaceutiques dans les marchés publics : absence de pénuries et stabilité des prix unitaires malgré la montée en gamme industrielle.

Conformité au marquage : taux de couverture des volumes, écarts détectés, sanctions (à compter de 2028 pour les nouveaux produits).



9) Comment juger objectivement l'« efficacité » de ces mesures en 2026 ?

Volumes importés sur les HS ciblés (monofilaments, lavantes, congélateurs, PVC) : baisse attendue pour les finitions importées quand il existe une offre locale.

Taux d'utilisation des capacités dans les ateliers concernés : progression de quelques points serait un signe de réussite.

Prix départ usine local vs prix CAF import : l'écart doit se resserrer sans basculer dans une rente.

Délais & prix pharmaceutiques dans les marchés publics : absence de pénuries et stabilité des prix unitaires malgré la montée en gamme industrielle.

Conformité au marquage : taux de couverture des volumes, écarts détectés, sanctions (à compter de 2028 pour les nouveaux produits).

10) Points de vigilance (et parades) pour ne pas « surprotéger »

Risque de répercussion excessive à la caisse sur l'électroménager : publier un suivi trimestriel des prix moyens et part importée par segment ; si dérapage, ouvrir des contingents à droit réduit sur des modèles d'entrée de gamme.

PVC & intrants industriels : si tension d'offre, licences temporaires ou contingents pour éviter un goulet chez les transformateurs.

Pharma : boucler rapidement les réaménagements du chapitre 30 pour sécuriser les livraisons des marchés Santé ; maintenir la porte à 2,5 % sur les DCI critiques quand l'offre locale est encore naissante.

Bois : dissocier clairement matières et produits finis dans la taxe, pour protéger l'usinage sans taxer l'intrant comme un produit final.

11) Gouvernance : simplifier et contrôler en même temps

Le PLF relie l'agenda tarifaire à deux chantiers transverses :

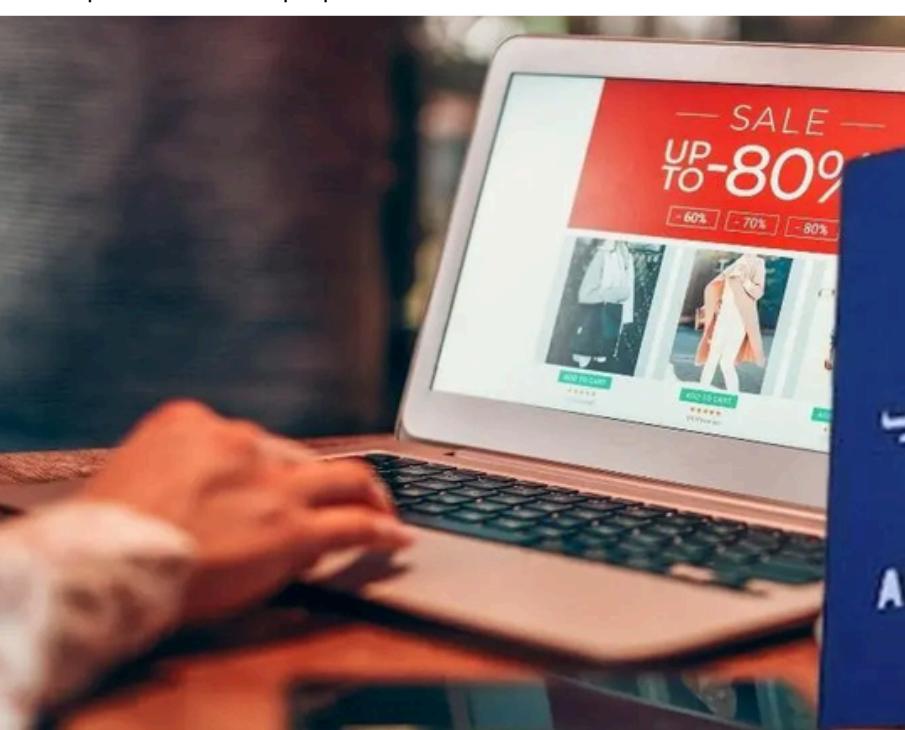
Simplification douanière & lutte contre la fraude (procédures, guichets, ciblage) — indispensable pour que la « protection intelligente » ne se transforme pas en rente d'importation.

Habilitation tarifaire (Article 2) + ratification systématique des décrets — une agilité utile face aux chocs (ex. suspension du droit sur bovins en 2025).

Verdict

Le PLF 2026 assume une protection ciblée là où l'équité concurrentielle est menacée (monofilaments, électroménager, PVC), allège des intrants stratégiques (profilés pour ventilation), stabilise l'approvisionnement pharmaceutique par une chirurgie fine du chapitre 30 et organise la conformité par le marquage fiscal — en donnant du temps aux opérateurs pour bien faire. Le tout sous un cadre d'habilitation/ratification qui garantit réactivité et redevabilité.

Cle de lecture pour 2026 : si, à l'automne, on observe des usines plus chargées, des prix stables côté santé, des flux import mieux qualifiés (moins d'opportunisme), et une conformité sourcée par le marquage, alors la « protection intelligente » aura tenu ses promesses — sans sacrifier l'utilisateur final ni l'équilibre des recettes (douanes 18,5 Mds DH ; TVA import 71 Mds DH ; TIC 45,4 Mds DH). À défaut, il faudra réajuster : contingenter, aménager, ouvrir — c'est précisément ce que permet l'Article 2.



En une phrase : en 2026, le Maroc se dote d'un parapluie tarifaire là où la pluie est la plus forte — tout en gardant la main pour l'ouvrir ou le refermer au bon moment.



UNE PRÉSENCE FORTE SUR LES RESEAUX SOCIAUX



167,2K
FOLLOWERS



412K
FOLLOWERS



1,2M
FOLLOWERS



138K
FOLLOWERS

QUI DIT MIEUX ?

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
ET RECEVEZ NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS



PLF 2026 - RECETTES NON FISCALES & EEP : LE VRAI LEVIER DE SOUTENABILITÉ BUDGÉTAIRE

Chapô. Dans le PLF 2026, les recettes non fiscales sont projetées à 62,7 Mds DH (soit 14,5 % des recettes ordinaires), réparties entre versements des EEP (27,5 Mds), financements innovants (20 Mds) et cessions de participations de l'Etat (6 Mds). Cette architecture vise à diversifier la ressource tout en accélérant la réforme du portefeuille public. Décryptage chiffré et pragmatique, avec les garde-fous à surveiller en exécution.

1) Pourquoi les « non fiscales » sont décisives en 2026

Deux chiffres plantent le décor : les recettes ordinaires nettes sont prévues à 432,8 Mds DH, dont 366,5 Mds de recettes fiscales ($\approx 20,1\%$ du PIB). Par différence, l'enveloppe « non fiscales » (62,7 Mds DH) pèse 14,5 % des recettes ordinaires – un coussin de soutenabilité essentiel pour stabiliser le déficit à 3 % du PIB.

À retenir. En 2026, la prouesse budgétaire ne vient pas uniquement des impôts (IS/IR/TVA) : elle dépend aussi de la capacité de l'Etat à remonter des flux des EEP, valoriser ses actifs et structurer des financements hors dette budgétaire.

2) 27,5 Mds DH de versements des EEP : qui paye, et pourquoi maintenant ?

Le PLF 2026 table sur 27,5 Mds DH de versements en provenance des Établissements et Entreprises publics (EEP). Ce montant dépasse la seule trajectoire de dividendes « classiques » : il agrège la montée en puissance de quelques contributeurs systémiques (OCP, BAM, ANCFCC, etc.) et l'effet de gouvernance (rationalisation, reporting, discipline de trésorerie).

Pour situer le niveau : les produits versés par les EEP au Budget général (hors cessions) ont atteint 16,61 Mds DH en 2024, une clôture 2025 attendue à 18,545 Mds et une projection 2026 à 19,522 Mds. À fin septembre 2025, 16,023 Mds avaient déjà été versés, principalement par OCP SA (6,177 Mds), Bank Al-Maghrib (4,079 Mds) et ANCFCC (4,015 Mds). Autrement dit, la base contributive est identifiée et active, mais atteindre 27,5 Mds suppose d'y ajouter d'autres postes (dividendes et remises hors périmètre EEP stricto sensu) et de pérenniser la discipline de remontée.

Ce qu'il faut surveiller.

Concentration : une part élevée vient de trois acteurs ; il faut élargir la base sans fragiliser l'investissement.

Cyclicité : les versements d'OCP sont cycliques (prix des engrais), tandis que ceux de BAM reflètent la marge financière et la conjoncture monétaire ; cela plaide pour une marge de sécurité dans l'exécution.

3) 20 Mds DH de « financements innovants » : de quoi parle-t-on concrètement ?

Le PLF 2026 vise 20 Mds DH via des mécanismes de financement innovants (ingénierie financière). Dans la pratique, l'ANGSPE et le MEF déplacent des schémas sans garantie de l'Etat, fondés sur la valorisation d'actifs, les OPCI (portage d'immobilier public), la titrisation et d'autres montages de patrimonialisation (immobilier, foncier, concessions, cash-flows dédiés).

Des opérations pilotes montrent la faisabilité : valorisation de patrimoine chez Barid Al-Maghrib et renforcement des fonds propres d'Al Barid Bank, pour améliorer les ratios prudentiels et accroître les dividendes remontés à l'Etat ; des schémas analogues sont étudiés avec ADM, ONDA et ONCF. L'idée est d'activer de la ressource hors budget en traitant l'Etat propriétaire comme un asset manager discipliné.

Côté domaine privé de l'Etat, la rentabilisation des actifs (locations, ventes, remplacement domanial) est explicitement intensifiée : l'objectif LF 2025 sur produits/revenus domaniaux (1,86 Md DH) a été dépassé dès le SI-2025 (recouvrement $> 2,52$ Mds), confirmant le gisement et la capacité de recouvrement.

La clé de réussite 2026 : documenter projet par projet l'actif mobilisé, la valeur extraite et l'absence de risque implicite pour le Trésor (hors garantie souveraine). Autrement dit, « financer sans hypothéquer ».

4) 6 Mds DH de cessions de participations : pipeline et garde-fous

Le PLF inscrit 6 Mds DH de cessions de participations publiques. Le message est double : accélérer la rationalisation du portefeuille et éviter la vente à bas prix. D'où l'importance d'un pipeline transparent (secteurs/actifs) et d'une fenêtre de marché compatible (valorisations). La réforme EEP prévoit d'ailleurs la transformation d'établissements marchands en SA pour clarifier la gouvernance et préparer des opérations capitalistiques.



5) Ce que change la réforme des EEP côté gouvernance (et pourquoi ça compte)

La réforme 2021-2026 n'est pas cosmétique : elle recompose des périmètres, simplifie les holdings, met en liquidation des entités devenues obsolètes (ex. Société d'Ingénierie Énergétique, liquidée 29/07/2025), et prépare des restructurations sectorielles (finances publiques/banques d'Etat, logistique, énergie). Objectif : lisibilité, neutralité concurrentielle, efficience et leviers de financement mobilisables sans garantie du Budget général.

Cette « chirurgie » s'inscrit dans un cadre politique clair (note d'orientation 08/08/2025, priorités 2026) : faire des EEP une locomotive d'investissement productif et territorialisé, tout en préservant les équilibres des finances publiques.

6) Un contexte d'investissement EEP très tendu... mais porteur

Les EEP restent massivement investisseurs : 101,4 Mds DH réalisés en 2024 (+25 %), 152,5 Mds attendus en clôture 2025, et 179,7 Mds projetés en 2026 (+6 % vs prévisions 2025), concentrés sur 8 groupes (OCP 52,5 Mds, ONCF 20,6, SRM 19,6, ONEE 17,2, HAO 7,6, ONDA 6,2, CDG 6,0, AREF 5,8). Cette réalité impose un calibrage fin des dividendes/versements pour ne pas assécher la capacité d'autofinancement. Lecture. Le PLF 2026 parie sur une coexistence : investissement EEP à très haut niveau et remontée de produits. L'arbitrage dépendra de la qualité des projets (rendement, phasage) et des schémas innovants (OPCI, titrisation) qui évitent de taper dans la trésorerie opérationnelle.

7) Les trois risques majeurs côté « non fiscales » (et comment les mitiger)

Cyclicité des grands payeurs.

Risque : baisse de cycle sur les engrains (OCP) ou contraction des résultats de BAM réduit mécaniquement les versements.

Parade : bouclier prudentiel (marge de sécurité dans la cible), élargissement progressif de la base contributive (EEP/IFP), et priorisation des projets EEP à fort ROI avant versements.

Ingénierie financière qui « requalifie » en dette.

Risque : certains montages mal calibrés pourraient ramener du risque implicite vers le Trésor.

Parade : privilégier des véhicules sans garantie de l'Etat et tracer l'actif support (OPCI, flux dédiés) ; publier la liste des opérations et leur impact budgétaire net.

Cessions à contre-temps.

Risque : 6 Mds DH « coûte que coûte » peut pousser à vendre bas.

Parade : pipeline public, calendrier souple, clause d'opportunité (fenêtre de marché), et priorité aux opérations qui réorganisent la filière (transformations en SA, partenariats industriels).

8) Check-list d'exécution pour « livrer » 62,7 Mds DH

Tableau de bord trimestriel des versements EEP par entité (réalisé vs cible), avec explication des écarts (cycle/prix, cash-flow, projets).

Inventaire public des opérations innovantes : nature de l'actif, véhicule (OPCI/titrisation), rendement, absence de garantie et produit budgétaire (one-off vs récurrent).

Pipeline des cessions : liste courte, valorisations indicatives, conditions de marché.

Articulation avec l'investissement EEP : filtre « pas de versement qui tue l'autofinancement » sur les 8 grands investisseurs 2026.

9) Verdict

Le pari 62,7 Mds DH en 2026 est ambitieux mais crédible à trois conditions

Gouvernance EEP assumée (rationalisation, discipline de dividendes, transformation en SA quand utile) ;

Financements innovants réellement hors garantie et adossés à des actifs traçables (OPCI, titrisation, valorisation immobilière/domaniale) ;

Cessions opportunes et ciblées (réorganiser plutôt que brader).

Avec 27,5 Mds de versements, 20 Mds de financements innovants et 6 Mds de cessions, l'Etat diversifie ses sources et réduit la pression sur l'impôt — tout en gardant une main ferme sur l'investissement EEP (179,7 Mds en 2026). La ligne de crête est fine : tenir la soutenabilité sans brider la machine d'investissement. C'est précisément l'objet de la réforme des EEP et du nouveau réflexe propriétaire de l'Etat. Si, fin 2026, le tableau de bord montre des versements tenus, des opérations innovantes transparentes et non risquées, et des cessions alignées avec la stratégie sectorielle, alors le pari aura été gagné — avec à la clé une réduction du déficit à 3 % du PIB et une trajectoire de dette stabilisée.

En une phrase : en 2026, les recettes non fiscales ne sont plus « résiduelles » — elles sont stratégiques, parce qu'elles obligent l'Etat à mieux gérer ses actifs et à mieux gouverner ses EEP, au service d'une soutenabilité budgétaire durable.



PLF 2026 - GOUVERNANCE, RÈGLE D'ENDETTEMENT ET EXÉCUTION : LE BUDGET SOUS PILOTAGE SERRÉ

Chapô. Le PLF 2026 ne se limite pas à une trajectoire de déficit à 3 % du PIB et une dette stabilisée à 65,8 % : il redessine la gouvernance budgétaire autour d'une nouvelle règle adossée à l'endettement à moyen terme, étend le périmètre de la LOF aux EEP non marchands, renforce le rôle du Parlement, impose une réserve de précaution de 15 % sur les crédits d'investissement, annule les CP 2025 non engagés, et clarifie les dates d'entrée en vigueur des mesures fiscales. Objectif : plus d'agilité en cours d'année, mais aussi plus de discipline et de redevabilité.

1) La « nouvelle règle budgétaire » : ancrer la politique dans une trajectoire de dette

Le Gouvernement annonce une réforme de la LOF introduisant une règle budgétaire qui fixe la trajectoire de l'endettement à moyen terme, avec des exceptions prévues en cas de conjoncture défavorable. Cette évolution s'accompagne d'un renforcement de l'approche de performance et du rôle du Parlement dans l'évaluation des politiques publiques. Pour 2026, le cadrage macro-budgétaire affiche un déficit de 3 % du PIB et une dette à 65,8 %, cohérents avec un ancrage de soutenabilité.

Pourquoi c'est important. Ancrer la politique budgétaire sur la dette plutôt que seulement sur le déficit réduit le risque de « pro-cyclicité ». La règle donne un cap pluriennal (réduction graduelle du ratio d'endettement) et laisse de la souplesse en cas de choc, à condition d'être précise

(périmètre, métrique, période d'ajustement, clauses d'échappement) et contrôlable par le Parlement.

2) Une LOF élargie aux EEP non marchands et un Parlement plus central

La réforme prévoit d'élargir le champ d'application de la LOF aux EEP à caractère non marchand et de renforcer la soutenabilité via la règle d'endettement, tout en musclant la participation parlementaire en préparation et exécution. Concrètement, cela signifie une vision consolidée des engagements publics (État + EEP non marchands) et un suivi plus serré des performances et des risques.

Effet attendu. Mieux cartographier le périmètre public limite les angles morts sur la dette/les risques, améliore l'arbitrage des priorités et clarifie la répartition des responsabilités entre administration et opérateurs.

3) Une réserve de précaution de 15 % sur l'investissement 2026

Le PLF applique une réserve de précaution de 15 % aux crédits de paiement d'investissement du budget général pour 2026. Finalité : piloter la trésorerie, absorber l'incertitude (taux, prix, retards) et réaffecter en cours d'année vers les projets les plus matures.

Lecture. Bien utilisée, cette réserve lisse l'exécution et évite les gels tardifs. Mal pilotée, elle peut ralentir des chantiers critiques. Le bon outil : un comité infra-annuel qui libère la réserve au vu de jalons (études, foncier, AO notifié).

4) Discipline d'exécution : annulation des CP 2025 non engagés

Coup d'accélérateur sur la discipline : les crédits de paiement d'investissement 2025 non engagés au 31/12/2025 sont annulés (sauf projets avec fonds de concours). Par cohérence, le plafond de report de 30 % de la LOF ne s'applique pas à ces projets sous fonds de concours ; les marchés achevés et projets achevés financés par fonds de concours voient leurs reliquats annulés de droit. Message : moins d'inertie, plus d'efficacité.

Effet attendu. En éliminant les « crédits dormants », on réalloue vers les priorités exécutables, on réduit le risque de sous-exécution et on clarifie la trajectoire d'investissement affichée en LFI.



5) Agilité réglementaire : habilitations et ratifications encadrées

Le paragraphe I de l'article 2 du PLF 2026 habilite le Gouvernement à modifier ou suspendre, par décrets, les quotités tarifaires (import/export) et les TIC (hors TVA), ainsi qu'à adapter les listes d'exonérations pour certains pays africains ; les décrets sont ratifiés par le Parlement. Au-delà, le PLF habilite aussi la création en cours d'année de SEGMA et de Comptes spéciaux du Trésor, avec information préalable des commissions et ratification en LFI suivante. Ce couplage agilité/ratification évite la paralysie sans dessaisir le législatif.

Cas d'école. La suspension du droit d'importation sur les bovins décidée fin août 2025 illustre cette agilité, ensuite soumise à ratification.

6) Calendrier clair d'entrée en vigueur des mesures fiscales

Le PLF précise les dates d'application : certaines dispositions du CGI s'appliquent dès le 1^{er} janvier 2026 (enregistrement, actes, conventions), d'autres à compter du 1^{er} juillet 2026. Cette clarté réduit le risque de contentieux et aide les entreprises à planifier.

7) Transparence & redevabilité : où en est le Maroc ?

Côté transparence, l'Enquête sur le Budget Ouvert 2023 situe le Maroc à 47/100 (au-dessus de la moyenne mondiale 45/100) et recommande de publier régulièrement les rapports d'exécution, d'instaurer des consultations publiques et de renforcer le contrôle externe. Le REF rappelle que la gouvernance financière s'améliore mais qu'il reste des marges de progression pour atteindre les meilleurs standards.

Le rôle du Parlement est explicitement renforcé dans la réforme LOF (préparation & exécution) — un levier pour connecter l'approche de performance à un contrôle démocratique plus approfondi.

8) Check-list très concrète pour juger l'exécution 2026

Règle d'endettement. Publier (et tenir) une trajectoire chiffrée du ratio dette/PIB 2026–2028, avec clauses d'exception documentées ; vérifier la cohérence avec déficit 3 % et dette 65,8 % 2026.

Réserve 15 %. Suivre, trimestre par trimestre, le taux de libération de la réserve et les critères (jalons), pour éviter des gels indiscriminés.

Annulations CP 2025. Publier la liste des chapitres touchés, les exceptions fonds de concours, et l'impact sur les projets ; vérifier l'application du plafond de report non applicable aux projets concernés.

Agilité/ratification. Recenser les décrets pris (droits, TIC, SEGMA, CST), l'information des commissions, et la ratification dans la « plus prochaine » LFI.

Calendrier fiscal. S'assurer que les mesures au 1^{er} janvier/1^{er} juillet 2026 ont bien été déployées (notes DGI/Douanes, SI mis à jour).

Transparence. Publier régulièrement les rapports d'exécution et documenter la réponse aux recommandations EBO (consultations, contrôle externe).

9) Ce qui peut encore mieux marcher (et comment)

Spécifier la règle. Pour éviter l'ambiguïté, préciser la métrique (dette brute du Trésor, périmètre consolidé ?), l'horizon (3–5 ans), la vitesse d'ajustement et la procédure d'activation des clauses d'échappement ; publier un rapport méthodologique annexé.

Boucle Parlement–performance. Lier formellement les rapports de performance aux auditions parlementaires, avec indicateurs et cibles (et, le cas échéant, reprogrammations).

Open budget. Accélérer la publication des rapports d'exécution infra-annuels et organiser des consultations (LOF & PLF) – deux recommandations explicites de l'EBO 2023.

Le PLF 2026 met en place les bonnes charnières : une règle d'endettement pour l'ancrage, une LOF qui élargit le périmètre et clarifie les rôles, une réserve de 15 % pour piloter l'investissement en temps réel, des annulations de CP 2025 pour assainir l'exécution, des habilitations encadrées par ratification pour réagir vite, et un calendrier fiscal lisible. Reste à prouver la cohérence d'ensemble : tenir la trajectoire (déficit 3 %, dette 65,8 %), libérer la réserve là où les projets sont mûrs, documenter les décrets et publier l'exécution. À ce prix, la gouvernance ne sera pas une promesse, mais un mode opératoire.



LES CONTROVERSES : OPPOSITION (55 QUESTIONS) / MAJORITÉ (55 QUESTIONS) / 33 Q/R CITOYENNES



Controverse 1 : Conjoncture nationale 2026 (croissance, inflation, emploi, productivité)

Controverse 2 : Impôts & taxes (IR/IS/TVA/accises) – mesures nouvelles & rendement

Controverse 3 : Investissement public & privé, PDI, PPP, IDE

Controverse 4 : Déficit & dette (trajectoire, financement, risques de taux)

Controverse 5 : Emploi & RH (marché du travail, jeunes, femmes, compétences/IA)

Controverse 6 : Compensation (subventions, ciblage, pouvoir d'achat)

Controverse 7 : CST (Comptes spéciaux) : gouvernance, soldes reportés, exécution

Controverse 8 : SEGMA (recettes propres, exécution d'investissement, autonomisation)

Controverse 9 : EEP (capex, CAF, réformes, dissolutions/fusions, risques)

Controverse 10 : Foncier public (valorisation, désenclavement, eau/énergie)

Controverse 11 : Répartition régionale de l'investissement (CAN 2025 / Coupe du Monde 2030, PDI)



L'INFORMATION À L'ORDRE DU JOUR!

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'OPINION DES JEUNES

POLITIQUE, ÉCONOMIE, SANTÉ, SPORT, CULTURE, LIFESTYLE, DIGITAL, AUTO-MOTO,
ÉMISSIONS WEB TV, PODCASTS, REPORTAGES, CONFÉRENCES, CHRONIQUES VIDÉOS...



TOUTE L'INFORMATION À L'ORDRE DU JOUR ET EN CONTINU

www.lodj.ma



SCAN ME!

@lodjmaroc



CONJONCTURE NATIONALE 2026 (CROISSANCE, INFLATION, EMPLOI, PRODUCTIVITÉ)

Le cadrage 2026 table sur 4,6 % de croissance, une désinflation qui se confirme, un investissement public élevé (BG + EEP) et un pari sur la productivité. La question-clé n'est plus l'annonce, mais l'exécution et l'emploi des jeunes et des femmes.

Après un cycle 2023–2025 heurté, le PLF 2026 opte pour un atterrissage "maîtrisé" : une croissance 4,6 %, tirée par l'investissement public, l'agriculture sur hypothèse 70 M qx, et l'accélération des métiers mondiaux (automobile, aéronautique, électronique, offshoring). La trajectoire combine déficit 3 % du PIB, dette stabilisée et baisse graduelle de l'inflation. Le nerf de la guerre : convertir l'effort d'investissement en productivité mesurable et en emploi (jeunes/femmes), tout en traitant les goulets d'étranglement (eau/énergie, foncier, compétence numérique/IA).

La désinflation internationale, la détente monétaire et le maintien d'un niveau élevé d'investissement public offrent une fenêtre 2026 propice au rattrapage. Le cadrage prévoit une consommation mieux tenue grâce aux gains de pouvoir d'achat (ciblage social, compensation en baisse), une FBCF soutenue par BG et EEP, et une demande externe plus stable. Le talon d'Achille reste l'exécution (délai, phasage, qualité des projets) et la capacité à activer l'emploi par la montée en gamme des compétences (digital/IA) et la participation féminine, encore faible.

Opposition (5 questions)

L'hypothèse 70 M qx ne rend-elle pas la croissance 2026 trop météo-dépendante, au risque d'un output-gap si la campagne faiblit ?

Le retour à 3 % de déficit repose-t-il excessivement sur la baisse de la compensation et un cycle de taux favorable, donc réversible ?

Les 179,7 MMDH d'investissement EEP n'augmentent-ils pas le risque de sous-réalisation (retards, foncier, passation), minant le multiplicateur ?

Où sont les gains de productivité mesurables (par secteur, par région) indispensables à une croissance potentielle >4 % ?

L'emploi des jeunes et des femmes reste atone : quelle élasticité de l'emploi à la croissance en 2026 si la valeur ajoutée demeure capitaliste ? [SOURCE : Rapport économique et financier, p.42]

Majorité (5 questions)

Quelles clauses de flexibilité pour rephaser l'investissement (BG 114,8 / EEP 179,7) si choc externe, sans casser 3 % de déficit ?

Comment la règle budgétaire révisée (LOF) ancre-t-elle la dette ≈ 65,8 % tout en finançant le social et l'infra ?

Quels leviers productivité (normes, concurrence, logistique, commande publique, IA/skills) pour transformer l'effort d'investissement en PIB potentiel ?

Par quels indicateurs emploi (taux d'activité féminin, insertion jeunes, filières IA/digital) le gouvernement rend-il compte trimestriellement ?

Quels livrables 2026 (eau/énergie, foncier, zones industrielles) lèvent les verrous d'absorption territoriale de l'investissement ?

Mini-FAQ (3 Q/R citoyennes)

●Q : 4,6 % de croissance, ça change quoi pour moi ?

R : Si elle se matérialise, on attend plus d'emplois et un meilleur climat de revenus, à condition que l'investissement se réalise et diffuse aux PME/TPE.

●Q : Pourquoi parle-t-on autant d'"exécution" ?

R : Parce que l'argent budgété doit devenir des chantiers livrés ; c'est là que se gagnent la productivité et l'emploi.

●Q : La baisse de la compensation me fera-t-elle perdre en pouvoir d'achat ?

R : Le PLF prévoit des filets ciblés et des mesures de soutien, tout en réduisant la facture globale pour dégager des marges.



IMPÔTS & TAXES (IR/IS/TVA/ACCISES)

MESURES NOUVELLES & RENDEMENT

PLF 2026 poursuit la ligne “assiette large, taux stables, meilleur recouvrement”. Ajustements ciblés en IR/IS, pas de big-bang en TVA mais un pas vers la neutralité/simplification, TIC/accises actualisées (santé publique, environnement), et lutte anti-fraude par la digitalisation.

L'architecture 2026 tient en trois verbes : simplifier, neutraliser, recouvrer. Côté IR, le cap reste la lisibilité du barème et l'équité horizontale (mêmes revenus, même impôt), avec un traitement plus fin des petites activités (CPU, retenues à la source, crédits). Côté IS, priorité à la base imposable (prix de transfert, sous-capitalisation, pertes reportées), plutôt qu'aux taux faciaux. TVA : rationalisation progressive des taux, limitation des ruptures de chaîne et gestion des crédits. Accises/TIC : alignement santé/environnement (tabac, produits sucrés/énergétiques, nicotine) et traçabilité.

Le PLF 2026 s'inscrit dans une réforme continue : convergence équité-efficacité. Les leviers privilégiés ne sont pas des hausses frontales de taux, mais l'élargissement de l'assiette, l'assainissement des niches (dépenses fiscales) et la conformité (facture électronique, e-audit, interfaçage banques-DGFiP-douane). Objectif : rendement régulier, prévisibilité pour l'investissement, et neutralité de la TVA pour ne pas distordre la production/export.

Opposition (5 questions)

IR : sans revalorisation marquée du barème, les bas et moyens revenus ne subissent-ils pas une érosion réelle en 2026 malgré la désinflation ?

IS : la stabilité des taux faciaux masque-t-elle une hausse effective via durcissement des règles (prix de transfert, sous-capitalisation) pénalisant l'investissement ?

TVA : l'absence d'unification rapide des taux ne prolonge-t-elle pas des ruptures de chaîne (crédits non remboursés, trésorerie des exportateurs/PME) ?

TIC/accises : l'extension aux produits émergents (nicotine/énergies) n'alimente-t-elle pas un marché informel difficile à contrôler ?

Niches : la revue des dépenses fiscales cible-t-elle vraiment les niches à faible efficacité, ou bien des secteurs "sensibles" sont-ils épargnés ?

Majorité (5 questions)

IR : quels gains nets pour les petits revenus/professions sous CPU (simplification, prévisibilité, trésorerie) en 2026

IS : quels safeguards pour les investisseurs (ruling, documentation prix de transfert, non-double imposition, délais) afin d'assurer la prévisibilité ?

TVA : quels jalons 2026 vers une neutralité accrue (remboursement crédits, élargissement de l'assiette, standardisation des exemptions) ?

TIC/accises : comment s'assurent-on que l'ajustement des accises réduit la consommation nocive sans nourrir le marché illicite (traçabilité, contrôles) ?

Niches : quels indicateurs d'évaluation (coût/rendement/emploi/export) pour "déclasser" les niches inefficaces d'ici 2027 ?

Mini-FAQ (3 Q/R citoyennes)

Q : Pourquoi ne pas baisser "simplement" la TVA ?

R : Une baisse non ciblée peut être coûteuse et peu efficace si les entreprises n'ajustent pas les prix. On privilégie neutralité et remboursement des crédits.

Q : L'impôt sur les sociétés va-t-il augmenter ?

R : Le taux facial resterait stable, mais les règles anti-optimisation sont renforcées pour taxer la base réelle.

Q : Les cigarettes électroniques et produits de nicotine sont-ils taxés ?

R : Les accises/TIC sont adaptées aux nouveaux produits pour des objectifs de santé publique et de traçabilité.



INVESTISSEMENT PUBLIC & PRIVÉ, PDI, PPP, IDE

2026 mise sur l'accélérateur investissement : BG 114,8 MMDH et EEP 179,7 MMDH, appuyés par PPP ciblés et une stratégie IDE plus sélective. L'enjeu n'est pas tant la masse que le taux de réalisation, l'absorption territoriale et l'effet d'entraînement privé.

Le PLF 2026 aligne un trio : investissement public élevé, pipeline PPP dans les services essentiels (eau, énergie, transport, santé, éducation) et capillarité IDE sur les métiers mondiaux (auto, aéro, électronique, offshoring). Le pari macro n'a de sens que si la qualité des projets s'améliore : sélection, phasage, foncier, raccordements eau/énergie, délais d'exécution, et gouvernance EEP/CST/SEGMA. C'est à cette condition que l'investissement livrera productivité et emplois qualifiés, plutôt qu'un stock d'engagements non réalisés.

La fenêtre 2026 est favorable : détente monétaire graduelle, activité mondiale 3,1 %, coûts de financement souverains soutenus par l'Investment Grade et demande solide sur les filières d'export. Le BG porte l'effort d'infra et de services publics (eau, santé, éducation, transport), pendant que les EEP jouent l'effet de levier (énergie, rail, aéroports, zones industrielles). Les PPP sont positionnés comme outil d'exécution/maintenance, pas comme substitut budgétaire. Les IDE visent la montée en gamme et l'intégration locale.

Opposition (5 questions)

179,7 MMDH d'EEP : quel taux de réalisation plausible au vu des retards récurrents (passation, foncier, raccordements) ?

Les PPP ne servent-ils pas surtout à débudgeiser des engagements sans améliorer la valeur pour l'argent ?

Sans intégration locale accrue et montée en compétences, l'IDE ne risque-t-il pas de maintenir une dépendance import (contenu local insuffisant) ?

La concentration de l'effort sur quelques opérateurs n'accroît-elle pas le risque d'exécution systémique (goulet unique) ?

Les contraintes eau/énergie et foncier ne reviennent-elles pas comme verrous majeurs d'absorption territoriale ?

Majorité (5 questions)

Quels jalons trimestriels (physiques/financiers) imposés aux EEP pour sécuriser un taux de réalisation élevé en 2026 ?

Quels critères "valeur pour l'argent" et d'allocation de risques pour les projets PPP (contrôle qualité O&M) ?

Quelle stratégie IDE par filière (auto, aéro, électronique, offshoring) : exigences d'intégration locale, R&D, et skills ?

Quelles mesures transverses (foncier public, raccordements eau/énergie) accélèrent l'absorption territoriale dès 2026 ?

Comment les PDI régionaux et la répartition de l'investissement évitent les "éléphants blancs" et maximisent l'impact emploi ?

Mini-FAQ (3 Q/R citoyennes)

Q : Pourquoi investir autant via les EEP ?

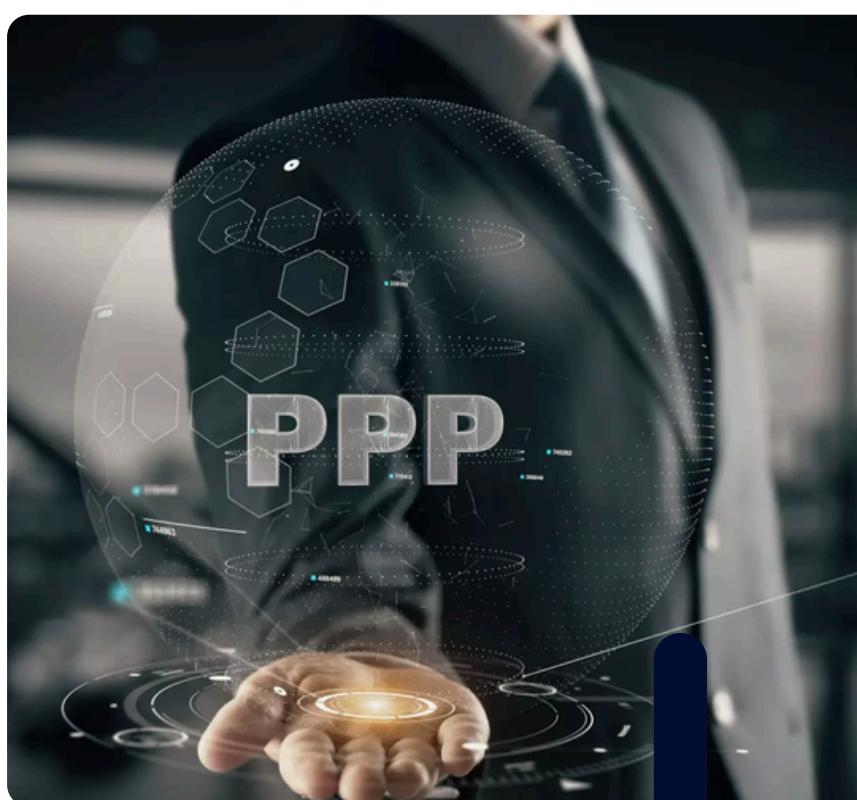
R : Parce qu'ils portent l'infrastructure lourde (énergie, rail, aéroports) avec effet d'entraînement privé, à condition d'améliorer sélection et exécution.

Q : Les PPP, c'est de la privatisation ?

R : Non. C'est un partenariat avec répartition des risques pour construire/exploiter/maintenir, sous contrôles publics.

Q : Qu'est-ce qu'un PDI ?

R : Programme de Développement Intégré : panier de projets territoriaux (zones industrielles, routes, services) adossés à des objectifs d'emploi.



DÉFICIT & DETTE (TRAJECTOIRE, FINANCEMENT, RISQUES DE TAUX)

Cap 2026 : déficit 3,0 % du PIB, dette ~65,8 % stabilisée, coût de financement sous contrôle et règle budgétaire en révision. L'équation tient si l'exécution suit et si la détente monétaire se confirme sans choc de prix énergie.

La stratégie budgétaire 2026 repose sur trois piliers : revenir à 3 % de déficit, stabiliser la dette autour de 65–66 % du PIB, et pérenniser un coût de financement compatible avec l'effort d'investissement public. Le cadrage intègre une désinflation graduelle et un environnement de taux en détente prudente. Le point névralgique n'est pas l'objectif, mais la résilience aux chocs (énergie/climat) et la discipline d'exécution (trésorerie, également des paiements, gestion active de la dette). La consolidation 2026 se fait sans sabrer l'investissement. L'ajustement provient de mesures structurelles (recettes récurrentes, maîtrise des charges), de la baisse mécanique de la compensation et d'une trajectoire dette/PIB horizontale grâce à la croissance réelle. La gestion de la dette cible un mix domestique/externe équilibré, une maturité moyenne confortable et la limitation de l'exposition taux de change. La révision de la règle budgétaire (LOF) vise à arrimer la trajectoire à moyen terme, en renforçant la crédibilité.

Opposition (5 questions)

Le retour à 3 % ne repose-t-il pas trop sur la baisse technique de la compensation, donc vulnérable à un choc énergie ?

La stabilisation à ~65,8 % masque-t-elle une hausse du service de la dette si les taux réels restent élevés ?

La part de financement externe ne renforce-t-elle pas l'exposition FX, surtout en cas de dollar durablement fort ?

Sans règle budgétaire déjà opérationnelle, la crédibilité de la trajectoire n'est-elle pas fragile face à un choc macro ?

L'effort d'investissement (BG + EEP) n'entretient-il pas un effet d'éviction sur le crédit privé si la demande de financement public grimpe en domestique ?

Majorité (5 questions)

Quels coussins de liquidité Trésor (trésorerie, préfinancements) sécurisent la cible 3 % en cas de volatilité de marché ?

Quels indicateurs d'alerte (taux réel, duration, part variable/FX) déclenchent des couvertures ou arbitrages d'échéances ?

Quel calendrier pour l'entrée en vigueur de la règle budgétaire et son ancrage dans le cycle de programmation ?

Quelle stratégie d'émission domestique (tenors, réouvertures) pour lisser la courbe et préserver le crédit au secteur privé ?

Comment mesurer l'effet multiplicateur de l'investissement public afin de justifier la soutenabilité, au-delà de la simple cible de déficit ?



Mini-FAQ (3 Q/R citoyennes)

●Q : Que veut dire "déficit 3 %" ?

R : Les dépenses dépassent les recettes de 3 % du PIB sur l'année ; l'écart est financé par emprunt.

●Q : Une dette à ~66 % du PIB, c'est "élevé" ?

R : La soutenabilité dépend du coût de la dette, de la croissance, de la structure (maturité, taux fixe/variable, devise).

●Q : Qui prête à l'État ?

R : Marché domestique (obligations), bailleurs externes (multilatéraux/bilatéraux), et investisseurs internationaux.

EMPLOI & RH (MARCHÉ DU TRAVAIL, JEUNES, FEMMES, COMPÉTENCES/IA)

Le cadrage 2026 mise sur une croissance 4,6 % et une désinflation propices à l'emploi, mais le défi est la participation (surtout féminine), l'insertion des jeunes et la productivité du travail via les compétences (numérique/IA). Le tout sous contrainte d'exécution.

L'emploi en 2026 se joue sur trois leviers : demande (investissement public/privé, métiers mondiaux), offre (compétences, mobilité, garde d'enfants) et cadre (coût du travail, intermédiation, normes). Le PLF 2026 promet du souffle macro (4,6 %), mais l'élasticité de l'emploi à la croissance reste bornée si la structure productive demeure capitaliste. L'enjeu : augmenter la participation des femmes, accélérer l'insertion des jeunes et diffuser la productivité via la formation IA/digital et l'adaptation des filières (auto, aéro, électronique, santé, eau/énergie).

La fenêtre 2026 est favorable mais exigeante : reprise graduelle, investissement public/EEP élevé, montée en cadence de l'export et normalisation des prix. Côté marché du travail, la participation féminine reste basse, les jeunes subissent une transition école-emploi difficile, et les écarts régionaux sont marqués. La réponse passe par la formation ciblée (IA/digital, maintenance, opérateurs qualifiés), des incitations à l'emploi formel, la mobilité (transport/logement) et des services de proximité (crèches, santé).

Opposition (5 questions)

L'élasticité emploi/croissance 2026 est-elle suffisante si la FBCF reste capitaliste et l'industrie robotisée ?

Comment casser la trappe à faible participation des femmes sans services de garde et transport accessibles ?

La réponse IA/skills ne restera-t-elle pas centrée sur les grandes entreprises, laissant les PME/TPE à l'écart ?

L'informel ne risque-t-il pas d'absorber la reprise au détriment du formel (protection sociale, productivité) ?

Les écarts régionaux d'emploi ne sont-ils pas sous-traités par manque de logement/transport et de zonage industriel ?

Majorité (5 questions)

Quels passeports compétences (certifications courtes IA/digital/maintenance) adossés aux métiers mondiaux dès 2026 ?

Quelles incitations ciblées à l'embauche formelle (jeunes/femmes) et quels indicateurs trimestriels de reddition de comptes ?

Quels services de garde (crèches d'entreprise/territoriales) et transport abordable pour lever les freins à la participation féminine ?

Quelle intégration régionale emploi-PDI (logement locatif abordable, zones mixtes, transport intermodal) pour matcher l'offre et la demande ?

Comment mesurer et stimuler la productivité du travail (management, digitalisation, logistique) au niveau PME/TPE ?

Mini-FAQ (3 Q/R citoyennes)

Q : Pourquoi insiste-t-on sur l'emploi formel ?

R : Il ouvre droit à la protection sociale, améliore la productivité et stabilise les revenus.

Q : La formation IA/digital, c'est pour qui ?

R : Pour tous : opérateurs, techniciens, cadres. Les certifications courtes sont clés pour les PME.

Q : Comment augmenter l'emploi des femmes ?

R : Services de garde/transport, horaires flexibles, lutte contre les stéréotypes, incitations à l'embauche.



Le PLF 2026 ramène la compensation à environ 13,9 MMDH ($\approx 0,8\%$ du PIB), avec un recentrage sur les filets ciblés et la traçabilité. Le pari : libérer des marges pour l'investissement sans sacrifier le pouvoir d'achat des ménages modestes.

Après le pic inflationniste, la facture de compensation recule en 2026, sous l'effet d'une normalisation des cours et d'un ciblage renforcé. Le cadrage libère des marges budgétaires pour l'investissement et les services essentiels, tout en maintenant des amortisseurs sélectifs (énergie, transport, intrants stratégiques). Le défi est double : ne pas casser la dynamique du pouvoir d'achat, et éviter les rentes en privilégiant des transferts mieux tracés et temporaires. La baisse de la compensation en 2026 s'appuie sur trois leviers : (i) la désinflation et l'accalmie des cours, (ii) la transition vers des filets ciblés (transport, énergie, intrants), (iii) la traçabilité (digitalisation, registres). L'objectif est de réduire les subventions généralistes (non ciblées), d'aligner avec l'équité et de préserver la compétitivité des filières exposées (export, agriculture). Le pilotage suppose des indicateurs d'impact (paniers de base, pauvreté, élasticités) et des clauses de réversibilité en cas de choc.

Opposition (5 questions)

La baisse à $\approx 13,9$ MMDH ne met-elle pas sous pression le pouvoir d'achat des ménages modestes en cas de rebond énergétique ?

Les filets ciblés sont-ils suffisamment opérationnels (bases de données, critères, fraude) pour prendre le relais des subventions généralistes ?

Les PME intensives en énergie/transport ne risquent-elles pas d'être pénalisées si la compensation se retire trop vite ?

Les transferts temporaires ne deviennent-ils pas de fait permanents sous pression sociale, créant de nouvelles rentes ?

Comment s'assure-t-on que la baisse de la compensation se traduit bien en déficit 3 % et non en dépassements ailleurs ?

COMPENSATION (SUBVENTIONS, CIBLAGE, POUVOIR D'ACHAT)

Majorité (5 questions)

Quelles clauses de sauvegarde (prix-plafond, coupons énergie) en cas de choc sur butane/transport ?

Quels indicateurs d'impact (paniers de base, pauvreté, élasticités) suivis mensuellement pour ajuster le ciblage ?

Comment la traçabilité (registres digitaux) réduit-elle les fuites et améliore le taux de ciblage réel ?

Quelles mesures pro-PME (transport/logistique, électricité) accompagnent la sortie progressive des subventions ?

Quel calendrier pour aligner la baisse de la compensation avec la montée en charge des filets ciblés et des prix régulés ?

Mini-FAQ (3 Q/R citoyennes)

Q : Pourquoi réduire la compensation maintenant ?

R : Parce que l'accalmie des prix permet de cibler mieux et de libérer des marges pour la santé, l'éducation et l'investissement.

Q : Qui reçoit les aides "ciblées" ?

R : Les ménages/secteurs éligibles selon des critères vérifiés (revenus, vulnérabilité, activité).

Q : Les prix vont-ils remonter ?

R : L'Etat garde des soupapes (plafonds, dispositifs temporaires) et surveille les paniers essentiels.



CST (COMPTES SPÉCIAUX) : GOUVERNANCE, SOLDES REPORTÉS, EXÉCUTION

Les CST restent un maillon critique du PLF : des soldes reportés à maîtriser, une exécution à sincériser, et une gouvernance à clarifier pour éviter l'« État bis ». 2026 promet traçabilité accrue et articulation plus nette avec le Budget général.

Les comptes spéciaux financent des politiques ciblées (fonds dédiés) mais traînent une réputation de boîte noire quand les soldes reportés gonflent et que l'exécution diverge des prévisions. Le PLF 2026 annonce une discipline renforcée : meilleure programmation, règles de fongibilité contrôlée, rapportage consolidé, et calibrage des avances. L'objectif : ré-aligner CST et cadre de dépenses à moyen terme, en lien avec la révision de la règle budgétaire.

La réforme vise trois angles : (i) soldes reportés : plafonds et résorptions programmées ; (ii) exécution : synchronisation avec le calendrier des projets et transparence des engagements ; (iii) gouvernance : clarification des objectifs, indicateurs, et articulation avec BG/EEP/SEGMA. Les CST doivent cesser d'être des "réservoirs d'aubaine" : l'argent doit circuler vers des projets mûrs, traçables et évalués.

Opposition (5 questions)

Les soldes reportés ne signalent-ils pas une faiblesse d'exécution chronique et un risque d'affectation inefficiente ?

Les CST ne servent-ils pas parfois de "budgets parallèles" rendant la lecture du PLF moins transparente ?

Les écarts prévision/exécution ne minent-ils pas la crédibilité des trajectoires (déficit/dette) ?

La gouvernance actuelle clarifie-t-elle réellement objectifs, pilotes et reddition de comptes ?

Les CST cofinancés avec EEP/partenaires ne génèrent-ils pas des frictions de trésorerie et de synchronisation ?

Majorité (5 questions)

Quel plan de résorption des soldes reportés (calendrier, seuils, priorisation) est appliqué en 2026 ?

Quels indicateurs d'exécution physique/financière sont publiés trimestriellement ?

Quelle articulation CST-BG-EEP-SEGMA pour éviter les doublons et optimiser le phasage des projets ?

Quelles clauses d'entrée (projets prêts, études, foncier) conditionnent l'alimentation d'un CST ?

Quelles règles de clôture et de réaffectation des soldes vers des priorités si sous-exécution persistante ?

Mini-FAQ (3 Q/R citoyennes)

Q : Un CST, c'est quoi ?

R : Un compte spécial du Trésor pour financer une politique précise, avec des recettes/affectations dédiées.

Q : Pourquoi parler de soldes reportés ?

R : Ce sont des restes non consommés ; trop élevés, ils signalent des projets retardés.

Q : En quoi ça me concerne ?

R : Une meilleure exécution des CST améliore la qualité des services (eau, routes, santé...) et la transparence sur l'usage des impôts.



SEGMA (RECETTES PROPRES, EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT, AUTONOMISATION)

Les SEGMA sont au carrefour des services publics et de l'agilité : accroître les recettes propres, fiabiliser l'exécution d'investissement et clarifier la gouvernance. 2026 doit convertir des moyens budgétaires en services livrés et en trajectoires d'autonomisation mesurables.

Souvent sous les radars, les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA) rendent des prestations essentielles (santé, éducation, formation, équipements, services techniques). Leur promesse : proximité et souplesse de gestion ; leur défi : recettes propres encore modestes, capex sous-réalisés et reporting hétérogène. Le PLF 2026 annonce une montée en gamme : consolidation des modèles économiques, contrats d'objectifs et indicateurs d'exécution physiques/financiers pour arrimer la performance au budget.

La feuille de route 2026 combine : (i) diversification des recettes (prestations, partenariats, tarification sociale/solidaire), (ii) amélioration des taux d'exécution d'investissement par une meilleure passation et une préparation amont (études, foncier, raccordements), (iii) autonomisation maîtrisée : souplesse de gestion, mais redevabilité serrée (indicateurs, audits). L'objectif est de déplacer le centre de gravité du transfert budgétaire vers la valeur créée et l'impact utilisateur.

Opposition (5 questions)

La dépendance aux transferts ne s'éternise-t-elle pas, faute de modèles économiques solides (tarification, partenariats) ?

Les taux d'exécution capex ne sont-ils pas systématiquement sous-cibles, avec des causes récurrentes non traitées ?

L'autonomisation ne se traduit-elle pas par une complexité administrative supplémentaire (procédures, contrôles) réduisant l'agilité promise ?

Les écarts de performance entre SEGMA ne montrent-ils pas un besoin de rationalisation (fusions/fermetures) ?

La coordination avec EEP/CST est-elle suffisante pour éviter doublons et retards sur les projets mixtes ?

Majorité (5 questions)

Quel plan de montée des recettes propres par secteur (objectifs 2026, leviers, calendrier) ?

Quelles mesures de préparation amont (études/foncier/raccordements) améliorent les taux d'exécution capex dès 2026 ?

Comment les contrats d'objectifs lient-ils financements à des indicateurs (outputs/outcomes) vérifiables ?

Quels outils de gestion (SI, e-procurement, tableaux de bord) renforcent la redevabilité sans rigidifier ?

Quelles synergies opérationnelles avec EEP/CST pour accélérer les projets mixtes (partage d'ingénierie, maintenance) ?

Mini-FAQ (3 Q/R citoyennes)

Q : Un SEGMA, c'est quoi ?

R : Un service de l'État doté de souplesse de gestion et de recettes propres, rattaché à un ministère.

Q : Pourquoi parler d'autonomisation ?

R : Pour rapprocher la gestion du terrain et responsabiliser sur les résultats.

Q : Comment juger la performance ?

R : Taux d'exécution capex, part des recettes propres, qualité de service (indicateurs d'output/outcome).



EEP (CAPEX, CAF, RÉFORMES, DISSOLUTIONS/FUSIONS, RISQUES)

Les EEP sont le bras armé de l'investissement 2026 : capex élevés, CAF solide attendue, réformes de gouvernance et rationalisations ciblées. Le nerf de la guerre : taux de réalisation, qualité des projets, et soutenabilité financière (bilans, dette, risques d'exécution).

L'onde de choc de l'investissement passe par les entreprises et établissements publics. 2026 aligne une enveloppe d'investissements ambitieuse, concentrée sur l'énergie, le rail, les aéroports, l'eau/assainissement et l'aménagement. La CAF (capacité d'autofinancement) et les cash-flows doivent soutenir le cycle sans grever les bilans. Côté gouvernance : poursuite des réformes, opérations de fusion/dissolution quand pertinent, et reporting resserré (indicateurs physiques/financiers). L'enjeu cardinal reste de convertir la planification en ouvrages livrés, évitant les retards systémiques.

Le portefeuille EEP concentre les grands chantiers d'infrastructure. La stratégie 2026 priviliege : (i) qualité de sélection (études, foncier, raccordements eau/énergie), (ii) taux de réalisation élevé, (iii) discipline financière (CAF, ratio dette/EBITDA, profil d'échéance), (iv) gouvernance (conseils, audit, pilotage). Objectif : maximiser le multiplicateur et l'effet d'entraînement privé (IDE, PME locales), tout en prévenant le risque de coûts irrécouvrables ("éléphants blancs").

Opposition (5 questions)

Les taux de réalisation des EEP ne sont-ils pas structurellement en deçà des prévisions, minant l'effet multiplicateur ?

La concentration sur quelques opérateurs accroît-elle le risque systémique en cas de retard majeur ?

La CAF permet-elle réellement d'absorber l'effort 2026 sans surendettement ou hausse tarifaire ?

Les fusions/dissolutions annoncées créent-elles de la valeur ou de la désorganisation transitoire ?

Les risques climatiques/énergie (eau, prix) sont-ils correctement intégrés dans les business plans ?

Majorité (5 questions)

Quels jalons trimestriels (physiques/financiers) et KPIs conditionnent les décaissements en 2026 ?

Quel cadre d'allocation du capital (taux de rentabilité socio-éco, analyses coût-bénéfice) pilote la sélection des projets ?

Comment les contrats-programmes lient-ils CAF, tarifs et investissement pour préserver l'équilibre ?

Quelles synergies industrielles issues des fusions/dissolutions (achats, maintenance, SI) sont attendues en 2026 ?

Quels mécanismes de couverture (prix énergie, change, taux) sont activés pour sécuriser les grands chantiers ?

Mini-FAQ (3 Q/R citoyennes)

Q : À quoi servent les EEP ?

R : À construire/exploiter des infrastructures et services essentiels, avec des budgets pluriannuels et des objectifs publics.

Q : Qu'est-ce que la CAF ?

R : La capacité d'autofinancement — cash-flow interne disponible pour financer l'investissement sans recourir à plus de dette.

Q : Pourquoi des fusions/dissolutions ?

R : Pour rationaliser le portefeuille, réduire les doublons et gagner en efficacité.



Le foncier public est un accélérateur : il fluidifie l'accès à la terre, conditionne l'eau/énergie, et réduit les délais des projets. 2026 vise une mobilisation plus sélective (industriel/logistique, équipements), des procédures éclaircies et un suivi régional des disponibilités.

Au-delà des annonces, l'investissement bute souvent sur le foncier : disponibilité, viabilisation (eau/énergie), cadastre, raccordements. Le PLF 2026 met l'accent sur la mobilisation du foncier public au profit des PDI (programmes territoriaux), de l'industrie et des équipements (éducation/santé), avec des mécanismes d'allocation plus transparents et un suivi par région. L'enjeu : réduire le time-to-build, améliorer la valeur pour l'argent et éviter les friches administratives.

Trois priorités : (i) constituer un inventaire unifié des terrains mobilisables (hectares, statut, servitudes), (ii) viabiliser (eau/énergie, routes) avant attribution pour abaisser le risque d'exécution, (iii) cadrer la valorisation (prix, bail emphytéotique, contreparties emploi/outil) avec un contrôle des engagements. Les projets industriels, logistiques et d'intérêt général (santé/éducation) sont ciblés en priorité. [SOURCE : Rapport Foncier public, p.X]

Opposition (5 questions)

La mobilisation foncière ne subventionne-t-elle pas des projets à faible valeur ajoutée faute de conditionnalités strictes ?

Les retards de viabilisation (eau/énergie) ne transforment-ils pas des terrains en friches pendant des années ?

Les écarts régionaux d'accès au foncier n'aggravent-ils pas les déséquilibres d'investissement ?

L'inventaire est-il réellement à jour (cadastre, occupation, servitudes) et accessible aux investisseurs ?

Les contrats prévoient-ils des pénalités crédibles en cas de non-mise en valeur ?

FONCIER PUBLIC (VALORISATION, DÉSENCLAVEMENT, EAU/ÉNERGIE)

Majorité (5 questions)

Quels critères d'éligibilité (valeur ajoutée/emploi, contenu local, délais) pour l'attribution des terrains ?

Quel plan de viabilisation (eau/énergie/voirie) adossé aux PDI pour livrer des terrains prêts-à-bâtir ?

Quel suivi régional des attributions (tableaux de bord) et quel taux de mise en valeur visé à 12/24 mois ?

Quelles formules de valorisation (baux longs, prix conditionnel, clauses emploi) maximisent la valeur pour l'argent ?

Comment coordonner foncier-eau/énergie pour réduire le time-to-build ?

Mini-FAQ (3 Q/R citoyennes)

Q : Qui peut obtenir du foncier public ?

R : Des porteurs répondant à des critères (projets industriels, équipements d'intérêt général, habitat social).

Q : Pourquoi lier le foncier à eau/énergie ?

R : Sans raccordements, le terrain reste inexploitable ; il faut livrer des sites "prêts".

Q : Comment éviter la spéculation ?

R : Baux/cessions conditionnés à la mise en valeur, pénalités et réversibilité.



RÉPARTITION RÉGIONALE DE L'INVESTISSEMENT (CAN 2025 / COUPE DU MONDE 2030, PDI)

L'investissement 2026 doit irriguer tout le territoire : PDI par région, héritage CAN 2025 et trajectoires vers CM 2030.
L'objectif : passer de la concentration à l'équité d'accès aux opportunités, en traquant le taux de réalisation.

La carte d'investissement reflète à la fois la réalité économique (agglos industrielles) et l'ambition territoriale (désenclavement, services). 2026 conjugue projets structurants (transport, eau/énergie, zones) et retombées des méga-événements (CAN 2025, CM 2030) avec un souci de cohésion. La clé est double : taux de réalisation par région et qualité (emplois, services, résilience climatique).

Le PLF 2026 articule l'investissement régional autour de trois axes : (i) équipements essentiels (eau, santé, éducation, mobilité), (ii) zones productives (industrielles/logistiques), (iii) aménagement urbain et résilience. Les PDI fixent des priorités mesurables ; la discipline passe par des jalons (physiques/financiers) et des tableaux de bord publics. Les retombées des méga-événements doivent être territorialisées et durables, au-delà du calendrier sportif.

Opposition (5 questions)

La concentration sur quelques régions n'accentue-t-elle pas les écarts d'opportunités/emploi ?

Les PDI évitent-ils vraiment les "éléphants blancs" ou reproduisent-ils des listes de projets insuffisamment préparés ?

Les retombées CAN/CM seront-elles durables au-delà des échéances sportives ?

Les régions à faible capacité d'absorption ne devraient-elles pas recevoir plus d'assistance technique ?

Les indicateurs de suivi sont-ils publics, comparables et trimestriels ?

Majorité (5 questions)

Quels jalons PDI (par région) conditionnent les décaissements et comment sont-ils publiés ?

Quel panier minimum de services (eau/assainissement, santé de proximité, écoles, mobilité) chaque région atteint-elle en 2026 ?

Comment l'offre foncière publique (zones) est-elle coordonnée avec les raccordements eau/énergie ?

Quelles mesures d'absorption (ingénierie, passation) accompagnent les régions à rattraper ?

Quels indicateurs d'emploi régionaux permettent d'évaluer l'impact de l'investissement ?

Mini-FAQ (3 Q/R citoyennes)

Q : Pourquoi certaines régions reçoivent-elles plus ?

R : Les montants dépendent des besoins, du potentiel et de la maturité des projets.

Q : CAN/CM vont-ils profiter à ma ville ?

R : Oui si les projets sont intégrés aux PDI (transport, services, zones) et livrés dans les temps.

Q : Où suivre l'avancement ?

R : Des tableaux de bord devraient publier les jalons physiques/financiers par région.



**AU FOND,
MONSIEUR
BENCHAKROUN,
CE PLF 2026,
C'EST DE LA
RELANCÉ, DE
L'AUSTÉRITÉ... OU
AUTRE CHOSE ?**

Adnane Benchakroun : Ni « plan de relance » au sens keynésien classique, ni « austérité ». C'est une consolidation active, pro-investissement et pro-pouvoir d'achat.

Pourquoi ? Parce que le texte assume un retour à l'équilibre (déficit visé autour de 3 % du PIB, dette stabilisée) sans couper dans l'os : l'investissement de l'État progresse et reste élevé, les grands chantiers (eau, énergie, transport, hôpitaux, écoles) sont maintenus, et l'on allège l'IR là où cela compte — salariés modestes et moyens — tout en exonérant les pensions de base. Ce n'est donc pas une politique de rigueur.

En même temps, ce n'est pas une « relance » par la dépense aveugle. Le budget cible : la compensation est resserrée sur les postes sensibles (butane, sucre, blé) avec une enveloppe maîtrisée ; la TVA est rendue plus neutre pour le panier essentiel ; et le pouvoir d'achat est soutenu par le levier fiscal, pas par des chèques généralisés. Sur les recettes, l'État ne monte pas massivement les taux : il sécurise la collecte (retenues à la source sur certaines prestations et loyers professionnels, marquage fiscal des carburants, digitalisation) et diversifie avec des recettes non fiscales (versements EEP, financements innovants) pour ne pas tout faire reposer sur l'impôt.

J'y vois trois conditions de réussite, toutes d'exécution : Investir vite et bien. La réserve de précaution doit être libérée au bon moment vers des projets prêts (études, foncier, marchés). Un dirham d'investissement mal phasé finit par coûter deux fois.

Contrat de confiance fiscal. Les retenues à la source n'ont de sens que si l'administration rembourse la TVA à l'heure, applique des règles prévisibles et traite les réclamations rapidement. La conformité se gagne, elle ne se décrète pas.

Exportations et offre domestique. Le pari 2026 suppose que la machine à exporter (auto, aéronautique, dérivés de phosphates, services) tienne le rythme, pendant que l'import d'équipements lié à l'investissement augmente. Les douanes jouent « protection intelligente » là où la concurrence est déloyale, et allègent des intrants quand il faut soutenir l'assemblage local.

ENTRETIEN ?

QUESTION À **ADNANE BENCHAKROUN.**

Les risques sont connus : choc de prix (énergie/céréales), trou d'air en Europe, lenteurs administratives. Les parades existent aussi : agilité tarifaire encadrée, transparence mensuelle sur l'exécution (engagements/paiements, remboursements de TVA), et gouvernance budgétaire arrimée à une règle d'endettement claire.

Donc, si je devais coller une étiquette : « consolidation pro-croissance, inclusive ». Un budget qui resserre les écrous macro (déficit, dette), prépare l'offre future (investissement public soutenu) et protège le revenu des ménages par des allègements ciblés. La vérité se jouera dans les six premiers mois : si l'investissement sort, si les remboursements fiscaux suivent, si les exportations tiennent, le PLF 2026 aura été un bon pari — sinon, il restera une belle promesse.



PLF 2026 : PREMIÈRE LECTURE ENTRE LES CHIFFRES ET LES LIGNES

Le PLF 2026 assume un triptyque clair : investir massivement, protéger mieux, gérer sobrement. Il capitalise sur le retour à l'Investment Grade pour financer l'avenir, tout en resserrant les équilibres. Sa réussite se jouera dans l'exécution : fluidité des paiements, gouvernance locale, suivi des impacts sociaux et climatiques, et une administration fiscale qui accompagne autant qu'elle contrôle. C'est à ce prix que l'ambition d'"un Maroc à une seule vitesse" cessera d'être un slogan pour devenir un quotidien.

Présenté le 20 octobre 2025 devant la Commission des finances de la Chambre des représentants, le Projet de loi de finances 2026 trace une trajectoire prudente mais volontariste : consolider la reprise, accélérer les chantiers territoriaux et sociaux, tout en ramenant le déficit à 3,0 % du PIB et en infléchissant l'endettement.

Le tout avec un effort d'investissement public inédit, une montée en puissance des politiques d'eau, de santé-éducation et un paquet fiscal orienté à la fois vers la compétitivité et l'élargissement de l'assiette.

Le cadrage macro : normalisation sans naïveté

Le PLF 2026 s'inscrit dans un environnement global encore fragile : croissance mondiale ralentie, commerce en repli, coûts de l'énergie volatils, mais inflation en décrue. Le cadrage retient pour 2026 une hypothèse de croissance nationale de 4,6 %, avec un rendement céréalier de 70 millions de quintaux, une inflation à 2,0 % et un prix du butane à 500 \$/tonne. Le taux de change de travail est fixé à 1,11 \$/€, et la demande extérieure adressée au Maroc (hors phosphates) progresserait de 2,3 %. Ces hypothèses ni euphoriques ni dépressives forment le socle de la programmation budgétaire.

Au plan interne, plusieurs moteurs réels confirment le basculement d'un cycle : rebond de la valeur ajoutée agricole après un millésime 2024 difficile, poursuite de la dynamique non agricole (phosphates, électricité, ciment), vigueur des recettes touristiques et des IDE, reconstitution du coussin de devises, reflux de l'inflation et décrue du chômage. Le gouvernement met en avant la reprise des recettes fiscales et la restauration graduelle des équilibres (déficit et dette).

Une cible budgétaire claire : 3,0 % de déficit et dette en retrait

La trajectoire 2026 réduit le déficit à 3,0 % du PIB (après 3,5 % en 2025) et ramène la dette du Trésor à 65,9 % du PIB, confirmant l'effort de consolidation engagé depuis 2021. Cette discipline n'est pas cosmétique : elle vise à conforter le regain de confiance des marchés après le recouvrement de la note Investment Grade en 2025 – gage d'un accès élargi et moins coûteux au financement.

Côté exécution, le tableau des agrégats montre en 2026 des recettes courantes à 432,8 Mds DH (dont 366,5 Mds DH de recettes fiscales, +14,5 % sur un an) et des dépenses courantes à 379,4 Mds DH. Les intérêts de la dette reculent légèrement, la compensation diminue grâce aux prix et au ciblage, tandis que l'investissement budgétaire progresse à 114,8 Mds DH.

L'effort productif : 380 Mds DH d'investissement public

Le PLF acte un effort d'investissement public de 380 Mds DH en 2026, poursuivant l'escalade engagée depuis 2021. C'est l'axe



« compétitivité-souveraineté » du texte : infrastructures (routes, rail conventionnel et extension grande vitesse, aéroports, ports de Nador West Med et Dakhla Atlantique), logistique, énergie (diversification du mix, hydrogène vert), et accélération des grands projets d'eau (barrages, interconnexions de bassins, dessalement, alimentation rurale en eau potable).

L'objectif est double : sécuriser les fondamentaux de productivité à long terme et amortir les chocs climatiques par une gestion proactive et durable de la ressource hydrique (16,4 Mds DH en 2026). C'est aussi une politique d'offre modernisée, arrimée aux stratégies sectorielles « Génération Green », « Maroc Digital 2030 », feuille de route tourisme 2023-2026, stratégie industrielle et plan commerce extérieur 2025-2027.

L'État social qui s'étoffe : santé, école, ciblage

Le chapitre social franchit une marche supplémentaire. D'abord avec la poursuite de la généralisation de la protection sociale : 41,5 Mds DH en 2026 pour le soutien direct (revalorisation des allocations pour les enfants les plus jeunes et ceux en situation de handicap, appui aux enfants privés de soutien familial), achèvement de l'architecture assurance-maladie, maîtrise des dépenses par révision des tarifs de référence et protocoles thérapeutiques.

Ensuite avec la dotation logement décent (9,4 Mds DH) et la poursuite de la décompensation ciblée des produits de base (butane, sucre, farine) en parallèle de la montée en charge du ciblage des ménages. Le pacte de dialogue social est consolidé (enveloppe de 48 Mds DH), avec des mesures salariales et statutaires.

Enfin, le PLF met l'accent sur les services de proximité.

En santé : montée en puissance des CHU (Agadir et Laâyoune en 2026, achèvement Ibn Sina à Rabat, nouveaux hôpitaux universitaires à Guermim et Errachidia), rénovation de 90 hôpitaux, réhabilitation de 1 400 centres de santé (phase I) puis 1 600 (phase II). Dotation 2026 : 42,4 Mds DH (+9,8 Mds DH vs 2025).

En éducation : généralisation des « établissements pionniers », 170 nouveaux établissements à la rentrée 2026-2027, renforcement du transport et de la restauration scolaires, dotation à 97,1 Mds DH. Le PLF prévoit par ailleurs 27 344 créations de postes budgétaires en 2026 et porte l'enveloppe globale à 140 Mds DH.

Les territoires au cœur : un fonds dédié et un premier programme à 20 Mds DH

C'est l'un des marqueurs politiques du ce PLF : un Fonds de développement territorial intégré est institué pour financer des programmes déclinés au plus près des besoins – emploi local, écoles et santé de base, eau, désenclavement, équipements – avec une attention particulière aux zones de montagne, oasis, littoral et « centres ruraux émergents ». Un programme prioritaire de 20 Mds DH en 2026 accélérera les actions à fort impact social et territorial, dont la mise à niveau de 36 centres ruraux dès 2026 et, à terme, un vivier de 542 centres ciblant 60 % de la population.

Au chapitre emploi-inclusion, le PLF agrège et numérise les dispositifs dans l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences, consacre 1,4 Md DH à l'intermédiation et 1 Md DH à la « formation en alternance », avec pour cible 200 000 jeunes et saisonniers sur les rentrées 2025-2026 et 2026-2027. Les TPE-PME bénéficient d'un paquet de 2 Mds DH (accompagnement technique, subventions d'investissement, garanties et accès simplifié à la commande publique)

Fiscalité : élargir l'assiette, lisser les frictions, encourager l'investissement

Le PLF prolonge les réformes 2023-2025 (IS, TVA, IR) en orientant 2026 vers l'intégration du secteur informel et la neutralité.



Côté recettes, élargissement des retenues à la source (services rendus par des personnes morales à des établissements financiers et d'assurance au-delà de 50 000 DH de CA), extension aux loyers versés par des sociétés et aux revenus professionnels au réel ou au simplifié ; paiement de l'IR sur plus-values mobilières dans les 30 jours de la cession ; obligations de régularisation TVA sur les unités de transformation des déchets. Ces mécanismes traquent l'évasion et sécurisent l'aval des chaînes de valeur.

Pour la compétitivité, plusieurs mesures techniques améliorent le cash-flow des investisseurs : alignement et généralisation des exonérations TVA sur intrants agricoles (semences, fertilisants) à toutes les étapes, prolongation du délai d'exonération TVA à l'investissement (jusqu'à 24 mois) pour les grands projets encadrés, aménagements ciblés pour les institutions de financement des petites entreprises afin de préserver leur mission sociale.

Le projet actionne aussi un levier sectoriel inédit : la fiscalité du sport. Naissance d'un statut incitatif pour les sociétés sportives (régime d'IS de lancement, déductibilité plafonnée des dons, facilitation des apports actifs des associations vers des sociétés), et abattement dégressif sur la base imposable des rémunérations des sportifs professionnels selon un calendrier 2026-2029. L'objectif est de formaliser les flux, attirer l'investissement privé et structurer une véritable économie du sport.

Enfin, la contribution sociale de solidarité sur bénéfices et revenus est prolongée sur 2026-2028 pour soutenir la cohésion, quand certaines dispositions techniques harmonisent le régime des droits d'enregistrement (crédits, sûretés, marchés publics à 0,1 %) et précisent la fiscalité des OPC (dividendes, intérêts, plus-values).

Douanes : protéger sans fermer

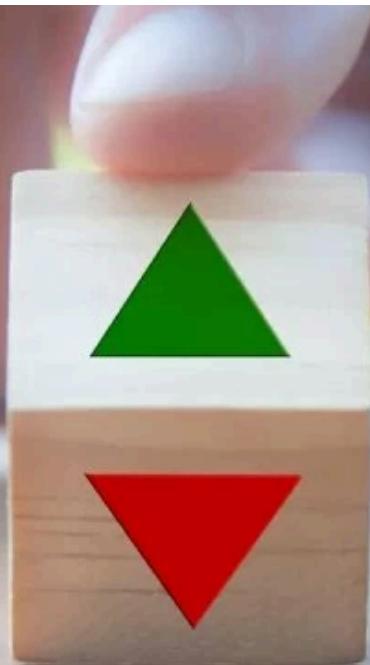
Côté tarifaire, l'approche est chirurgicale : hausse des droits sur des produits où l'industrie locale peut monter en gamme (ex. tissus jacquard, résine PVC, électroménager), baisse sur des intrants dont le coût pèse sur la production (ex. aérosols/boîtes métalliques, pesticides ciblés, certains composants), ajustement sur les modules photovoltaïques pour encourager l'émergence d'une chaîne locale.

D'autres lignes visent l'agro-bois (réduction de droits sur bois/contreplaqué) et la pharmacie (affinage tarifaire du chapitre 30) pour soutenir l'accès et l'industrialisation. Sur le plan du contrôle, le PLF muscle l'arsenal « anti-fraude » : data-matching avec les fournisseurs étrangers (blockchain), usage de drones et caméras pour la surveillance, et révision du statut des opérateurs des zones d'accélération industrielle.

Notre lecture provisoire : trois défis à surveiller

Exécution territoriale. Le fonds et le programme de 20 Mds DH peuvent changer la vie quotidienne s'ils restent simples, transparents et évalués. La clé sera l'ingénierie locale : des diagnostics tenus à jour, des appels à projets lisibles, des délais tenus, et une vraie place pour les associations et les élus de terrain.

Eau-climat. Les crédits 2026 accélèrent barrages, interconnexions et dessalement. Il faudra en parallèle tarifer intelligemment, réutiliser les eaux usées, réduire les pertes en réseau et accompagner les agriculteurs dans la sobriété. Sans cela, l'investissement pourrait courir après la rareté.

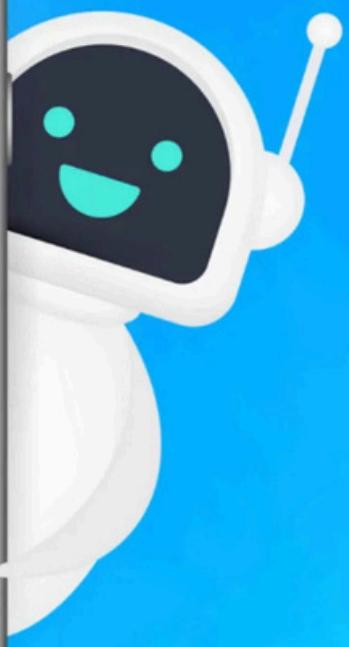
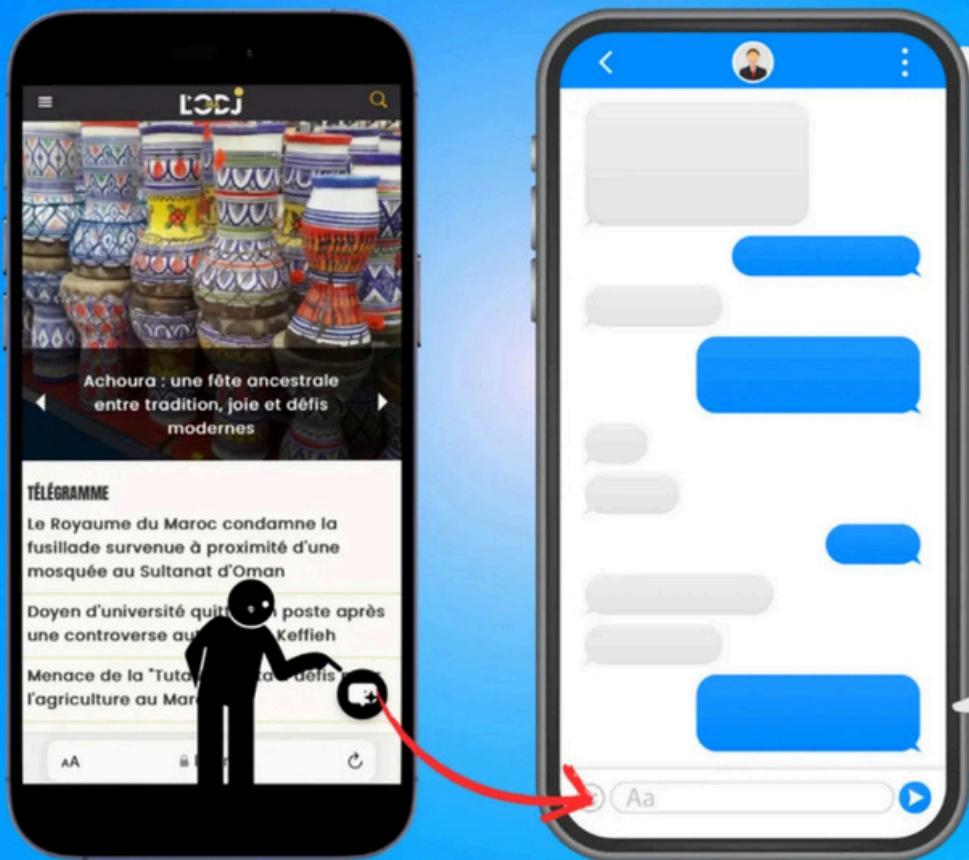


Fiscalité-compétitivité. L'extension des retenues à la source et les contrôles ciblés combattront l'« invisible », mais attention à la charge administrative pour les PME. D'où l'importance de guichets uniques digitaux, de rescrits rapides et de délais de remboursement TVA fiables. Les ajustements douaniers, eux, doivent rester temporaires et évalués pour éviter le piège protectionniste.



LODJ .MA CHATBOT

WWW.LODJ.MA



**PARLEZ-NOUS À TRAVERS NOTRE NOUVEAU CHATBOT
ET OBTENEZ DES RÉPONSES INSTANTANÉES, IL EST LÀ POUR
VOUS AIDER 24H/24.**



PLF 2026 : CE QUI CHANGE, IMPÔT PAR IMPÔT

Le Projet de loi de finances (PLF) 2026 poursuit la mise en œuvre de la loi-cadre 69-19 de réforme fiscale, avec un double cap : compétitivité et équité. On y retrouve des mesures ciblées pour consolider les recettes, fluidifier la trésorerie des entreprises, tout en soutenant le pouvoir d'achat et les filières stratégiques (santé, agriculture, énergie). Tour d'horizon technique, fiscalité par fiscalité, en insistant sur les taux, seuils et dates d'effet.

Impôt sur les sociétés (IS)

Retenue à la source (RAS) sur prestations de services : le PLF 2026 étend l'obligation d'opérer une RAS sur les rémunérations de prestataires de services (imposables à l'IS ou à l'IR) lorsque le payeur appartient à une liste précise : État et organismes publics, établissements de crédit, entreprises d'assurances et de réassurance, ainsi que toute entreprise dont le chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos est $\geq 50\,000\,000$ DH.

La règle vise les versements aux personnes morales et, dans certains cas, aux personnes physiques (modalités précisées par le CGI). Cette extension entre en vigueur pour les rémunérations allouées à compter du 1er juillet 2026.

Sociétés sportives : deux précisions structurantes sont apportées. D'une part, l'éligibilité au plafond de 10 % du bénéfice imposable pour la déduction des dons est confirmée, avec un plafond absolu de 5 000 000 DH, ce qui encadre la générosité fiscale et la planification budgétaire des clubs. D'autre part, l'apport de l'actif de l'association au profit de la société sportive peut se faire à la valeur réelle sans incidence fiscale chez l'association, avec « rattrapage » de la plus-value chez la société bénéficiaire en cas de cession ultérieure (intégration de la PV calculée sur la valeur d'origine)

Impôt sur le revenu (IR)

Profits de capitaux mobiliers (valeurs mobilières et autres titres) : le PLF 2026 modernise le recouvrement de l'IR dû par le cédant en cas de cession de titres hors circuit de retenue : le paiement devient spontané dans les 30 jours suivant la cession, au lieu d'un règlement différé, ce qui sécurise la collecte et clarifie les obligations des personnes physiques opérant en direct.

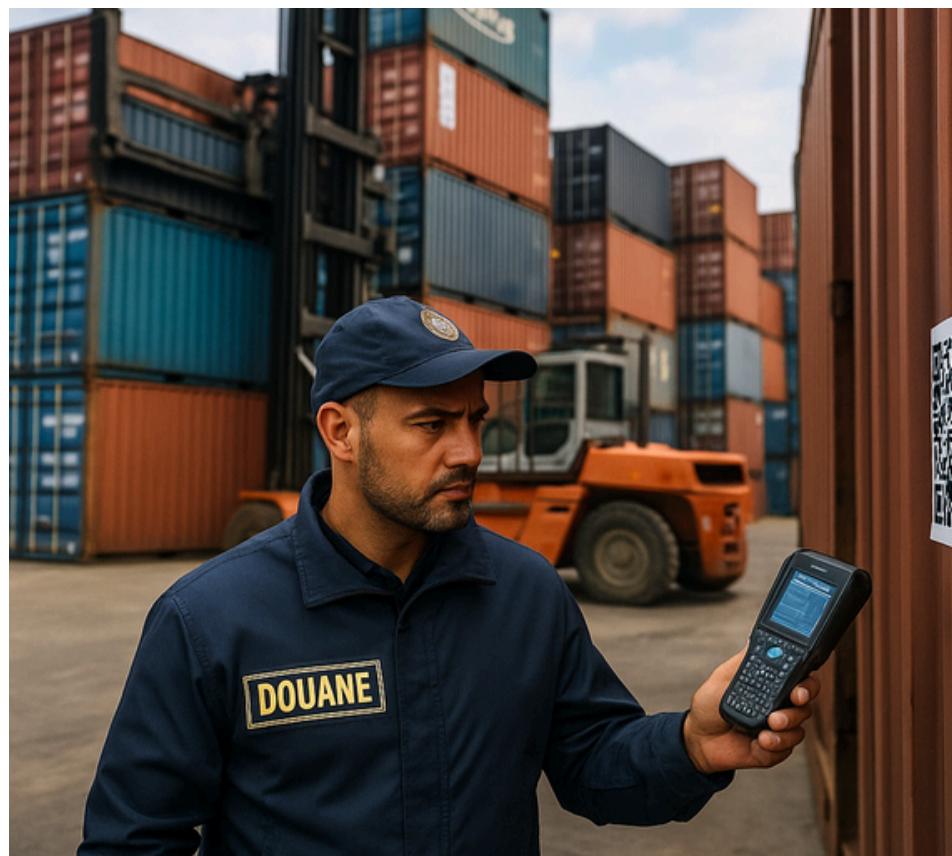
Revenus et profits de source étrangère des particuliers : l'obligation de déclarer et payer spontanément les revenus et profits étrangers (dividendes, intérêts, plus-values, etc.) est explicitement renforcée, pour une meilleure conformité internationale des contribuables résidents.

Loyers : retenue à la source à 5 % (nouveau périmètre) : une RAS de 5 % est instituée sur les produits de location versés par les payeurs listés (notamment grandes entreprises, banques, assurances, organismes publics) au profit de bailleurs soumis à l'IS ou à l'IR selon le régime du résultat net réel ou simplifié. Date d'application : loyers alloués à compter du 1er juillet 2026.

Rémunérations des professionnels du sport : le texte clarifie le traitement fiscal des rémunérations versées par les sociétés sportives, avec des précisions sur les abattements forfaitaires applicables pour l'IR (calibrage sectoriel attendu par les clubs et joueurs).

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

TVA retenue à la source sur prestations de services (mécanisme miroir) : lorsque le preneur de services est un établissement de crédit, une entreprise d'assurances/réassurance ou une entreprise CA ≥ 50 M DH, il opère une retenue à la source de la TVA due au titre des prestations réglées aux personnes morales assujetties ayant présenté l'attestation requise ; à défaut d'attestation, la retenue porte sur 100 % de la TVA. (Le PLF renvoie en outre à des dispositions d'entrée en vigueur spécifiques.)



Auto-liquidation (reverse charge) – déchets/ferrailles/matières usées : instauration d'un mécanisme d'auto-liquidation au profit des entreprises acquérant ces intrants, afin d'assainir la chaîne d'amont et sécuriser la déduction de TVA (le preneur autoliquidé la taxe et neutralise la trésorerie).

Exonération à l'import de matières fertilisantes et supports de culture : élargissement de l'exonération aux engrains, autres nitrates et à l'ensemble des matières fertilisantes et supports de culture (conformément à la loi 53-18) destinés exclusivement à un usage agricole.

Droits de douane (DI)

Relèvement de droits pour protection/alignement industriel : le PLF propose un relèvement des taux à 17,5 % pour une série de biens finis et intrants (monofilaments, certaines résines/plastiques, machines à laver, congélateurs, etc.), et fixe un taux réduit de 2,5 % pour un ensemble de DCI pharmaceutiques (soutien à l'accès aux médicaments).

Taxe intérieure de consommation (TIC)

Marquage fiscal des produits énergétiques – calendrier : à partir du 1er janvier 2026, le marquage fiscal (traçabilité anti-fraude) est étendu au gasoil et au supercarburant, puis au butane et au propane à compter du 1er janvier 2028 (la mise en place progressive répond aux contraintes industrielles et logistiques du secteur).

Droits d'enregistrement & de timbre (DET)

Marchés publics : institution d'un droit proportionnel de 0,1 % au titre des actes de passation de marchés publics et conventions y assimilées, assis sur le montant global TTC (y compris réserves). Mesure codifiée à l'article 133 du CGI.

Opérations de crédit : harmonisation par l'institution d'un droit fixe de 200 DH sur les opérations de crédit portées par les établissements de crédit et organismes assimilés.

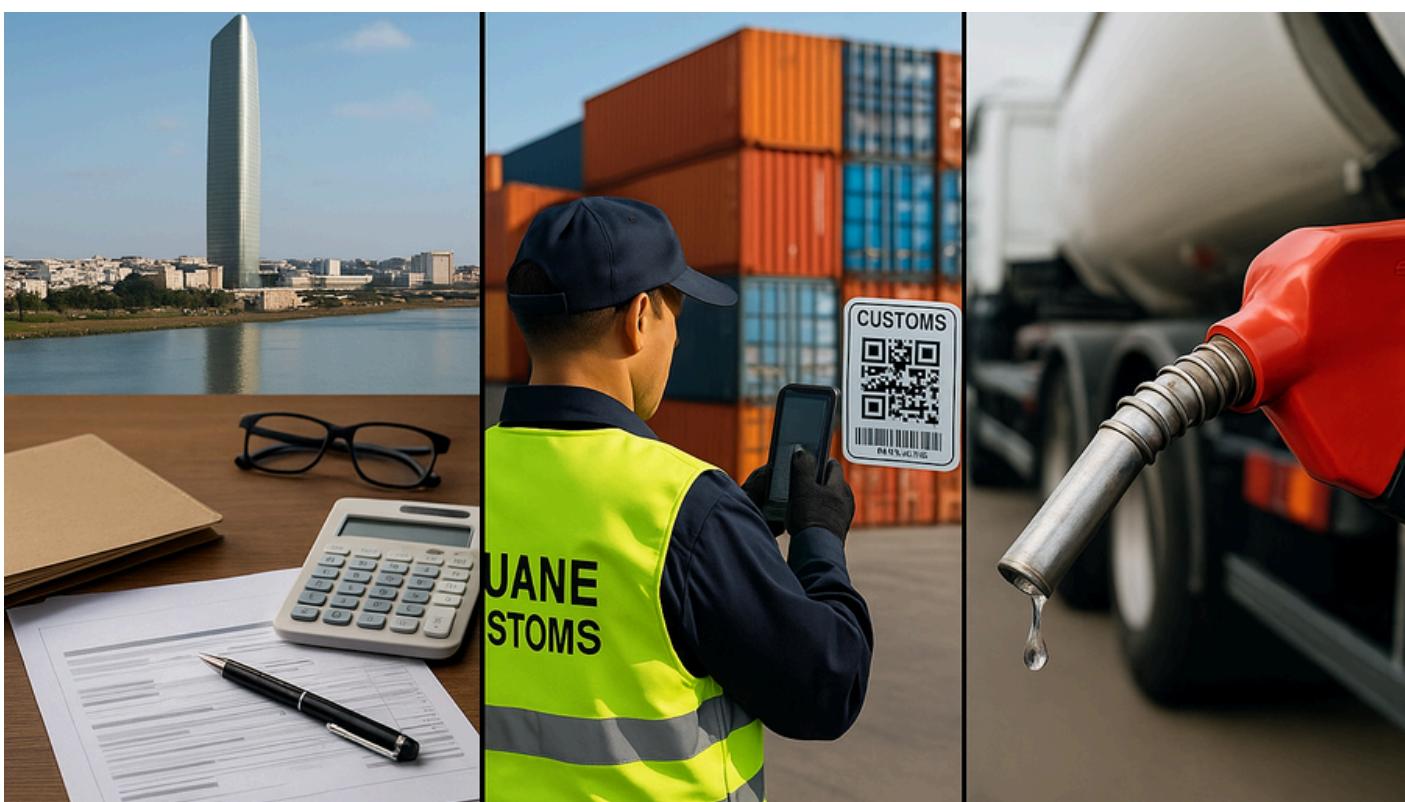
Paiements non traçables : création d'un droit d'enregistrement supplémentaire de 2 % lorsque l'acte soumis à enregistrement porte sur un règlement non identifiable par un moyen de paiement traçable (chèque, virement, etc.). Les cas de non-application (impôts, taxes, services publics, etc.) sont listés afin d'éviter une sur-taxation des paiements administratifs. Mesure reprise dans l'article 133 III du CGI.

Distribution en nature par les OPCC : clarification du traitement fiscal des distributions en nature (titres/actifs) par les organismes de placement collectif en capital (OPCC) pour qu'elles soient imposées comme revenus de capitaux mobiliers chez les porteurs, à l'instar des distributions en numéraire.

Contribution sociale de solidarité (CSS) 2026-2028

La CSS est prorogée et ciblée sur les bénéfices et revenus élevés.

Personnes morales (IS) : taux progressifs sur le bénéfice net : 1,5 % (≤ 5 M DH), 2,5 % (> 5 M et ≤ 40 M), 3,5 % (> 40 M et ≤ 100 M) et 5 % (> 100 M).



Personnes physiques (IR au RNR) : maintien d'un barème progressif selon le niveau de bénéfice net (le texte renvoie au calibrage des tranches en vigueur pour 2026).

Procédures et digital (focus douanes & fiscalité)

Deux mouvements à noter : digitalisation des échanges douaniers et déclarations électroniques côté fiscal. Côté douanes, un cadre légal est posé pour permettre le dépôt par voie électronique des documents d'appui aux déclarations, via une plateforme dédiée, sécurisant et accélérant le circuit dédouanement-contrôle.

Côté fiscal, le PLF renforce les obligations de déclaration électronique (par exemple en cas d'ouverture d'une procédure de sauvegarde/redressement/liquidation) pour maintenir l'opposabilité et la traçabilité vis-à-vis de l'administration.

À retenir pour 2026

Trésorerie/prestations : anticipiez la RAS IS/IR et la RAS TVA si vous payez des services et que vous êtes banque/assurance ou entreprise ≥ 50 M DH de CA ; ajustez vos contrats/factures et mettez en place les attestations nécessaires pour éviter une retenue à 100 % de la TVA.

Immobilier locatif B2B : la RAS à 5 % sur les loyers B2B s'applique dès le 1/07/2026 : préparez les flux et les états à joindre à la déclaration de RAS.

Titres/placements : en cas de cession hors retenue, payez l'IR en 30 jours ; formalisez un process interne (échéancier) pour éviter pénalités.

Achats/industrie : réévaluez vos coûts d'approvisionnement avec le relèvement à 17,5 % de certains droits de douane, et sécurisez vos prix/marges.

Énergie/carburants : tenez compte du marquage fiscal sur gasoil/super dès 01/01/2026, et sur butane/propane dès 01/01/2028 (traçabilité).

Marchés publics et crédits : budgetez le 0,1 % sur actes de passation et le droit fixe de 200 DH sur les opérations de crédit ; évitez le 2 % additionnel en traçant les paiements

En synthèse, le PLF 2026 approfondit l'assainissement de la chaîne de paiement (retenues et auto-liquidation), protège certains segments industriels via douane/TIC, et cible la solidarité via une CSS prorogée et mieux étagée. Une revue contractuelle et une mise à jour des procédures internes (attestations TVA, états de RAS loyers, jalon « 30 jours » pour PV de titres, conformité paiements traçables) sont à engager dès maintenant pour une conformité « Day 1 »



LODj

WWW.PRESSPLUS.MA

VOTRE REGARD HEBDOMADAIRE SUR L'ÉCONOMIE



Plongez dans le monde économique avec notre hebdomadaire dédié. Ici, en lecture en ligne et en téléchargeant ce PDF, vous découvrirez une richesse d'articles, d'analyses et des brèves variées, allant des dernières informations économiques nationales et internationales. Cet hebdomadaire en format express est votre guide incontournable pour découvrir l'essentiel des brèves économiques de la semaine.



SCAN ME!

QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC,
PRESSPLUS VOUS APporte LE KIOSQUE DIRECTEMENT CHEZ VOUS